

SAVING
LIVES
CHANGING
LIVES



Évaluation décentralisée

Évaluation à mi-parcours du programme pays 200648

De janvier 2015 à juin 2017

Rapport d'évaluation

Février 2018

Bureau du PAM en République du Congo

Gestionnaire de l'évaluation: Corneille OKO assisté par Stephen ICKAMATH

Préparé par

Ian PINAULT, chef d'équipe

Jean Pepin POUCKOUA, consultant national

Herma MAJOOR, nutritionniste



Remerciements

L'équipe d'évaluation remercie pour leur disponibilité toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, en particulier les bénéficiaires et les parties prenantes de l'évaluation, qui ont donné de leur temps pour nous recevoir.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme alimentaire mondial (PAM). La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport appartient uniquement à ses auteurs. La publication de ce document ne signifie pas que le PAM partage les opinions exprimées.

Les dénominations utilisées et la présentation de matériel dans les cartes n'impliquent en aucun cas l'expression d'opinion de la part du PAM en ce qui concerne le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire ou zone maritime, ou en ce qui concerne la délimitation des frontières.

Table des matières

Clause de non-responsabilité	i
Table des matières	ii
Liste des figures	v
Liste des tables.....	v
Liste des cartes	v
Résumé exécutif.....	vi
Methodologie.....	vii
Résultats clés	viii
Conclusions générales	x
Recommandations.....	x
1. Introduction.....	1
1.1. Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation.....	1
1.2. Contexte	6
1.3. Méthodologie de l'évaluation et limites	9
2. Résultats de l'évaluation.....	12
2.1. Pertinence	12
2.1.1. Les activités du programme pays 200648 du PAM sont-elles appropriées aux besoins et au contexte de la population en insécurité alimentaire tout en prenant en compte la problématique hommes-femmes ? 12	
2.1.2. Le ciblage des bénéficiaires a-t-il permis d'atteindre les personnes les plus vulnérables ?	14
2.1.3. Les activités de la composante alimentation scolaire sont-elles pertinentes par rapport à l'objectif de promouvoir l'accès à l'éducation ?.....	15
2.1.4. Le programme a-t-il su s'adapter aux changements contextuels et au changement des besoins ?..	16
2.1.5. La modalité et le mécanisme de transfert (vivres et bons d'achat) sont-ils adaptés aux besoins et au contexte ?	17
2.1.6. Les objectifs du programme pays sont-ils pertinents et cohérents avec les politiques nationales ? En outre, recherchent-ils la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement ?.....	19
2.1.7. Les objectifs du programme pays sont-ils en cohérence avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM ?.....	21
2.2. Efficacité.....	23
2.2.1. Est-ce que la composante alimentation scolaire a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ? Les objectifs sont-ils atteints dans les délais ?.....	23
2.2.2. Est-ce que la composante filet de sécurité alimentaire a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ?	29

2.2.3.	Quels facteurs limitent le financement et la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du programme ?	32
2.2.4.	Quels sont les facteurs qui influencent l'efficacité (réalisation ou non-réalisation) des programmes d'alimentation scolaire et de filets sociaux ?	32
2.3.	Efficience.....	35
2.3.1.	Est-ce que les activités, du volet d'alimentation scolaire sont- mises en œuvre de la manière la plus efficiente possible ? La sélection des bénéficiaires et la livraison de nourriture sont-elles efficientes ?	35
2.3.2.	Les activités de la composante filet de sécurité alimentaire sont-elles mises en œuvre de la manière la plus efficiente possible, d'autres d'alternatives ?	36
2.3.3.	Quels sont les autres facteurs qui ont contribué à l'efficience ?	37
2.4.	Impact.....	38
2.4.1.	Les activités du programme pays 200648 ont-elles un impact positif sur l'état nutritionnel des bénéficiaires ?.....	38
2.4.2.	Les activités du programme améliorent-elles l'accès aux services de base (éducation, santé) ?.....	38
2.4.3.	Le programme s'est-il donné les moyens d'avoir un impact positif sur la place des femmes/filles (égalité autonomisation) au sein même du programme et dans la société de manière plus générale ?	39
2.4.4.	Y a-t-il un impact positif sur la gestion gouvernementale des domaines d'activité mis en œuvre par le projet ?.....	39
2.4.5.	Quels sont les effets non intentionnels des activités du programme pays 200648 ?	40
2.4.6.	Quelles sont les conséquences (le cas échéant) du fait que les composantes 3 et 4 n'aient pas été mises en œuvre ?.....	41
2.5.	Durabilité	41
2.5.1.	Quelle est la probabilité que les bénéfices obtenus perdurent une fois le programme achevé ?	41
2.5.2.	Est-ce que la conception et la mise en œuvre ont inclus un volet de développement des compétences afin d'améliorer et de permettre au gouvernement et aux communautés de s'approprier les objectifs et les résultatsrésultats du programme ? Est-ce que ce volet fonctionne ?	42
2.5.3.	Quel est le niveau d'appropriation du gouvernement et des communautés ?	43
2.5.4.	À quel point le PAM pourra-t-il mobiliser des fonds afin de pérenniser le programme pays 200648 ? Quelle stratégie devrait-il adopter ?	44
3.	Conclusions et recommandations.....	45
3.5.	Revue générale/Conclusions	45
3.3.	Recommandations	49
Annexes	54
Annexe 1 : Termes de référence.....	54
Annexe 2 : Présentation de l'équipe d'évaluation	29
Annexe 3 : Indicateurs de suivi des produits et des effets directs de la composante alimentation scolaire	31

Annexe 4 : Indicateurs de suivi des produits et des effets directs de la composante filet de sécurité alimentaire.....	34
Annexe 5 : Indicateurs de suivi des produits et des effets directs de la composante nutrition	36
Annexe 5 - bis : Indicateurs de suivi des produits de la composante 4 (DC-RRC) 37	
Annexe 6 : Matrice d'évaluation	38
Annexe 7 : Documents consultés / Revue documentaire	51
Annexe 8 : Outils de collecte de données	53
Annexe 9 : Parties prenantes interviewées	62
Annexe 10 : Calendrier de la mission terrain.....	69
Annexe 12 : Questionnaire de ciblage des bénéficiaires des filets de sécurité alimentaire	77
Liste des sigles et acronymes.....	81

Liste des figures

Figure 1 : Budget prévu par composante	5
Figure 2 : Situation des ressources au 6 août 2017	6
Figure 3 : Élèves bénéficiaires selon les SPR 2015 et 2016	23
Figure 4 : Nombre d'écoles bénéficiaires	24
Figure 5 : Quantité de vivres distribués dans les écoles en tonnes.....	24
Figure 6 : Quantité d'ustensiles de cuisine distribués dans les écoles	25
Figure 7 : Indicateurs de développement des capacités pour la composante 1 (AS)	26
Figure 10 : Taux d'abandon des filles et des garçons dans les écoles soutenues par le PAM selon les SPR.....	27
Figure 9 : Taux de fréquentation des filles et des garçons dans les écoles soutenues par le PAM selon les SPR..	27
Figure 8 : Taux de rétention des filles et des garçons dans les écoles soutenues par le PAM selon les SPR.....	27
Figure 12 : Montant distribué pour le filet de sécurité alimentaire (en dollars) selon les SPR.....	29
Figure 11 : Nombre de bénéficiaires du filet de sécurité alimentaire selon les SPR.....	29
Figure 13 : Indicateurs du développement des capacités pour la composante 2 (FSA) selon les SPR.....	30
Figure 14 : Évolution des scores de consommation selon le rapport de juin 2017 du VAM.....	30
Figure 15 : Pourcentage des ménages avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) matérielle réduit/stable (août 2015 ; déc. 2015 ; août 2016 ; déc. 2016) selon les SPR	31
Figure 16 : Statut des objectifs stratégiques de l'alimentation scolaire	43

Liste des tables

Tableau 1 : Élèves bénéficiaires selon les SPR 2015 et 2016.....	23
Tableau 2 : Départements d'intervention de la composante 1(AS) selon les SPR 2015 et 2016	24
Tableau 3 : Indicateurs de présence des antirétroviraux, des visites prénatales et de la vaccination des enfants selon les SPR	31

Liste des cartes

Carte 1 : Départements du Congo (pays-monde.fr)	2
-------------------------------------------------------	---

Résumé exécutif

- R 1. **Objectifs de l'évaluation :** Ce rapport est une évaluation à mi-parcours du programme pays (PP) 200648, mis en œuvre par le bureau pays (BP) du Programme alimentaire mondial (PAM) en République du Congo de janvier 2015 à décembre 2018. L'objectif de cette évaluation est la redevabilité face aux bénéficiaires et aux bailleurs, l'apprentissage au regard des défis et obstacles rencontrés depuis sa mise en œuvre, puis une dimension d'orientation stratégique pour contribuer à l'élaboration du Plan stratégique du pays qui commencera en 2018.
- R 2. **Utilisateurs principaux prévus :** Les utilisateurs attendus de cette évaluation sont principalement le bureau pays et ses sous-bureaux du PAM, le gouvernement du Congo ainsi que le bureau régional (BR) du PAM de Johannesburg.
- R 3. **Contexte :** Le Congo est un pays à développement moyen avec un indice de développement humain de 0,592 (la moyenne des pays subsahariens étant de 0,523). Le choc pétrolier de 2014 a provoqué des réductions considérables de l'investissement social et de la diversification des secteurs économiques. Le taux national de pauvreté s'établit à 46,5 %. Entre 2005 et 2011, la pauvreté urbaine a baissé de 43,3 % à 30 % alors qu'en zone rurale, elle est passée de 65,2 % à 74,8 %. En raison de la faible diversification de l'économie et de la faible productivité de l'agriculture, 14,2 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 1,7 % sévèrement et 12,5 % modérément. Selon le rapport SABER (Systems Approach for Better Education Results) de 2015, « l'offre d'éducation ne répond pas [aux besoins], le système se caractérise par l'insuffisance des capacités physiques d'accueil, le déficit en personnel enseignant, les disparités et les inégalités, ce qui ne garantit pas un accès équitable et une éducation de qualité. »
- R 4. **Sujet de l'évaluation :** L'évaluation porte sur les quatre composantes du PP¹ :
- Composante 1 d'alimentation scolaire (AS) en milieu rural, qui vise à « assurer aux écoliers du primaire une alimentation équilibrée, issue de la production locale, pour favoriser l'accès à l'éducation ».
 - Composante 2 de filet de sécurité alimentaire (FSA), qui « aide le gouvernement à mettre en place un filet de sécurité sociale au profit des ménages vulnérables ».
 - Composante 3 sur la nutrition, pour « offrir un soutien nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose [...], et un complément alimentaire aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, ainsi qu'à leurs enfants âgés de 6 à 23 mois, pour prévenir le retard de croissance ».
 - Composante 4 sur le développement des capacités et la réduction des risques de catastrophe (DC-RRC), en « apportant un appui technique au gouvernement pour améliorer la gestion des risques et des catastrophes ».
- Le programme inclut les objectifs transversaux de genre, de protection et de partenariat.
- R 5. Le choc pétrolier a affecté le budget de l'État, et ne lui a pas permis de participer à hauteur de 60 % du budget comme prévu. Les activités des composantes 3 et 4 n'ont pas – ou très peu – été mises en œuvre. De ce fait, elles ne font l'objet de l'évaluation qu'en terme de pertinence. Seuls 16 % du budget total de 56,8 millions de dollars É.-U ont pu être financés, ce qui a inévitablement réduit l'ampleur du PP.

¹ PAM, Programme de Pays – République du Congo 200648 (2015-2018) - WFP/EB.2/2014/7/3, octobre 2015, p. 3.

Méthodologie

R 6. L'évaluation a été conçue pour évaluer le programme pays selon les critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Les questions de l'évaluation, telles qu'indiquées dans les termes de référence (TdR), étaient :

1. Les activités du programme pays 200648 du PAM sont-elles appropriées aux besoins et au contexte de la population en insécurité alimentaire tout en prenant en compte le genre ?
2. Le ciblage des bénéficiaires a-t-il permis d'atteindre les personnes les plus vulnérables ?
3. Les activités de la composante alimentation scolaire sont-elles pertinentes par rapport à l'objectif de promouvoir l'accès à l'éducation ?
4. Le programme a-t-il su s'adapter aux changements contextuels et au changement des besoins ?
5. Les modalités de transfert (vivres et bons d'achat) sont-elles adaptées aux besoins et au contexte ?
6. Les objectifs du programme pays sont-ils pertinents et cohérents avec les politiques nationales ? En outre, recherchent-ils la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement ?
7. Les objectifs du programme pays sont-ils en cohérence avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM ?
8. Est-ce que la composante alimentation scolaire a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ?
9. Est-ce que la composante des filets sociaux a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ?
10. Quels facteurs limitent le financement et la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du programme ?
11. Quels sont les facteurs qui influencent l'efficacité (réalisation ou non-réalisation) des programmes d'alimentation scolaire et de filets sociaux ?
12. Est-ce que les activités du volet d'alimentation scolaire sont mises en œuvre de la manière la plus efficiente possible ? La sélection des bénéficiaires et la livraison de nourriture sont-elles efficaces ? Les objectifs sont-ils atteints dans les délais ?
13. Les activités de la composante filets sociaux sont-elles mises en œuvre de la manière la plus efficiente possible, comparées à d'autres alternatives ?
14. Quels sont les autres facteurs qui ont contribué à l'efficience ?
15. Les activités du programme pays 200648 ont-elles un impact positif sur l'état nutritionnel des bénéficiaires ?
16. Les activités du programme améliorent-elles l'accès aux services de base (éducation, santé) ?
17. Le programme s'est-il donné les moyens d'avoir un impact positif sur la place de la femme/fille (égalité, autonomisation) au sein même du programme et dans la société de manière plus générale ?
18. Y a-t-il un impact positif sur la gestion gouvernementale des domaines d'activités mis en œuvre par le projet ?
19. Quels sont les effets non intentionnels des activités CP 200648 ?
20. Quelles sont les conséquences (le cas échéant) -du fait que les composantes 3 et 4 n'aient pas été mises en œuvre ?
21. Quelle est la probabilité que les bénéfices obtenus perdurent une fois le programme achevé ?
22. Est-ce que la conception et la mise en œuvre ont inclus un volet de développement des compétences afin d'améliorer et de permettre au gouvernement et aux communautés de s'appropriier les objectifs et les résultats du programme ? Est-ce que ce volet fonctionne ?
23. Quel est le niveau d'appropriation du gouvernement et des communautés ?
24. À quel point le PAM pourra-t-il mobiliser des fonds afin de finir puis de pérenniser le programme pays 200648 ? Quelle stratégie devrait-il adopter ?

R 7. L'approche méthodologique, à la fois quantitative et qualitative, est basée sur l'élaboration d'une matrice d'évaluation, qui a permis de structurer les questions, les indicateurs et les sources afin d'assurer la triangulation des données recueillies. Pour répondre à ces questions, l'équipe d'évaluation a mené une revue documentaire ; conduit quarante-huit entretiens semi-structurés avec diverses parties prenantes, selon des guides d'entretien élaborés durant la phase de démarrage ; animé six groupes de discussion avec les bénéficiaires du filet de sécurité alimentaire (FSA) et des comités de gestion des cantines scolaires ; mené dix-neuf entretiens individuels sur une base plus informelle avec des parties prenantes (incluant les agents du PAM, les agents étatiques, les partenaires, les bénéficiaires, etc.) et d'autres informateurs rencontrés sur le terrain ; pratiqué l'observation tout au long du travail, sur le terrain. L'équipe d'évaluation a apporté un soin particulier à recueillir correctement les ressentis des femmes. Ainsi s'est-elle efforcée de s'entretenir seule avec les bénéficiaires femmes dans un cadre propice à la discussion libre.

R 8. Peu d'activités ont pu être mises en place, à cause des contraintes budgétaires. Cela limite l'évaluation de l'impact du programme. Comme les composantes 3 et 4 n'ont pas été mises en œuvre, seule leur pertinence a été évaluée. La faible mise en œuvre du programme limite également l'évaluation de son impact. Les deux premières composantes ont pu toutefois être correctement évaluées.

Résultats clés

- R 9. **Pertinence** : Le PP est le fruit d'une bonne collaboration avec le gouvernement du Congo, il est en conformité avec les priorités fixées dans le Plan national de développement (PND), avec l'UNDAF (Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement, en anglais United Nations Development Assistance (UNDAF)) et avec les politiques du PAM. Il répond pertinemment aux besoins des populations en situation d'insécurité alimentaire. L'intégration des questions liées au genre a été prise en compte dès le départ dans tous les aspects du programme et le PAM cherche à promouvoir a place des femmes dans les postes décisionnaires des comités de soutiens. Cependant, certains aspects du programme manquent parfois de pertinence. À la suite de la réduction drastique du financement du PP, les activités de l'alimentation scolaire et du FSA ont été pertinemment priorisées. Néanmoins, le nombre de bénéficiaires est resté trop élevé par rapport aux ressources disponibles, ce qui a provoqué une assistance incomplète (vivres et transferts monétaires). Les conditionnalités post-transferts (FSA) ne sont pas adaptées aux besoins de la population. L'utilisation des téléphones portables pour les transferts monétaires pose des problèmes de mise en œuvre importants qui doivent être reconsidérés et adressés. Le programme est en cohérence avec les priorités des Nations unies au Congo. L'évaluation note une certaine complémentarité des programmes du PAM avec d'autres acteurs comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale sur des objectifs communs, mais estime qu'une collaboration plus importante est nécessaire pour avoir un impact réel.
- R 10. **Efficacité** : Pour la composante 1 (AS), les SPR (Standards Project Reports) indiquent que les objectifs sont atteints : pour les bénéficiaires des cantines scolaire à hauteur de 105 % pour l'année 2015 et de 62 % pour l'année 2016 et de respectivement 54,3 % et 20,4 % en termes de distribution de vivres dans les écoles pour les années 2015 et 2016. À mi-parcours, les taux de fréquentation et de rétention sont au-delà des objectifs de fin de programme, et le taux d'abandon est à 2,30 % pour un objectif de fin de programme à 2 %. Le taux de fréquentation des enfants autochtones inscrits dans les écoles ORA est passé de 30 % à 90 % dans le département de la Likouala.
- R 11. Pour la composante 2 (FSA) 5 % des bénéficiaires initialement prévus (27 % du nombre de bénéficiaires révisé) n'ont reçu qu'une dizaine des dix-huit versements de 30 000 francs CFA (soit 60 dollars étasuniens par mois) prévus dans le cadre de la composante 2 (FSA). Ils n'ont pas pu bénéficier de formations professionnalisantes ou de soutien à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) faute de financement des programmes.
- R 12. Dans le cadre des composantes 1 (AS) et 2 (FSA), les activités liées au développement des capacités sont principalement basées sur la formation aux outils nécessaires au suivi des programmes². L'appui du PAM au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) a permis de mettre sur pied une politique nationale d'alimentation scolaire. Même si le développement des capacités est intégré jusqu'à un certain point dans la composante 1, les activités de développement des compétences souffrent d'un manque de vision stratégique, avec une feuille de route qui vise des objectifs de renforcement des capacités non seulement techniques au niveau des individus, mais également institutionnels tel qu'indiqué dans la politique de renforcement des capacités du PAM.

² Formation d'agents étatiques, soutien à des centres de santé et à des centres d'affaires sociales, activités d'assistance technique et appui pour la mise en place d'une politique nationale d'alimentation scolaire.

- R 13. La coordination avec d'autres partenaires est existante, mais non suffisante pour avoir un impact multisectoriel efficace.
- R 14. L'équipe d'évaluation relève la bonne participation des femmes aux programmes, cependant elles occupent peu de positions décisionnaires. L'impact sur l'autonomisation des femmes et sur la transformation des relations entre sexes ne peut pas être évalué avec les indicateurs du programme. Par ailleurs, les évaluateurs n'ont pas remarqué d'impact à ce niveau qui soit lié au PP.
- R 15. **Efficience** : L'efficience du programme a été variable selon les composantes, mais, globalement, elle a été largement affectée par la réduction importante du budget. En revanche, certains partenaires - comme l'association des pères spiritains du Congo (ASPC)-, ont eu un effet très positif sur l'efficience des programmes grâce à leur expérience et à leur connaissance approfondie de leur zone d'intervention du pays.
- R 16. Pour la composante 1 (AS), chaque repas a coûté 0,26 dollar étasunien³ (achat et transport), dont 46 % liés au transport et à l'entreposage. Néanmoins, le rapport coût/efficience d'une activité de cantine scolaire incluant les achats locaux ne peut pas être comparé au rapport coût/efficience d'une activité de cantine scolaire qui achète les vivres sur le marché international, car l'impact des achats sur les marchés locaux a une répercussion locale bien plus bénéfique pour la population que l'impact des achats sur les marchés internationaux.
- R 17. La sélection des bénéficiaires se fait de manière efficiente, notamment parce qu'elle est en grande partie réalisée en étroite collaboration avec le partenaire étatique.
- R 18. Pour la composante 2 (FSA), les intrants en termes de ressources humaines et de temps pour la mise en œuvre du FSA sont élevés notamment à cause de la conditionnalité post-transfert. L'utilisation des téléphones portables pour les transferts monétaires reste inefficace : les bénéficiaires n'ont pas les connaissances ou les ressources (électricité) pour s'en servir et les nombreux problèmes techniques liés à cette technologie font qu'elle est encore très peu utilisée au Congo.
- R 19. **Impact** : Faute de financement, aucune activité nutritionnelle à proprement parler n'a pu être mise en œuvre dans les composantes 1 (AS) et 2 (FSA), et aucun indicateur sur les activités pro-nutrition ne permet de constater un impact sur l'état nutritionnel des bénéficiaires.
- R 20. La composante d'alimentation scolaire a un effet sur l'accès à l'école, mais l'équipe d'évaluation estime que cela ne suffit pas pour affirmer qu'il y a un impact sur l'accès à l'éducation. D'autres indicateurs seraient nécessaires comme par exemple la qualité de l'enseignement.
- R 21. Les bénéficiaires des FSA affirment avoir ressenti un réel changement dans leur vie durant la période des transferts monétaires. Cependant, ils constatent être dans la même situation aujourd'hui qu'avant d'avoir participé au programme. Par la conditionnalité des transferts monétaires, la composante 2 (FSA) a eu un effet direct sur l'accès à la santé. Aux dires des bénéficiaires, il n'y a cependant pas d'impact sur leur changement de comportement vis-à-vis de la fréquentation des centres de santé un fois le programme terminé.
- R 22. **Durabilité** : Le gouvernement, avec l'appui technique du PAM, a travaillé à l'élaboration et à la mise en place des textes régissant une Direction de l'alimentation scolaire, qui coordonnerait toutes les activités d'alimentation scolaire. Pour des raisons principalement budgétaires, la réduction de l'implication financière et politique, et, par conséquent, technique du gouvernement, fait qu'il aura du mal à s'appropriier les

³ 24 481 128 dollars/132 534 élèves bénéficiaires/4 ans/180 jours.

programmes d'alimentation scolaire du PAM autant que ceux du FSA. La durabilité des programmes souffre également de l'absence d'une stratégie de développement des compétences des agents étatiques au niveau du PAM. Les communautés sont intégrées aux programmes, mais n'envisagent pas leur continuité sans la présence du PAM. Le prochain rapport SABER permettra de se faire une meilleure idée de l'appropriation par le gouvernement des programmes d'alimentation scolaire.

Conclusions générales

- R 23. **Pertinence** : Le PP est globalement pertinent et répond à des besoins identifiés des populations vulnérables. Cependant, la pertinence de certains aspects du programme, notamment le renforcement des capacités, l'approche hommes-femmes et les modalités de transfert de la composant 2 (FSA), sont à renforcer.
- R 24. **Efficacité** : Selon les SPR, la composante 1 (AS) a touché, en 2015, 105 % des bénéficiaires prévus et 62 % en 2016. À mi-parcours, les taux de fréquentation et de rétention sont au-delà des objectifs de fin de programme, et le taux d'abandon est à 2,30 % pour un objectif de fin de programme à 2 %. Selon les mêmes sources, 5 % des bénéficiaires initialement prévus (27 % du nombre révisé) ont reçu une dizaine des dix-huit versements de 30 000 francs CFA dans le cadre de la composante 2 (FSA). Outre un meilleur financement, les deux facteurs majeurs qui pourraient contribuer à une amplifier l'efficacité des programmes sont une coordination plus poussée entre les différents acteurs et un meilleur développement des capacités institutionnelles de l'État.
- R 25. **Efficiace** : L'efficiace du programme a été variable selon les composantes, mais de manière globale, elle a été largement affectée par la réduction importante du budget.
- R 26. **Impact** : Les bénéficiaires rencontrés ont été unanimes à déclarer avoir ressenti un impact sur leur vie au moment de la mise en œuvre des programmes. Le manque d'indicateurs rend difficile toute mesure de cet impact dans la durée.
- R 27. **Durabilité** : Malgré les efforts de coordination entre le gouvernement et le PAM durant ces quinze dernières années, la durabilité du programme est menacée, principalement par le désengagement financier, et, par conséquent, technique et institutionnel, du gouvernement et par la faible mise en œuvre des activités du PAM liées au développement des capacités. De manière générale, les communautés n'envisagent pas la continuité des programmes sans la présence du PAM.

Recommandations

Les résultats et conclusions de cette évaluation ont mené l'équipe d'évaluation à présenter les recommandations suivantes :

Recommandation I - Avec l'appui du bureau régional, le bureau pays du PAM doit continuer de plaider auprès du gouvernement du Congo en faveur de nouveaux engagements politiques et financiers dans les programmes d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire. Pour ce faire, le BP du PAM devrait, dans les six prochains mois, développer une feuille de route qui fixe les objectifs à atteindre. Cela permettrait de mieux engager la direction du BP dans la continuation de ses actions de plaidoyer, en appuyant les requêtes auprès de la primature des ministères concernés pour la priorisation dans l'agenda national des programmes menés en coordination avec le PAM.

Recommandation II - Avec l'appui du bureau régional, le bureau pays du PAM doit continuer ses efforts pour l'appropriation technique par l'État des programmes d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire afin de

permettre une pérennisation des activités. Pour élaborer cette vision à long terme, le BP du PAM devrait, dans les quatre prochains mois, se doter d'un point focal en développement des capacités : il serait en charge, avec les ministères concernés, de la réalisation d'un diagnostic de besoins. Sur la base des résultats obtenus, une feuille de route priorisant les actions de renforcement serait élaborée.

Recommandation III – Le BP du PAM doit mettre intensifier le lien entre production locale et cantines scolaires, comme indiqué dans la politique nationale d'alimentation scolaire et dans la politique en matière d'alimentation scolaire du PAM. Dès que les fonds le permettront, le BP du PAM devrait mener une étude de marché identifiant les ressources potentielles de productions locales. Ainsi, les parties prenantes, incluant les communautés, pourront considérer différentes alternatives d'achat local.

Recommandation IV - Le BP du PAM devrait reconsidérer la conditionnalité post-transfert et la modalité de transfert monétaire dans le cadre du programme de FSA. Cette conditionnalité représente un coût supplémentaire, non justifié aux yeux des évaluateurs, et la modalité impliquant les téléphones portables pose au Congo trop de problèmes techniques - ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays d'Afrique. Avant toute autre activité de filet de sécurité alimentaire, le BP du PAM devrait se pencher sur les études sur la conditionnalité post-transfert afin d'avoir une idée plus scientifique des enjeux. Après avoir sensibilisé ses partenaires étatiques, il lui faudrait mener une étude approfondie sur un mécanisme de transfert monétaire mieux adapté au contexte.

Recommandation V - Le BP du PAM doit intégrer davantage les problématiques hommes-femmes dans ses programmes. Cet engagement doit d'abord être pleinement endossé par la direction du bureau pays. Dans ce cas, le BP du PAM devrait former tous les agents à la problématique hommes-femmes, pour que l'égalité recherchée entre les sexes fasse partie des valeurs fondamentales de chacun d'entre eux. Le BP devrait réintégrer le ministère de la Promotion de la femme au sein de ses programmes, ainsi que des acteurs de la société civile militant pour le droit des femmes.

Recommandation VI - Le BP du PAM doit continuer de développer les partenariats avec les autres agences des Nations unies, des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales et des associations locales pour mettre en place des synergies autour de son activité d'alimentation scolaire. Dès à présent, la direction du BP du PAM devrait appuyer la mise en place effective de la direction de l'alimentation scolaire au sein du MEPSA, qui servira d'organe de coordination. Le PAM devrait ensuite rassembler tous les acteurs potentiels autour de cette direction pour une concertation de plusieurs jours, qui permettrait d'impulser de nouvelles synergies.

Recommandation VII – Au niveau de la composante 1 (AS), certains indicateurs de suivi et d'évaluation devraient être repensés afin de refléter de manière plus objective les résultats obtenus par le PAM et de mieux en mesurer l'impact. Dans les six prochains mois, il importerait de réfléchir à comptabiliser les bénéficiaires des cantines scolaires par année scolaire plutôt que par année civile dans les SPR, afin d'éviter les doublons. Pour renforcer le suivi et l'évaluation de cette composante, le PAM devrait mener une réflexion sur la mise en place d'indicateurs mesurant l'impact de l'accès à l'éducation au sens large (qualité de l'enseignement, réussite scolaire, etc.) ainsi que son impact sur les élèves à moyen et à long terme.

1. Introduction

1. Le BP du Programme alimentaire mondial (PAM) en République du Congo a commandé à The KonTerra Group une évaluation indépendante à mi-parcours de son programme pays 200648 (2015-2018). L'évaluation a pour objectifs⁴ la redevabilité face aux bénéficiaires et aux bailleurs, l'apprentissage au regard des défis et obstacles rencontrés depuis sa mise en œuvre, puis une dimension d'orientation stratégique pour contribuer à l'élaboration du plan stratégique du pays, qui commencera en 2018.
2. L'évaluation porte principalement sur 2 des 4 composantes du programme : la composante 1 sur l'alimentation scolaire (AS) et la composante 2 sur les filets de sécurité alimentaire (FSA). Pour des raisons de contraintes budgétaires, la composante 3 sur la nutrition et la composante 4 sur le développement des capacités face aux risques de catastrophe n'ont que très peu - ou n'ont pas du tout - été mises en œuvre. À la demande du PAM, seule la pertinence de ces deux dernières composantes a été évaluée (cf. annexe 1 – termes de référence).
3. Les principales parties prenantes de cette évaluation sont les bénéficiaires, le gouvernement, à différents niveaux (local, régional, départemental et ministériel), les ONG partenaires du PAM, les bailleurs de fonds, le BP, et le bureau régional du PAM (cf. annexe 9 pour la liste exhaustive des parties prenantes). Les destinataires de cette évaluation sont principalement le BP et ses sous-bureaux du PAM, les ministères⁵ impliqués dans le programme ainsi que le bureau régional du PAM de Johannesburg. Les observations et les recommandations de cette évaluation serviront comme guide de prise de décisions et de redevabilité face aux bénéficiaires et aux donateurs.

1.1. Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation

4. Cette évaluation de mi-parcours est la première du programme pays 200648 et couvre sa mise en œuvre en République du Congo de janvier 2015 à juin 2017. Le rapport de démarrage a été finalisé fin septembre⁶. La collecte de données a eu lieu du 2 au 20 octobre, période durant laquelle l'équipe d'évaluation a rencontré les différentes parties prenantes ainsi que le groupe de référence.
5. Le programme a été approuvé lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration, le 12 novembre 2014. Il a débuté le 1^{er} janvier 2015 et s'est déroulé jusqu'au 31 décembre 2018⁷. Le programme pays a été élaboré à la suite d'une mission d'évaluation faite en collaboration avec le gouvernement congolais, ainsi que plusieurs autres agences des Nations unies⁸. Le programme pays 200648 fusionne les précédents programmes de développement du PAM : le 200211 axé sur le filet de sécurité

⁴ Objectifs tirés des termes de référence.

⁵ Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ; le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire ; le ministère de la Santé et de la Population ; le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale ; le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ; le ministère de l'Économie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

⁶ Le rapport de démarrage ayant pris du retard à la suite du changement du chef d'équipe d'évaluation.

⁷ Le bureau pays est en passe de signer un accord pour recevoir des fonds du McGovern-Dole et ainsi poursuivre les activités de cantine scolaire sur trois années supplémentaires.

⁸ PAM, Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM Congo 2015-2018.

alimentaire et le 200144 axé sur l'alimentation scolaire. Le PAM met en place des programmes de cantine scolaire au Congo depuis 2001 et de filet de sécurité alimentaire depuis 2011.

6. Il était prévu que le programme soit mis en œuvre dans tous les départements du pays, hormis la Sangha et la Cuvette-Ouest, régions peu peuplées et difficiles d'accès. Principalement à cause de contraintes budgétaires, les régions de Niari, Kouilou et Brazzaville ont également été exclues du programme (cf. carte 1).
7. Le programme pays 200648 s'articule autour des quatre composantes suivantes⁹ :

- a. Alimentation scolaire (AS), composante 1, en milieu rural, qui vise à « assurer aux écoliers du primaire une alimentation équilibrée, issue de la production locale, pour favoriser l'accès à l'éducation ». Selon les chiffres initiaux¹⁰, cette composante devait toucher 132 534 élèves, dont la moitié de filles, dans plus de 800 écoles. Il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation de valider le nombre de bénéficiaires. Une des raisons majeures en est l'unité de mesure utilisée dans les rapports standards de projets (SPR – Standard Project Report) qui est l'année civile. Un comptage en année civile entraîne un double comptage de certains bénéficiaires¹¹. Un comptage des bénéficiaires par année scolaire serait plus juste.



Carte 1 : Départements du Congo (pays-monde.fr)

- b. Filet de sécurité sociale alimentaire (FSA), composante 2, qui « aide le gouvernement à mettre en place un filet de sécurité sociale au profit des ménages vulnérables ». Selon les chiffres initiaux, cette composante devait aider 6 000 ménages comptant une personne vivant avec le VIH et/ou la tuberculose dont

⁹ PAM, Programme de Pays – République du Congo 200648 (2015-2018) - WFP/EB.2/2014/7/3, octobre 2015, p. 3.

¹⁰ Ibid., p. 11

¹¹ De manière exagérée, on peut imaginer qu'une année sur deux le PAM touche 10 élèves puis 1 000 élèves, puis 10 élèves puis 1 000 élèves et ainsi de suite pendant dix ans. Avec un comptage par année civile il apparaîtrait que le PAM touche 1 010 élèves toutes les années civiles soit 10 100 élèves en dix ans, alors qu'en réalité il n'aurait touché que 10 élèves durant cinq années scolaires puis 1 000 élèves durant les cinq autres et ainsi toucher 5 050 élèves en dix ans.

3 780 femmes et 13 600 ménages comptant une femme enceinte ou une femme allaitante (FEFA)¹². Au 7 juin 2017, 525 ménages¹³ avaient bénéficié du FSA¹⁴.

- c. Nutrition, composante 3, pour « offrir un soutien nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose qui suivent un traitement et souffrent de la malnutrition, et un complément alimentaire aux femmes enceintes et aux mères allaitantes ainsi qu'à leurs enfants âgés de 6 à 23 mois, pour prévenir le retard de croissance ». Selon les chiffres initiaux, cette composante devait concerner 25 000 personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose qui souffrent de malnutrition dont 16 750 femmes, 10 000 FEFA et 10 000 enfants de 6 à 23 mois dont la moitié de filles. Selon les SPR 2015 et 2016, 2 666 personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose ont reçu un soutien nutritionnel en 2015 et aucune en 2016, faute de financement. Soixante et onze personnes¹⁵ vivant avec le VIH et/ou la tuberculose ont intégré le programme de filet de sécurité alimentaire.
- d. Développement des capacités et réduction des risques de catastrophe (DC-RRC), composante 4, en « apportant un appui technique au gouvernement pour améliorer la gestion des risques et des catastrophes ». Cette composante n'a pas été mise en œuvre.

- 8. La composante 1 (AS) a ciblé les écoles primaires en milieu rural. Ses effets attendus sont : i) un accroissement de l'accès à l'enseignement primaire, de la rétention scolaire et de la capacité d'apprentissage ; ii) un renforcement des capacités nationales de gestion de l'alimentation scolaire ; iii) l'établissement de liens entre l'alimentation scolaire et la production agricole locale ; et iv) l'amélioration de la nutrition des élèves sur le long terme¹⁶. Les indicateurs de suivi des produits et des effets directs peuvent être consultés en annexe 3.
- 9. Afin de distribuer des repas chauds à la mi-journée dans les écoles pendant les 180 jours de l'année scolaire, les activités suivantes étaient prévues¹⁷ : sélection de 800 écoles ; achat de 15 789 tonnes de vivres dont 1 000 tonnes au niveau national ; transport et livraison de vivres dans les écoles ; développement des capacités des inspecteurs, des directeurs d'école et des comités de gestion dans la gestion des cantines scolaires ; appui à 100 groupements d'exploitants et 900 petits exploitants¹⁸ pour fournir une partie des aliments des cantines scolaires ; achat d'une partie des vivres sur les marchés locaux (comme recommandé par la mission d'évaluation susmentionnée) ; projet pilote dans cinq écoles (500 élèves) pour lutter contre les carences en micronutriments ; appui du PAM au gouvernement pour le soutenir dans la production de farine de manioc enrichie, qui servirait ensuite à l'alimentation dans les écoles. Il était prévu que, en 2017, le gouvernement reprenne la gestion de 18 % des cantines scolaires et de 12 % supplémentaires en 2018.

¹² Soit 117 600 bénéficiaires dont 74 088 filles/femmes (63 %).

¹³ VAM/PAM, Résultats du suivi – Évaluation et baseline « filet de sécurité alimentaire », juin 2017. Chiffre donné sans être désagrégé ni par sexe ni par type de bénéficiaire. Les SPR ne donnent pas de chiffre par ménage.

¹⁴ La répartition entre les FEFA et les personnes atteintes du VIH et/ou de la tuberculose n'est pas donnée, ni dans le PDM, ni dans les rapports standards de projet 2015 et 2016.

¹⁵ Trente-trois personnes à Sibiti et trente-huit Owando, selon les agents du PAM sur le terrain.

¹⁶ Tiré du programme pays, document WFP/EB.2/2014/7/3 ; p. 10.

¹⁷ Il n'y a pas de liste exhaustive des activités liées à la composante 1. Les activités citées sont tirées des différents documents d'exécution fournis par le PAM.

¹⁸ Les chiffres concernant les groupements et les petits exploitants sont tirés des SPR ; ils ne sont pas mentionnés dans le document du programme pays WFP/EB.2/2014/7/3.

10. La composante 2, filet de sécurité alimentaire (FSA), a comme objectifs principaux : i) d'améliorer la consommation alimentaire des ménages ciblés ; ii) d'assurer l'accès des femmes enceintes et/ou allaitantes aux services de soins ; iii) d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose ; iv) d'accroître l'observance du traitement chez ces mêmes personnes ; et v) de renforcer le gouvernement dans la mise en œuvre d'un filet de sécurité sociale¹⁹. Les indicateurs de suivi des produits et des effets directs peuvent être consultés en annexe 4. Les activités liées à la composante 2 (FSA)²⁰ étaient initialement la formation des agents sociaux et des cadres des circonscriptions sociales, la sélection des boutiques dans lesquelles les bénéficiaires pourraient retirer leurs vivres en échange de bons, le transfert des bons de 60 dollars É.-U. (30 000 francs CFA) par bénéficiaire et par mois sur une période maximale de 18 mois consécutifs (soit un total de 17 016 000 dollars) et la proposition d'activités génératrices de revenus ou de formations qualifiantes, afin que les bénéficiaires puissent quitter le filet de sécurité alimentaire. Il était prévu que, en 2017, le gouvernement reprenne la gestion de 12 000 bénéficiaires dans les régions déjà soutenues de Brazzaville et Pointe-Noire.
11. La composante 3 (nutrition) a comme objectifs principaux de : i) promouvoir la récupération nutritionnelle des personnes sous traitement antirétroviral et sous traitement de brève durée sous surveillance directe ; ii) prévenir la malnutrition chronique chez les FEFA et chez les enfants de moins de deux ans ; iii) améliorer la nutrition de tous les bénéficiaires, au moyen d'une stratégie de communication pour le changement des comportements ; et iv) développer la capacité des agents des centres sociaux et des centres de santé à effectuer le suivi et à dispenser des conseils nutritionnels. Ces indicateurs de suivi figurent en annexe 5.
12. Le document initial du PP 200648²¹ fait état de plusieurs activités liées à la composante nutrition. Il était prévu d'offrir pendant six mois un supplément nutritionnel aux personnes dont l'indice de masse corporelle est inférieur ou égal à 18,5 et d'offrir un appui nutritionnel à toutes les personnes vivant avec le VIH et/ou avec la tuberculose²² ainsi qu'une intégration dans le système de filet de sécurité alimentaire pour les personnes les plus vulnérables. En coordination avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM comptait lancer un projet pilote de prévention dans le département de la Lékoumou pour viser 10 000 FEFA et 10 000 enfants âgés de 6 à 24 mois qui auraient été pris en charge dans les centres de santé. Les FEFA auraient bénéficié de la distribution de micronutriments durant un an et les enfants de 6 à 24 mois d'une dose réduite de supplément nutritif de lipides. Dans le cadre d'évaluations régulières, des leçons auraient pu être tirées de ce projet pilote. Une stratégie de communication pour le changement des comportements sur l'ensemble du PP 200648 était prévue : formation des agents sociaux, campagnes sur les meilleures pratiques d'alimentation, notamment l'alimentation (et l'hygiène) du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), brochures et affiches dans les boutiques, dans les centres de santé et dans les écoles.
13. La composante 4 (DC-RRC) a comme objectifs principaux de : i) renforcer les capacités nationales en matière de gestion des risques, réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine, et favoriser l'adaptation au changement

¹⁹ Tiré du programme pays, document WFP/EB.2/2014/7/3 ; p. 12.

²⁰ Il n'y a pas de liste exhaustive des activités liées à la composante 2. Les activités citées sont tirées des différents documents d'exécution fournis par le PAM.

²¹ WFP/EB.2/2014/7/3.

²² Dans les départements du Niari, de la Lékoumou, des Plateaux, de Brazzaville et de Pointe-Noire.

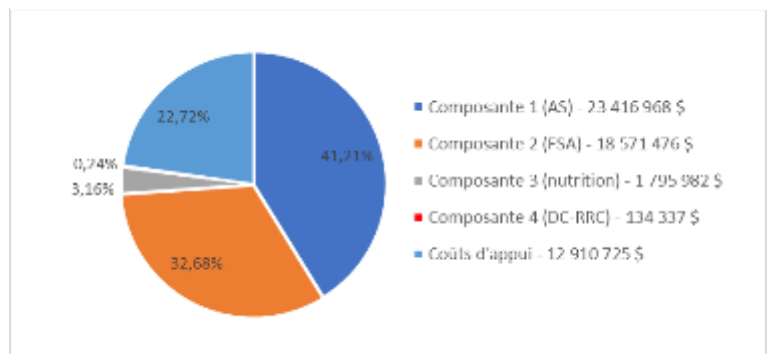
climatique, notamment grâce à la formation et à des exercices de simulation de situations de crise ; et de ii) proposer des outils pour l'alerte rapide, la planification des interventions d'urgence et l'analyse des risques²³. Le rôle du PAM était d'aider le gouvernement à parfaire sa stratégie de gestion des risques de catastrophe et de créer une plateforme permettant de faire face à ces risques et à ces catastrophes de manière plus efficace. Les indicateurs de suivi de la composante 4 sont consultables en annexe 5-bis.

14. Les partenaires du PAM sont :

- Composante 1 (AS) : le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le ministère de l'Économie, du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé et l'Association des pères spiritains du Congo (ASPC).
- Composante 2 (FSA) : le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, des associations locales telles que l'association Vie et espoir ou l'association Pro vie santé.
- Composante 3 (nutrition) : le ministère de la Santé et de la Population.
- Composante 4 (DC-RRC) : le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

15. Le coût total du programme est de 56,8 millions de dollars É.-U. Il était initialement prévu que 60 % du budget fût financé par chacun des ministères de la République du Congo, partenaires des différentes composantes²⁴. En 2015, la République du Congo s'engage à financer 3,4 millions de dollars (soit 32,4 % du budget prévisionnel de l'année), mais à cause de la crise pétrolière, le gouvernement ne disposera plus des fonds nécessaires pour tenir ses engagements²⁵. En 2016 et en 2017, aucun engagement formel n'est pris par l'État, bien que les lignes de la contrepartie du PAM soient prévues dans le budget annuel adopté par l'Assemblée nationale. Au 6 août 2017²⁶, seulement 16,8 % du budget sont provisionnés. Les autres donateurs sont le Japon, la Commission européenne et le Brésil²⁷. Malgré ces manquements financiers, aucune révision budgétaire n'a été faite à ce jour.

Figure 1 : Budget prévu par composante



²³ Tiré du programme pays, document WFP/EB.2/2014/7/3 ; p. 14.

²⁴ Soit 40 321 009 dollars étasuniens selon la lettre d'entente entre le gouvernement de la République du Congo et le PAM datant d'avril 2015.

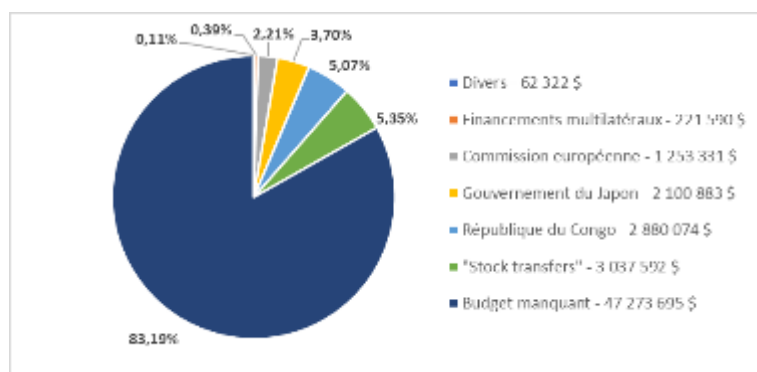
²⁵ Ces 3,4 millions de dollars ont été avancés par le PAM sur la base d'engagements pris avec le gouvernement, qui n'ont pu être tenus à ce jour.

²⁶ PAM, « Resource situation », 6 août 2017,

http://one.wfp.org/operations/current_operations/ResUpdates/200648.pdf?_ga=1.187105448.1266722792.1490354006.

²⁷ Le Brésil est mentionné comme donateur dans les TdR mais pas dans le « Resource situation » du PAM.

Figure 2 : Situation des ressources au 6 août 2017



contribution de 32 millions de dollars É.-U.²⁸ pour continuer de financer la composante alimentation scolaire au-delà du budget prévisionnel de l'actuel programme pays.

16. Les autres opérations du PAM en cours sont l'opération d'urgence (EMOP) 200799 portant assistance aux réfugiés centrafricains et l'opération d'urgence 201066 qui fournit une assistance aux populations déplacées du département du Pool à la suite des révoltes post-élection présidentielle de 2016. Il n'y a pas de synergies entre ces opérations et le PP 200648. Fin 2017, le PAM devrait recevoir une

1.2. Contexte

17. **Généralités** : La République du Congo, également connue sous le nom de Congo-Brazzaville, est une composante majeure du bassin du fleuve Congo, deuxième plus grand fleuve du monde après l'Amazone. Le pays occupe une superficie de 342 000 km² ; 60 % du territoire est doté de forêts tropicales, et les 40 % restants sont de la savane arborée. Son nom évoque la grandeur du royaume du Kongo que le Portugais Diego Cão découvrit en 1482. Ce pays d'Afrique centrale compte aujourd'hui près de 5 millions d'habitants (avec une croissance démographique de 3,68 %²⁹) ; l'espérance de vie est de 62,5 ans³⁰. Les zones urbaines regroupent 64 % de la population³¹. La population autochtone (les Pygmées – peuple de chasseurs-cueilleurs) représente 8 % de la population. Depuis son indépendance en 1960, le Congo connaît une histoire politique mouvementée. Le pays a traversé de nombreuses guerres civiles de 1993 à 1999, qui l'ont laissé exsangue. Malgré la relative stabilité politique de ces quinze dernières années, l'élection présidentielle de 2016 a généré des troubles politiques, qui ne sont pas aujourd'hui complètement résolus.

18. **Contexte politique, économique et pauvreté** : Si la situation politique s'est apaisée ces quinze dernières années, il subsiste des défis en matière de gouvernance politique et économique pour mener le pays vers un meilleur développement économique et social³². Ceux-ci comprennent la corruption³³, les entraves à la liberté et aux droits civils³⁴ et l'insécurité³⁵. Des engagements politiques importants tels que

²⁸ 32 662 052 dollars É.-U. financés par le département de l'Agriculture étasunien (USDA) à travers son programme « McGovern–Dole International Food for Education and Child Nutrition Program ».

²⁹ PopulationData.net : <https://www.populationdata.net/pays/congo/> consulté le 14 novembre 2017.

³⁰ Selon le département des Affaires économiques et sociales des Nations unies, <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Interpolated/>, consulté le 15 août 2017.

³¹ Programme pays 200648, document WFP/EB.2/2014/7/3.

³² Democracy Index 2016.

³³ Le pays occupe la 159^e position sur 176 pays dans le classement du Transparency International Corruption Perception 2016.

³⁴ Le pays a l'étiquette "non-libre" dans le classement de Freedom House (carte des libertés dans le monde 2017 – Populistes et autocrates : la double menace envers la démocratie).

³⁵ En référence aux troubles dans la région du Pool.

l'approbation en 2013 de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI - Extractive Industries Transparency Initiative) ont été pris par le gouvernement, montrant son engagement pour l'amélioration de la gouvernance économique. Néanmoins, la transformation de ses importantes ressources naturelles (1,6 milliard de barils de réserves de pétrole et 90 milliards de mètres cubes de gaz naturel) en une croissance socio-économique soutenue et une réduction significative de la pauvreté restent à réaliser. La dépendance économique vis-à-vis de ces ressources a entravé l'investissement dans d'autres secteurs, et leur développement, ainsi en agriculture et en sylviculture³⁶.

19. Le Congo est un pays à développement moyen avec un indice de développement humain de 0,592 (la moyenne des pays subsahariens étant de 0,523)³⁷. À la suite du choc pétrolier de 2014, la croissance du PIB recule pour la quatrième année consécutive avec un taux négatif de - 2,8 % en 2016 et - 1,1 % en 2017³⁸. Cela a provoqué des réductions considérables de l'investissement social et pour la diversification des secteurs économiques³⁹. Les perspectives pour la période 2017-2019 prévoient une croissance moyenne de 0,9 %⁴⁰. Selon une étude de 2015 du Fonds monétaire international (FMI), le taux national de pauvreté s'établit à 46,5 %⁴¹. Entre 2005 et 2011, la pauvreté urbaine a baissé de 43,3 % à 30 % alors qu'en zone rurale elle est passée de 65,2 % à 74,8 %⁴². Selon une autre étude menée en 2006⁴³, qui utilise une approche multidimensionnelle non-monétaire⁴⁴, la pauvreté toucherait 70,67 % des ménages. La population autochtone est la catégorie la plus pauvre et la plus vulnérable.
20. Le système de sécurité sociale au Congo couvre moins de 20 % de la population. En 2011, le gouvernement amorce une réforme de la sécurité sociale en voulant l'étendre à des catégories sociales exclues du système traditionnel⁴⁵. Le PAM accompagne le gouvernement dans cette réforme en entamant dès 2011 les premiers projets pilotes de filets sociaux alimentaires à Pointe-Noire et à Brazzaville. En janvier 2015, le projet Lisungi, système de filets sociaux, est lancé avec le soutien de la Banque mondiale, avec pour objectif l'accès à la santé et à l'éducation. Les filets sociaux alimentaires du PAM et le projet Lisungi de la Banque mondiale ont été conçus pour répondre à la demande du gouvernement congolais d'être accompagné dans la mise en œuvre de sa politique nationale d'action sociale, développée en 2012.
21. **Sécurité alimentaire, santé et nutrition** : En raison de la faible diversification de l'économie et de la faible productivité de l'agriculture, 14,2 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 1,7 % sévèrement et 12,5 % modérément⁴⁶. Alors que la République du Congo compte 10 millions d'hectares de terres arables,

³⁶ Banque mondiale : <http://www.banquemonde.org/fr/country/congo/overview>, consulté le 14 novembre 2017.

³⁷ Rapport de développement humain 2016 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

³⁸ Ibid.

³⁹ World Bank Country Overview, Octobre 2017.

⁴⁰ Banque mondiale : <http://www.banquemonde.org/fr/country/congo/overview>, consulté le 14 novembre 2017.

⁴¹ Pourcentage de la population qui vit avec un revenu disponible en deçà du seuil de pauvreté.

⁴² FMI, République du Congo, Questions générales, juillet 2015.

⁴³ Ambapour, S., « Pauvreté multidimensionnelle au Congo : une approche non monétaire », 2006.

⁴⁴ Localisation du ménage, caractéristiques de ses membres, éducation, santé, emploi, possessions du ménage et caractéristiques du logement.

⁴⁵ Loi n° 31-2011 du 15 juillet 2011.

⁴⁶ Agence d'information d'Afrique centrale, juillet 2015, <http://adiac-congo.com/content/nutrition-linsecurite-alimentaire-demeure-encore-une-preoccupation-pour-le-congo-35317>, consulté le 15 août 2017.

seulement 3 à 4 % sont utilisés⁴⁷ et le pays importe chaque année 70 % de quoi couvrir ses besoins alimentaires.

22. « En 2012, environ 62 % des décès ont été causés par des maladies transmissibles, maternelles ou prénatales, ainsi que par les conditions de nutrition. Le pourcentage de la population âgée entre 15 et 49 ans vivant avec le VIH a diminué, passant de 4,4 % en 2003 à 2,5 % en 2013, mais [...] reste un problème de santé majeur⁴⁸ ». La tuberculose constitue également un véritable problème de santé publique. Le taux de VIH parmi les tuberculeux aujourd'hui est de 23 %⁴⁹.
23. Le retard de croissance (ou malnutrition chronique) affecte 21,3 % des enfants de moins de 5 ans, soit 200 000 enfants qui n'atteindront pas leur plein potentiel cognitif et physique. L'émaciation (ou malnutrition aiguë) est estimée à 8,2 % chez les enfants de moins de 5 ans dont 2,6 % sous forme sévère⁵⁰. 66,7 % des enfants de 6 à 59 mois souffrent d'anémie ferriprive (manque de fer). Cette prévalence est de 55 % chez les femmes en âge de procréer⁵¹. Le gouvernement de la République du Congo, par le biais du ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, a créé en mai 2012 la Commission nationale pour la fortification des aliments (CNFA). En 2015, le gouvernement a mis en place un Cadre stratégique de lutte contre la malnutrition au Congo (Horizon 2025) dont l'objectif est de réduire d'au moins 50 % la prévalence de toutes les formes de malnutrition chez les populations vulnérables d'ici 2025.
24. **Éducation** : « Selon les annuaires statistiques des ministères en charge des enseignements et de la formation, les effectifs scolaires sont en hausse à tous les niveaux. Les effectifs du préscolaire sont passés de 27 639 en 2005 à 53 920 en 2012 : ceux du primaire de 617 010 en 2005 à 734 493 en 2012 ; ceux du 1^{er} et 2^d cycles secondaires sont passés respectivement de 193 238 à 253 984 et de 52 296 à 79 475 entre 2005 et 2013 »⁵². Le taux net de scolarisation⁵³ dans l'enseignement primaire est de 85,9 % en 2011 selon le document de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. Le taux net de scolarisation est légèrement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, et quasiment identique pour les filles et les garçons ; 24 % des élèves ne terminent pas le cycle primaire⁵⁴ et seuls 60 % des enfants sont scolarisés dans le secondaire⁵⁵. Le taux d'alphabétisation est de 80,91 %⁵⁶. Selon le rapport SABER de 2015, « le système se caractérise par l'insuffisance des capacités physiques d'accueil, le déficit en personnel enseignant, les disparités et les inégalités, ce qui ne garantit pas un accès équitable et une éducation de qualité ».

⁴⁷ InfoCongoPresse, <http://www.infocongpresse.com/secteuragriculture.html>, consulté le 15 août 2017.

⁴⁸ SABER (Systems Approach for Better Education Results) rapport pays 2015, République du Congo – Politiques d'alimentation scolaire, p. 3.

⁴⁹ OMS, <http://who.int/countries/cog/areas/tuberculose/fr/>, consulté le 16 août 2017.

⁵⁰ https://www.unicef.org/congo/situation_10654.html, consulté le 15 août 2017.

⁵¹ République du Congo, Cadre stratégique de lutte contre la malnutrition au Congo – Horizon 2015, avril 2015.

⁵² Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, République du Congo, page 37.

⁵³ Le taux net de scolarisation (TNS) au primaire représente la proportion des enfants de 6 à 11 ans qui sont inscrits dans le cycle primaire. Quand cette proportion atteint 100% dans un pays, on dit que le pays a réalisé la scolarisation primaire universelle.

⁵⁴ Enquête congolaise auprès des ménages, 2012.

⁵⁵ Partenariat mondial pour l'éducation, <http://www.globalpartnership.org/fr/country/republic-congo>, consulté le 15 août 2017.

⁵⁶ PopulationData.net: <https://www.populationdata.net/pays/congo/> consulté le 14 novembre 2017.

25. **Risques et catastrophes**⁵⁷ : Le Congo est vulnérable au changement climatique et a connu diverses catastrophes d'origine humaine. De graves inondations en 2002 et 2007 ont touché respectivement 53 000 et 25 000 personnes. En 2011, des habitations et des biens ont été endommagés dans la Likouala et, en 2012, Brazzaville et Pointe-Noire ont été le théâtre d'importants dégâts et de déplacements de population. Ces phénomènes menacent la sécurité alimentaire des populations vulnérables, car ils détruisent les biens et les moyens d'existence, limitent l'accès aux marchés et donnent lieu à l'adoption de stratégies de survie susceptibles de compromettre la nutrition sur le long terme. À moyen terme, le Congo pourrait devoir faire face à une hausse des températures annuelles, à un raccourcissement de la saison sèche et à une augmentation de la pluviométrie moyenne annuelle. Les infrastructures agricoles, marines et côtières sont les plus vulnérables⁵⁸. Les catastrophes touchent souvent plus durement les femmes, qui ont un accès limité aux filets de sécurité et à d'autres formes de protection sociale⁵⁹.

26. **Problématique hommes-femmes** : Alors que la Politique nationale genre du Congo de 2008 promeut l'égalité, la transversalité et l'engagement du gouvernement vis-à-vis des droits des femmes⁶⁰, l'index d'inégalité de genre est de 0,592 en 2016, ce qui met le Congo en 141^e place sur 188 pays⁶¹. Il n'existe aucune statistique officielle sur les violences faites aux femmes, mais plusieurs rapports dénoncent un taux élevé de violences physiques et psychiques⁶². Même si les filles et les garçons ont un taux de scolarisation similaire⁶³ dans le primaire, celles-là ne représentent que 19 % des élèves à l'université ; 73 % des femmes savent lire contre 86 % des hommes⁶⁴. « Quant à l'exercice du pouvoir, la présence des femmes est illustrée en 2002 de la manière suivante : 15 % au Sénat, 9,3 % à l'Assemblée nationale, 14,3 % au Gouvernement, 33,3 % au Conseil économique et social, 11,1 % à la Cour constitutionnelle, 15,8 % à la Cour suprême, 27,3 % à la Haute Cour de justice, 10,5 % des maires d'arrondissements. Cependant, il n'y avait aucune femme maire de commune, préfet, sous- préfet ou président de conseil communal en 2002 »⁶⁵. Dans les zones rurales, l'activité des femmes est axée sur l'agriculture vivrière, et, très souvent, elles préparent la farine de manioc⁶⁶.

1.3. Méthodologie de l'évaluation et limites

27. L'équipe d'évaluation est composée de trois personnes dont les rôles et les responsabilités sont décrits en annexe 2. Afin d'atteindre les objectifs fixés par l'évaluation et conformément aux TdR, le programme a été apprécié selon les critères

⁵⁷ Tiré du Programme de pays – République du Congo 200648 (2015-2018).

⁵⁸ Projet de l'Adaptation Learning Mechanism. *Supporting Integrated and Comprehensive Approaches to Climate Change Adaptation in Africa – Congo (Brazzaville)*. 2010.

⁵⁹ Plan stratégique du PAM pour 2014-2017.

⁶⁰ Ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Politique nationale genre du Congo, avril 2008 (p. 22).

⁶¹ PNUD. Rapport sur le développement humain, 2016.

⁶² APC, Azur Development, mars 2015. Congo's online domestic violence map Building access to justice, health care and social rehabilitation for survivors.

⁶³ UNICEF, https://www.unicef.org/french/infobycountry/congo_statistics.html, consulté le 31 août 2017.

⁶⁴ <http://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.MA.ZS>, consulté le 15 juillet 2017.

⁶⁵ Mbalamona.E ; Accès des femmes sur le marché du travail au Congo Brazzaville : contraintes et perspectives ; 2011.

⁶⁶ Ibid

de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité⁶⁷. Afin de mesurer ces cinq critères, l'équipe d'évaluation a répondu aux questions posées dans les termes de référence⁶⁸.

28. L'approche méthodologique s'est voulue rigoureuse afin d'assurer l'intégrité des données, l'impartialité des évaluateurs et la véracité factuelle. Ainsi, tout au long du processus, les membres de l'équipe ont vérifié, comparé et triangulé les informations recueillies. Les données ont été collectées sur la base de la matrice d'évaluation (cf. annexe 6), qui indique comment un panel d'indicateurs, de données, de documents et de méthodes ont permis de répondre aux questions posées. Avant et après la mission sur le terrain, l'équipe d'évaluateurs a rencontré le groupe de référence afin de s'accorder dans un premier temps puis de restituer les résultats préliminaires dans un second temps.
29. Les méthodes utilisées ont été les suivantes : une revue documentaire menée d'un bout à l'autre de l'évaluation (cf. annexe 7), quarante-huit entretiens semi-structurés menés avec diverses parties prenantes selon des guides d'entretien élaborés durant la phase de démarrage (cf. annexe 8), six groupes de discussion avec les bénéficiaires des filets de sécurité alimentaire et des comités de gestion des cantines scolaires, dix-neuf entretiens individuels menés sur une base plus informelle avec des parties prenantes et d'autres informateurs rencontrés sur le terrain et l'observation tout au long du travail sur le terrain. Les parties prenantes rencontrées sont les agents du PAM, les agents étatiques de l'éducation, de la santé et des affaires sociales, les partenaires de mise en œuvre, les différents ministères partenaires, les bénéficiaires, etc. La liste exhaustive des personnes rencontrées figure en annexe 9. Le calendrier des activités de collecte de données se trouve en annexe 10.
30. Trois départements, sur les sept couverts par le PAM, ont été visités durant la mission d'évaluation. Deux localités (Owando dans le département des Plateaux et Sibiti dans le département de la Lékoumou) ont été sélectionnées car ce sont les seules dans lesquelles ont été mises en œuvre à la fois les composantes 1 et 2 ; la troisième localité (le département de la Likouala) est la seule qui intègre les autochtones avec les écoles spécialisées ORA⁶⁹. Les écoles visitées et les bénéficiaires rencontrés ont été sélectionnés par l'équipe d'évaluation en coordination avec les agents du PAM pour prendre en compte les problématiques d'accès. Ainsi, les écoles et les bénéficiaires étaient à distance raisonnable des axes routiers principaux ; la contrainte du temps a dû être prise en compte.
31. Une approche de genre a été développée, pour mesurer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre du programme, ainsi que les effets générés par le programme sur l'équité entre les genres et sur l'autonomisation des femmes. Cette analyse a été réalisée au travers de la revue bibliographique et des entretiens avec les parties prenantes. Les entretiens avec les bénéficiaires ont été réalisés en séparant les hommes et les femmes autant que possible,

⁶⁷ Les évaluations de programmes humanitaires sont généralement menées selon ces cinq critères, définis par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE/CAD).

⁶⁸ Ces questions ont été légèrement amendées au cours de la phase de démarrage puis validées par le groupe de référence.

⁶⁹ Créées en 1980 pour les enfants Pygmées dans l'est du Cameroun, les écoles ORA (Observer, Réfléchir, Agir) sont des écoles de remise à niveau : elles permettent aux enfants qui ont un retard scolaire important de réintégrer le système éducatif normal au bout de trois ans.

ce qui a permis de mieux saisir les perceptions de chacun de ces groupes. Ainsi, l'équipe d'évaluation s'est efforcée de s'entretenir avec les bénéficiaires femmes dans un cadre propice à la discussion libre, tout en prenant en compte les us et coutumes locales, en respectant les habitudes culturelles et en s'assurant que la notion de confidentialité soit bien comprise. La taille restreinte de l'équipe n'a pas permis de recruter un/une spécialiste du genre. La question a été abordée en concertation entre les trois membres de l'équipe.

32. Pour des raisons de sécurité et d'éventuelles pressions pouvant être exercées sur les enfants, ces derniers n'ont pas été interviewés. Les informations essentielles ont pu être obtenues par l'intermédiaire de leurs parents.
33. Les principes d'éthique ont été appliqués, en respectant la confidentialité des informations recueillies pendant les entretiens. Chaque entretien a été introduit par une explication des objectifs de l'évaluation et de l'utilisation qui serait faite des informations collectées. La possibilité a été fournie aux interlocuteurs de ne pas répondre à certaines des questions. Tous les entretiens ont été réalisés en conformité avec les principes énoncés dans les directives éthiques pour l'évaluation (2008) du groupe d'évaluation des Nations unies (GENU), et avec les normes et règles d'évaluation du GENU de 2016.
34. La limite principale de cette évaluation est que, quelle que soit la composante, peu d'activités du programme ont pu être mises en place, à cause des contraintes budgétaires. Celles-ci ont été prises en compte dans l'évaluation de ce programme, notamment de son efficacité, qui en a fortement souffert. L'impact du programme a été restreint et son analyse, limitée. La portée de l'évaluation s'en trouve réduite, mais cela n'affecte pas sa pertinence. Une autre limite est la triangulation des données relatives au nombre de bénéficiaires des cantines scolaires. Les données du PAM sont toujours exprimées en années civiles, ce qui pose des problèmes de comptabilité des effectifs d'élèves sur une année scolaire (cf. paragraphe 6.a.). Les chiffres du PAM sur le terrain ne correspondent pas systématiquement entre eux, ni avec les rapports de projet standard 2015 et 2016⁷⁰. Il n'a pas été possible non plus de collecter ces données au niveau des inspecteurs d'académie ni au niveau du MEPSA. Le nombre exact de bénéficiaires par année scolaire n'a donc pas pu être établi. N'ayant ni le temps ni les moyens de trianguler le nombre de bénéficiaires des cantines scolaires, l'équipe d'évaluation n'a pas pu valider les chiffres énoncés dans les SPR du PAM. Aucune autre limite majeure n'a influencé cette évaluation.
35. La qualité de ce rapport est garantie par l'expérience des différents membres du groupe, la qualité des informations recueillies, la vérification des produits délivrés par le service qualité de The KonTerra Group, le gestionnaire d'évaluation et le système de contrôle de qualité externe, les contributions du BP, les contributions du bureau régional de Johannesburg et les contributions de l'ensemble du groupe de référence. Pour finir, le rapport est validé par le directeur pays du PAM au Congo.

⁷⁰ Par exemple, quand on demande à différents agents les chiffres pour un même département, les résultats diffèrent. Dans le rapport SPR 2016, le nombre de filles et de garçons bénéficiant des cantines scolaires est étonnamment identique.

2. Résultats de l'évaluation

2.1. Pertinence

2.1.1. Les activités du programme pays 200648 du PAM sont-elles appropriées aux besoins et au contexte de la population en insécurité alimentaire tout en prenant en compte la problématique hommes-femmes ?

36. En décembre 2013, le PAM, en collaboration avec le gouvernement du Congo et d'autres agences onusiennes, produit un rapport sur une mission d'évaluation en vue de l'élaboration du programme pays 200648⁷¹. Ce rapport confirme la pertinence des interventions du PAM⁷² basées sur une collaboration de plusieurs années avec différents ministères.
37. Comme mentionné ci-dessus, la République du Congo fait face à d'importants besoins en sécurité alimentaire (malnutrition aiguë et chronique), en accès à l'éducation⁷³ et à la santé. Le risque de catastrophes naturelles et l'insécurité dans la région du Pool n'améliorent pas la situation. Les femmes, les personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose ainsi que les populations autochtones sont des catégories sociales d'autant plus vulnérables.
38. Selon les agents du PAM interrogés, la problématique hommes-femmes a été prise en compte durant la conception du projet, notamment au travers du partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, même si ce dernier n'a pas continué à collaborer durant la mise en œuvre du programme⁷⁴. Le BP du PAM a un agent chargé de la problématique hommes-femmes, ce qui a permis d'apporter une attention particulière aux femmes et aux personnes les plus vulnérables. Cependant, il n'y a pas eu d'analyse des problématiques de genre permettant au PAM d'intégrer dans son PP des activités directement liées à l'évolution de la place des femmes dans la société, avec des indicateurs donnant à voir ces changements. Les indicateurs de performances basés sur la proportion de femmes incluses dans telle ou telle activité traduisent une sensibilisation aux questions de genre (cf. cadre logique en annexe 11), mais ne mesurent pas le changement éventuel de la place des femmes dans la société⁷⁵.
39. La composante 1 (AS), répond pertinemment à plusieurs besoins de la population congolaise. Les cantines scolaires ont le double objectif de permettre l'accès à l'éducation et de contribuer à la réduction de la malnutrition. Par ailleurs, les activités d'aide aux producteurs locaux peuvent permettre de redynamiser les marchés locaux en production alimentaire. Le PP a porté une attention particulière aux enfants autochtones, qui sont parmi les enfants ayant le moins accès à l'éducation. Une attention particulière est également portée à l'égalité entre filles et garçons dans l'accès

⁷¹ Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme Pays PAM Congo 2015-2018, décembre 2013.

⁷² Ibid., p. 11.

⁷³ Selon le Rapport de mission en vue de l'élaboration du programme pays PAM Congo 2015-2018, plus d'un tiers de la population n'a pas terminé l'école primaire, 2013.

⁷⁴ Il n'a pas été possible aux évaluateurs de rencontrer une personne ressource de ce ministère.

⁷⁵ Le même type de commentaire ressort du document « Synthesis report of operation evaluations (2016–2017) » : « WFP's operations showed increased gender sensitivity in numerical terms. However, approaches remain focused on including women rather than effecting gender-transformative change ».

à l'éducation primaire⁷⁶. Par ailleurs, le PAM cherche à promouvoir la place des femmes dans les postes décisionnaires des comités de soutien.

40. Son mandat et son avantage comparatif missionnent le PAM pour lutter, avec des partenaires, contre la malnutrition, en assurant aux populations vulnérables un accès physique et économique à un régime alimentaire équilibré et approprié⁷⁷. Compte tenu des indicateurs nutritionnels du pays (cf. paragraphe 1.2.3.), le projet pilote sur 500 écoles de la Cuvette pour pallier les carences en micronutriments était pertinent, et l'impact mesuré aurait pu servir à des fins d'apprentissage pour le PAM ainsi que pour un public plus large.
41. La composante 2 (FSA) répond directement au besoin d'accès à la santé et à l'amélioration de la consommation alimentaire des ménages. Cette composante prend en compte les besoins spécifiques des femmes, notamment des femmes enceintes et des femmes allaitantes⁷⁸. Ceci a été fait à juste titre, notamment si l'on considère que 21,3 % des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition chronique et que lutter contre le retard de croissance commence dès la conception de l'enfant. Mettre en avant l'importance du rôle de des femmes dans la lutte contre la malnutrition et leur accorder une place notable dans le programme de filet de sécurité alimentaire sont tout à fait pertinents dans le contexte sanitaire et social du Congo.
42. D'après le suivi post-distributions de juin 2017⁷⁹, qui analysait l'évolution des scores de consommation alimentaire et des stratégies d'adaptation des bénéficiaires du précédent programme de filet de sécurité alimentaire, les bénéfices acquis du FSA s'étiolaient rapidement. Ce constat remet en question, même si elles n'ont pas pu être mises en œuvre faute de financement, l'efficacité des approches qui visent la diversification des sources de revenus basées sur des activités de renforcement des capacités avec des moyens, des délais et des techniques peu adaptés ; elles ne créent pas d'activités génératrices de revenus. Il existe une multitude de travaux et de recherches⁸⁰ questionnant l'efficacité des programmes de formation qui, selon eux, ont des résultats décevants. Comme exemple de réussite, l'article cite une expérience menée en Ouganda, où les participants ont reçu 400 dollars à la seule condition d'établir un plan d'affaire et d'expliquer comment ils comptaient se former et acheter du matériel. Si la majorité des personnes ont suivi une formation professionnalisante, la plupart ont utilisé l'argent pour acheter du matériel permettant de travailler. Quatre années plus tard, leur chiffre d'affaire avait augmenté de 40 %. Certaines formes de transfert monétaire peuvent donc permettre aux plus démunis de sortir du cercle vicieux de la pauvreté, mais l'approche est différente pour chacun des bénéficiaires. Les auteurs mettent l'accent sur le fait que la quantité d'argent doit être suffisante et que la plupart du temps les personnes savent par elles-mêmes ce dont elles ont besoin. Le fait que la stratégie de sortie des FSA ait considéré seulement la dimension de formations/AGR permet d'anticiper l'échec de l'activité, comme le montrent les résultats post-distribution du précédent programme de FSA.

⁷⁶ Cela est notamment fait par la désagrégation des données et des indicateurs afin de pouvoir s'assurer de l'égalité d'accès des deux sexes.

⁷⁷ WFP ; Nutrition Policy, WFP/EB.1/2012/5-A; 2012.

⁷⁸ Visites prénatales, sensibilisation nutritionnelle, etc.

⁷⁹ VAM/PAM, Résultats du suivi – Évaluation et baseline « filet de sécurité alimentaire », juin 2017

⁸⁰ Blattman, C. et Niehaus, P., « Show Them the Money – Why Giving Cash Helps Alleviate Poverty », Foreign Affairs, 2014.

43. La composante 3 (nutrition) s'attaque de manière pertinente à la malnutrition dans son ensemble (aiguë et chronique). Le volet de malnutrition chronique est axé sur les FEFA et les enfants de moins de 2 ans. Le volet de malnutrition aiguë est axé sur tous les bénéficiaires (FEFA, enfants et personnes atteintes du VIH et/ou de la tuberculose) au travers de la stratégie de communication, et il cible plus particulièrement les personnes atteintes du VIH et/ou de la tuberculose.
44. Quant à la composante 4 (DC-RRC), elle répond aux besoins identifiés dans le rapport d'évaluation de 2013⁸¹ : renforcement des capacités nationales pour faire face aux catastrophes naturelles et proposition d'outils d'alerte précoce.
45. Le PP 200648 répond pertinemment aux besoins et au contexte de la population en situation d'insécurité alimentaire. Cependant, il serait important que le PAM continue à intégrer les problématiques liées au genre en essayant d'avoir un impact direct sur l'autonomisation des femmes et sur le changement des relations hommes-femmes dans la société.

2.1.2. Le ciblage des bénéficiaires a-t-il permis d'atteindre les personnes les plus vulnérables ?

46. La conception du programme⁸², y compris le ciblage des bénéficiaires, a été faite en concertation avec différents ministères et agences onusiennes. Les bénéficiaires ont été intégrés dans la mise en œuvre du programme (gestion des cantines scolaires, installation/réparation des cuisines scolaires, gestion des stocks, etc.). Dans le cadre de la composante 1 (AS), le PAM continue de cibler les départements de la Cuvette, des Plateaux, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Pool qui, en 2009⁸³, avaient été identifiés comme les départements aux taux de fréquentation les plus bas avec une situation de sécurité alimentaire critique. Le PAM a étendu ses activités aux écoles ORA, grâce à la collaboration de l'Association des pères spiritains du Congo (ASPC), pour permettre aux enfants autochtones d'avoir un meilleur accès à l'éducation⁸⁴. Ces écoles sont toutes dans des zones rurales, davantage touchées par la pauvreté et le manque d'accès à l'éducation⁸⁵. Au niveau des départements, le choix des écoles est fait par le ministère partenaire selon des critères d'accès, de possibilité de stockage des vivres, de mise en place de comités de gestion, de la présence de latrines filles et de latrines garçons, et de la présence d'une cuisine (abri sous lequel la nourriture peut être préparée). Le PAM a dû se retirer de certains départements en cours de programme, comme dans la Cuvette, les Plateaux et la Lékoumou qui n'ont pas été ciblés durant l'année scolaire 2016-2017 pour cause de manque de ressources. Pour des raisons de restriction budgétaire et considérant toutes les écoles en situation de vulnérabilité, le reciblage des départements a principalement été fait en fonction de l'emplacement des entrepôts du PAM permettant ainsi des économies sur le transport.
47. Pour les composantes 2 (FSA) et 3 (nutrition), le PAM et ses partenaires se sont basés sur le profil de pauvreté établi par l'enquête sur la consommation des ménages (ECOM)

⁸¹ Rapport de mission en vue de l'élaboration du programme pays PAM Congo 2015-2018, p. 39.

⁸² Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM CONGO 2015-2018 et le programme pays, document WFP/EB.2/2014/7/3.

⁸³ Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis ; 2009.

⁸⁴ Il est important de noter les nombreux défis rencontrés avec les autochtones, qui ont un mode de vie pas toujours compatible avec le système scolaire national. À cet égard, l'aide de l'ASPC, qui connaît bien ces populations, est précieuse.

⁸⁵ Le taux net de scolarisation est légèrement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

de 2011 et sur l'enquête démographique et sanitaire - Congo (EDS) de 2012 pour sélectionner les localités rurales d'intervention parmi les plus exposées à la pauvreté et à la malnutrition chronique⁸⁶. Lors du reciblage des bénéficiaires, lié aux baisses de financement, le PAM n'a pas choisi de rester dans ses zones historiques de Brazzaville et de Pointe-Noire. Au contraire, le programme a décidé pertinemment d'aller vers des populations du département de la Lékoumou (ville de Sibiti), lequel affiche les taux de retard de croissance⁸⁷ et de pauvreté⁸⁸ les plus élevés du pays, et les indicateurs de santé maternelle les plus bas⁸⁹. Il s'est dirigé également vers les populations du département de la Cuvette (ville d'Owando). Ce choix est plus discutable : les autres localités présélectionnées, de la Likouala (ville d'Impfondo) et du Pool (ville de Kinkala), affichent pour ces indicateurs socio-économiques des résultats pires que dans la Cuvette. Le département de la Cuvette a été priorisé pour des raisons d'accessibilité et parce que les agents d'Owando avaient déjà une expérience dans ce type de programmes. Les agents sociaux ont réalisé des enquêtes auprès des ménages afin d'identifier les plus vulnérables (cf. annexe 12). Cette liste a ensuite été envoyée au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, qui a fait une sélection en tenant compte des fonds disponibles.

48. La composante 4 (DC-RRC) devait réunir plusieurs ministères et élaborer une stratégie nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophe, qui est une thématique transversale. Mis à part la contrainte budgétaire, une des limites de la mise en œuvre de cette composante semble être l'identification d'un ministère à même de la chapeauter – le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale n'ayant pas réussi à en prendre le leadership.
49. De manière générale, les décisions sur le ciblage géographique parmi les départements ont été guidées par des informations disponibles sur la situation de vulnérabilité des populations. Néanmoins, faute d'analyse de la sécurité alimentaire à l'intérieur de chaque département, l'équipe d'évaluation ne peut pas se prononcer sur le fait que les populations ciblées aient été les plus vulnérables. Néanmoins, cette sélection des bénéficiaires est le fruit d'une bonne collaboration avec l'État et a permis de cibler des écoles et des bénéficiaires parmi les plus vulnérables de la société.

2.1.3. Les activités de la composante alimentation scolaire sont-elles pertinentes par rapport à l'objectif de promouvoir l'accès à l'éducation ?

50. Selon toutes les sources d'information (revues documentaires, entretiens, discussions), il ne fait aucun doute que les activités de la composante alimentation scolaire, et plus précisément l'activité des cantines scolaires, a un impact direct sur l'accès à l'école. Durant les ruptures de l'activité, les enseignants-inspecteurs constatent une baisse quasiment immédiate du taux de fréquentation⁹⁰. Pour suivre ces résultats, le programme a utilisé comme indicateurs de suivi des effets directs les taux de rétention, de fréquentation et d'abandon des élèves désagrégés par sexe (cf. annexe 3). Tous les indicateurs sont au-dessus du seuil de référence.

⁸⁶ Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM CONGO 2015-2018, p. 20.

⁸⁷ 38,6 % selon l'EDS 2012.

⁸⁸ 78,7 selon l'ECOM 2012 (juste après la Cuvette-Ouest avec 78,9 % mais « seulement » 29,2 % de retard de croissance).

⁸⁹ EDS 2012, p. 13.

⁹⁰ Malheureusement, aucune donnée quantitative ne permet d'étayer cette affirmation.

51. Le lien entre les cantines scolaires et l'accès à l'école n'est cependant pas aussi évident pour les enfants autochtones vivant dans le département de la Likouala. Une fois le cycle de remise à niveau de trois ans des écoles ORA terminé, les enfants n'ont pas accès aux écoles publiques, trop rares dans la région. Pour cette raison, l'ASPC a ouvert trois internats pour enfants autochtones dans le département⁹¹. L'équipe d'évaluation reconnaît que cette problématique dépasse les compétences du PAM et appelle à une action concertée avec d'autres acteurs : le gouvernement et d'autres intervenants en promotion de l'éducation. Le PAM pourrait jouer un rôle dans la prise de conscience sur cette question parmi les partenaires étatiques et associatifs, pour tendre à améliorer l'accès à l'éducation dans le département de la Likouala.
52. À juste titre, le PAM *utilise* les cantines scolaires pour *attirer* les enfants vers les écoles, mais l'accès à l'éducation passe également par la qualité de l'enseignement, l'accès aux fournitures scolaires de base, la capacité d'accueil des écoles, etc.⁹². L'étude PASEC 2014⁹³ menée dans dix pays d'Afrique sub-saharienne⁹⁴ analyse, entre autres, la perception que les directeurs et les enseignants ont des conditions de travail, de l'accès au matériel pédagogique, de l'accès à la formation, etc. Les résultats du PASEC pour le Congo reflètent l'engagement et la promotion de l'éducation, plaçant le pays dans la moyenne supérieure des pays étudiés. Il attire aussi l'attention sur certains domaines, pour lesquels des efforts sont nécessaires afin d'avoir un impact direct sur la qualité de l'enseignement. Cette évaluation n'a pas cherché à identifier ce type de lacunes et n'affirme pas qu'il y en ait. De plus, l'équipe d'évaluation reconnaît que la plupart de ces secteurs d'activités ne relèvent pas forcément du mandat du PAM. Cependant, il serait pertinent de pousser cette réflexion et, le cas échéant, de s'associer avec d'autres partenaires pour mettre en œuvre des activités permettant d'améliorer l'accès à une éducation de qualité.

2.1.4. Le programme a-t-il su s'adapter aux changements contextuels et au changement des besoins ?

53. Le changement contextuel majeur, qui a eu un impact direct sur le programme, est la crise financière et économique que traverse le pays depuis 2014. Du jour au lendemain, l'État a dû faire face à une crise financière avec une répercussion directe sur son budget. La baisse considérable des recettes a amené le Gouvernement à réduire ses dépenses et ses investissements, parmi lesquels les prévisions de financement du PP. Ceci a eu un impact considérable dans la mise en œuvre du PP si l'on considère que le gouvernement s'était engagé à en financer le 60%.
54. Pour s'adapter à ce changement, le PAM, en concertation avec ses partenaires étatiques, a réduit ses activités pour garder principalement la livraison de vivres dans les cantines scolaires (activité de la composante 1) et la sécurité alimentaire au travers de la

⁹¹ Non financés par le PAM.

⁹² Selon les documents consultés il n'est pas toujours évident de savoir si l'objectif des cantines scolaires est d'offrir aux enfants un accès à l'école ou à l'éducation. Par exemple dans le CP 220648 (WFP/EB.2/2014/7/3) on ne fait mention que d'accès. En revanche, dans la politique en matière d'alimentation scolaire du PAM on fait mention de productivité et d'éducation des enfants. Dans la Politique nationale en matière d'alimentation scolaire, on parle de développement intellectuel, physique, mental et moral. Il paraît plus pertinent à l'équipe d'évaluateurs que le PAM adopte une vision d'accès à l'éducation dans sa globalité (cela implique forcément de travailler avec d'autres partenaires) plutôt qu'un simple accès physique à l'école.

⁹³ PASEC ; Education System Performance in Francophone Sub-Saharan Africa – Competencies and Learning Factors in Primary Education ; 2014.

⁹⁴ Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

distribution de bons d'achat (activité de la composante 2). Les activités partiellement mises en œuvre pour la composante 1 (AS) sont celles liées à l'appui aux petits producteurs et à l'appui au gouvernement pour la fortification de farine de manioc, et, pour la composante 3 (nutrition), celles liées aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose⁹⁵. Les activités qui n'ont pas pu être mises en œuvre pour la composante 1 (AS) sont celles liées aux achats locaux et à la prise en charge des écoles par le gouvernement ; pour la composante 2 (FSA), ce sont celles liées aux activités génératrices de revenus (AGR) et/ou aux formations pour les bénéficiaires des filets de sécurité alimentaire ; pour la composante 3 (nutrition), aucune activité n'a pu avoir lieu pour les enfants et les FEFA en 2015 et rien n'a été mis en œuvre pour l'ensemble des bénéficiaires de cette composante en 2016 et 2017 ; pour la composante 4 (DC-RRC), rien n'a pu se faire entre 2015 et mi-2017.

55. Selon les ministères et les agents du PAM, les activités réalisées sont pertinentes par rapport aux priorités du pays. Cependant, la réduction du nombre de bénéficiaires n'a pas été suffisante par rapport aux moyens disponibles, notamment en termes de vivres pour les cantines scolaires et en termes de transfert d'argent pour les versements dans le cadre du filet de sécurité alimentaire (cf. paragraphe « efficacité »). De ce fait, aucun bénéficiaire n'a reçu de prestation complète (rupture des vivres dans toutes les écoles et manque de fonds pour procéder aux dix-huit transferts monétaires prévus).
56. L'équipe d'évaluation trouve pertinent d'avoir priorisé les composantes 1 (AS) et 2 (FSA) ; il est toutefois regrettable que seulement une partie des activités de ces composantes aient été mises en œuvre. Selon les politiques du PAM et du gouvernement en matière d'alimentation scolaire, le lien entre les cantines scolaires et la production locale doit faire partie intégrante des activités d'alimentation scolaire. Aux yeux de l'équipe d'évaluation, il aurait été préférable de réduire le nombre d'écoles bénéficiaires pour intégrer dans ces écoles les activités liées à l'appui à la production locale et/ou aux achats locaux qui est une partie intégrante des programmes d'alimentation scolaire. Le même raisonnement aurait dû être fait pour la composante 2 (FSA), pour offrir aux bénéficiaires une prestation complète de dix-huit paiements avec une formation professionnalisante et/ou des AGR.

2.1.5. La modalité et le mécanisme de transfert (vivres et bons d'achat) sont-ils adaptés aux besoins et au contexte⁹⁶ ?

57. Dans le cadre de la composante 1 (AS), la modalité de transfert des vivres a été la distribution de nourriture directement dans les écoles. Compte tenu de la nature et de l'origine des vivres (denrées importées à dates de péremption éloignées), cette modalité paraît la plus adaptée au contexte. Faute de camions suffisants, le PAM a souvent fait appel à des transporteurs locaux (camions, trains, barges). Ce mécanisme de transfert est également le plus approprié compte tenu de la provenance et de la nature des vivres. Cependant, si le PAM avait voulu faire des achats locaux de légumes, fruits, tubercules ou autres denrées, il aurait fallu mettre en place une modalité et un mécanisme de

⁹⁵ Sauf en 2015 où 23,7 % des bénéficiaires de la composante ont pu en partie bénéficier du programme. Grâce à un reliquat du programme précédent EMOP 200211 et une aide financière du UNAIDS, 2 666 personnes vivant avec la VIH et/ou la tuberculose (soit 23,7 % des bénéficiaires de la composante) ont pu bénéficier du programme. Cependant les ruptures fréquentes des traitements antirétroviraux fournis par le gouvernement ont affaibli le programme.

⁹⁶ Question modifiée par rapport au rapport de démarrage : « Les modalités de transfert (vivres et bons d'achat) sont-elles adaptées aux besoins et au contexte ? ».

transfert différents. Livrer à toutes les écoles des denrées rapidement périssables provenant d'une multitude de sources différentes aurait engendré des complications logistiques considérables.

58. Dans le cadre de la composante 2 (FSA), les bénéficiaires recevaient 30 000 francs CFA par mois durant 18 mois⁹⁷. L'argent était envoyé sur des téléphones portables munis de cartes SIM fournis par l'opérateur téléphonique⁹⁸ en début de programme. Des commerçants locaux ont été identifiés par les agents d'État des circonscriptions d'action sociale (CAS), et chaque bénéficiaire s'est vu attribuer une boutique à laquelle il devait se rendre une fois le virement reçu sur son téléphone. Afin de s'assurer que l'argent soit utilisé à des fins alimentaires, les travailleurs sociaux étaient présents dans les boutiques lors des distributions pour vérifier que les bénéficiaires achetaient les produits de la liste validée par le PAM et le ministère des Affaires sociales, et que les boutiquiers ne dupaient pas les bénéficiaires lors des transactions monétaires.
59. À la suite des entretiens avec les bénéficiaires, les propriétaires de boutiques, les agents sociaux et les agents du PAM, l'équipe d'évaluation émet quelques réserves quant à la pertinence de ce mécanisme de transfert. Les transferts d'argent par téléphone sont courants dans plusieurs pays d'Afrique, mais ce n'est pas le cas au Congo pour l'instant. Comme l'indique le rapport d'évaluation de mission de 2013⁹⁹, la décentralisation des systèmes de paiement est encore en cours. Beaucoup de problèmes techniques persistent : argent non transféré à tous les bénéficiaires au même moment, bénéficiaires recevant plusieurs versements en une fois, argent transféré sur des mauvais numéros, impossibilité pour les boutiquiers de verser des sommes d'argent trop importantes, etc. Aucune étude approfondie du mécanisme de paiement n'a réellement eu lieu. L'équipe d'évaluation a également remarqué des problèmes dus à ce mécanisme de paiement chez les bénéficiaires : perte de la carte SIM (trop petite), oubli du code PIN, incapacité d'utiliser le téléphone, analphabétisme, etc. Si le PAM souhaite continuer avec ce mécanisme de transfert, certains aspects importants seront à revoir avec l'opérateur téléphonique, le frein principal étant l'utilisation trop compliquée du téléphone portable pour les populations ciblées. Il existe aujourd'hui d'autres mécanismes de transfert plus simples d'utilisation, comme la distribution de coupons sous forme de papiers ou le système de carte à puce SCOPE¹⁰⁰.
60. Les transferts monétaires ont été attribués sous certaines conditions : les ménages bénéficiaires devaient envoyer leurs enfants à l'école, les femmes enceintes devaient se présenter à quatre consultations prénatales, les enfants de moins de 5 ans devaient être vaccinés, les personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose devaient suivre leur traitement et tous les bénéficiaires devaient utiliser leur argent pour acheter des aliments définis par le PAM¹⁰¹ dans des boutiques sélectionnées. L'équipe d'évaluation émet des réserves quant à la conditionnalité post-transfert d'acheter des aliments prédéfinis avec des boutiques présélectionnées.
61. La raison invoquée pour justifier cette conditionnalité post-transfert est que c'était le seul moyen pour le PAM de s'assurer que les bénéficiaires accèdent à l'alimentation

⁹⁷ Faute de fonds, les transferts n'ont été effectués que durant dix mois à Owando et onze mois à Sibiti.

⁹⁸ Opérateur Airtel.

⁹⁹ PAM, Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM CONGO 2015-2018 ; 2013.

¹⁰⁰ Cette évaluation n'a pas pour objectif de proposer un autre type de mécanisme de transfert, une étude ultérieure devra être menée pour cela.

¹⁰¹ Riz, haricots, poulet surgelé, poisson salé importé, lait en poudre, concentré de tomate, conserves de macédoine de légumes, flocons d'avoine, oignons, huile, sucre, sel.

comme le veut son mandat et que, sans cela, l'argent aurait pu être utilisé à des fins ne relevant pas du mandat du PAM. Cependant, ces allégations ne reposent pas sur des études spécifiques ou des chiffres précis. Selon une étude du Foreign Affairs menée par C. Blattman et P. Niehaus¹⁰², la plupart des recherches sur les transferts monétaires et l'inconditionnalité post-transfert démontrent que l'argent donné sans condition post-transfert est principalement dépensé pour des besoins de base comme la nourriture ou le logement¹⁰³. Même si les bénéficiaires ne font peut-être pas toujours les meilleurs choix avec leur argent, la crainte de les voir constamment le gaspiller n'est pas fondée¹⁰⁴. « [...] [L]es données actuelles défient les croyances conventionnelles qui ont longtemps dicté comment les milliards de dollars d'aide au développement doivent être dépensés. Il ne suffit plus de proposer des changements théoriques¹⁰⁵ ». Les transferts monétaires sans conditionnalité post-transfert ne sont en rien incompatibles avec le mandat d'assistance alimentaire du PAM.

62. Un autre objectif majeur des transferts monétaires est le respect de la dignité des bénéficiaires à travers le libre choix de leurs priorités, ce qui est difficilement atteignable avec la conditionnalité post-transfert.
63. Pour la composante 3 (nutrition), les modalités de transfert telles que conçues dans les documents de mise en œuvre¹⁰⁶ sont tout à fait classiques et adaptées aux activités de ce genre (principalement des distributions de nutriments et parfois de vivres au travers de la composante 2 (FSA)). L'équipe d'évaluation ne peut cependant pas se prononcer outre mesure sur leur pertinence, car il existe toujours un écart entre la théorie et la pratique. La composante 4 (DC-RRC) ne met en œuvre aucun transfert de vivres ni de bons.

2.1.6. Les objectifs du programme pays sont-ils pertinents et cohérents avec les politiques nationales ? En outre, recherchent-ils la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement ?

64. Tous les objectifs de chacune des composantes du programme correspondent à des objectifs nationaux définis dans l'UNDAF et dans le Plan national de développement (PND-2012) et plus spécifiquement aux priorités mises en avant par le Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté, pièce majeure de ce PND (quatrième pilier concernant le développement social¹⁰⁷). La conception de la composante 1 (AS) fait également écho à la Politique nationale d'alimentation scolaire de janvier 2016. Lors de nos rencontres, les parties prenantes étatiques ont été unanimes sur la pertinence des programmes menés en étroite collaboration avec le PAM. Selon la direction de l'enseignement de base rencontrée par l'équipe d'évaluation, une Direction de l'alimentation scolaire devrait être mise en place prochainement ; il

¹⁰² Blattman, C. et Niehaus, P., « Show Them the Money – Why Giving Cash Helps Alleviate Poverty », Foreign Affairs, 2014.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid. « En 2010-2013, nous avons donné 200 \$ de manière inconditionnelle aux personnes les moins disciplinées que l'on puisse trouver : des drogués et des petits criminels issus des bidonvilles du Libéria. Contre toute attente, ces bénéficiaires n'ont pas gaspillé l'argent, ils en ont au contraire dépensé la majorité pour des biens de première nécessité ou pour commencer de petits commerces ».

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Résumé de l'activité nutrition de 2013 ainsi que le PP 200648 document WFP/EB.2/2014/7/3.

¹⁰⁷ Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP 2012-2016), p. 65.

n'y a pour l'instant aucun organe au niveau national qui puisse coordonner la mise en œuvre de ces programmes (cf. « efficacité » - paragraphe 2.2.4.).

65. Les objectifs du programme pays 200648 sont en cohérence avec le Plan cadre des Nations unies¹⁰⁸ du Congo en soutenant le gouvernement sur l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, protection sociale, et problématiques de genre)¹⁰⁹. Le programme contribue également aux Objectifs du millénaire, notamment au travers des objectifs 1, 2, 3, 5 et 6¹¹⁰, ainsi qu'aux Objectifs de développement durable 2 et 17¹¹¹ de l'Agenda 2030 établi par les États membres des Nations unies.
66. Le Plan cadre des Nations unies évoque des programmes conjoints de « villages du millénaire », un concept préconisant une approche multisectorielle de quelques villages à fort potentiel de développement. Le programme pays 200648 n'a pas choisi de mettre en œuvre ce concept. L'équipe d'évaluateurs reconnaît que le programme pays n'avait pas pour ambition de mettre en œuvre un tel projet, néanmoins, ce type d'approche pourrait servir de programme témoin et être utilisé comme outil de plaidoyer auprès du gouvernement et des bailleurs.
67. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont collaboré lors de la conception du projet. Il est cependant regrettable que la collaboration avec l'UNICEF n'ait pas perduré durant sa mise en œuvre. Par exemple, il aurait été pertinent que les communautés ciblées par les cantines scolaires soient également sensibilisées à la problématique de la malnutrition chronique¹¹². La lutte contre la malnutrition chronique devrait être la base de toute intervention liée à l'enfance et à l'éducation. L'alimentation scolaire ne peut pas rattraper le manque de développement cognitif et physique de l'enfant et n'a aucune influence directe sur son état de malnutrition chronique. Plus d'implication de la part de l'UNICEF aurait grandement servi le programme. Par ailleurs, malgré les efforts faits pour le projet de fortification de farine de manioc et celui du projet d'appui aux petits producteurs de haricots (PAPPH), la production locale pour les cantines scolaires aurait pu bénéficier d'une collaboration plus importante avec la FAO et le FIDA compte tenu de l'importance de ce volet pour la pérennisation du programme. Le PAM a également collaboré avec l'OMS pour la mise en œuvre de la campagne de déparasitage dans les écoles à travers tout le pays.
68. Des programmes d'alimentation scolaire sont également mis en place dans le pays par l'ONG International Partnership for Human Development (IPHD), ENI Group, et par un parc zoologique dans la région de la Cuvette-Ouest. Malgré diverses tentatives, aucune collaboration concrète n'a encore été mise en place.
69. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'action sociale, le gouvernement travaille également avec la Banque mondiale sur le projet de filets sociaux Lisungi. La Banque mondiale et le PAM ont des approches très différentes de la mise en place de filets sociaux. Pour l'instant, malheureusement, ces organismes

¹⁰⁸ Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement 2014-2017.

¹⁰⁹ Le Plan cadre appuie le gouvernement du Congo sur trois axes : la gouvernance, les services sociaux de base et le développement durable et équilibré.

¹¹⁰ Objectifs du Millénaire pour le développement : 1 – éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; 2 – assurer l'éducation primaire pour tous ; 3 – promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; 5 – améliorer la santé maternelle ; 6 – combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

¹¹¹ 2 : lutte contre la faim ; 17 : partenariat pour la réalisation des objectifs.

¹¹² Comme mentionné dans le programme pays, document WFP/EB.2/2014/7/3 ; p. 8.

n'ont pas réussi à s'entendre sur une approche commune et/ou complémentaire. Si ces programmes ont pour ambition d'être reproduits à l'échelle du pays, une concertation sur les stratégies de mise en œuvre entre le PAM, la Banque mondiale et le gouvernement serait pertinente.

70. Si les objectifs du PAM sont pertinents et cohérents avec ceux du gouvernement, ils ne recherchent pas toujours la complémentarité avec les autres acteurs travaillant dans les mêmes domaines d'activité ou dans des domaines d'activité complémentaires. La politique nationale d'alimentation scolaire de 2016 se veut multisectorielle, basant ses objectifs stratégiques à long terme sur six axes stratégiques qui sont : l'éducation, la santé et la nutrition/hygiène et l'assainissement, le développement social, la production locale, le commerce et l'industrie, la réduction de la pauvreté¹¹³.

2.1.7. Les objectifs du programme pays sont-ils en cohérence avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM ?

71. Dans sa stratégie pays 2014-2018¹¹⁴, le PAM catégorise les besoins de la population en situation d'insécurité alimentaire autour de deux piliers. Le premier porte sur l'accès à une alimentation adéquate et nutritive ainsi qu'aux services de bases (éducation et santé). Le second repose sur la gestion des risques de catastrophe afin de garantir au gouvernement la pérennité de ses projets. Le PAM, au travers des quatre composantes du programme pays, est en cohérence avec les orientations stratégiques gouvernementales.

72. La conception de la composante d'alimentation scolaire est en cohérence avec la politique d'alimentation scolaire du PAM¹¹⁵, notamment à travers la conception d'activités liées à la production locale pour « favoriser l'alimentation scolaire et la production locale agricole¹¹⁶ ». Le programme d'appui aux petits producteurs de haricots mis en place par la PAM est un bon exemple de ce type d'activités qui n'étaient pas présentes dans le précédent programme de développement 200144 (2011-2014).

73. Avec la composante 2 (FSA), le PAM poursuit de manière cohérente sa politique de soutien aux systèmes de filets sociaux¹¹⁷ : tout en apportant une assistance nutritionnelle et alimentaire aux personnes les plus démunies, le PAM fournit un support technique au gouvernement. Le PAM est également en cohérence avec certains aspects de sa stratégie de transferts monétaires et de bons¹¹⁸ comme l'intégration des transferts monétaires dans le programme de sécurité sociale national. Cependant, il n'est pas en accord avec la stratégie de baser le programme sur une étude préliminaire qui permette de s'assurer que le « bon outil soit utilisé au bon moment et au bon endroit »¹¹⁹. La seule étude préliminaire concernant la composante 2 (FSA) est le rapport final de la mission d'évaluation de 2013 qui base ses conclusions relatives au FSA sur les programmes du PAM menés en milieux urbains.

¹¹³ MEPSA ; Politique nationale d'alimentation scolaire ; 2016 ; p. 23

¹¹⁴ PAM, Stratégie pays de la République démocratique du Congo, 2014-2018.

¹¹⁵ PAM, Politique en matière d'alimentation scolaire – Promouvoir l'innovation pour favoriser la prise en main des programmes par les pays, 2013.

¹¹⁶ Ibid., p. 3.

¹¹⁷ PAM, Update on WFP's Safety nets policy – The role of food assistance in social protection, 2012.

¹¹⁸ Update on the Implementation of WFP's policy on vouchers and cash transfers (WFP/EB.A/2011/5-A/Rev.1) ; 2011.

¹¹⁹ Ibid, p. 10.

74. Le PAM a recherché la cohérence avec sa politique dans le domaine du genre¹²⁰, dans la mise en œuvre du programme pays 200648. Il ressort des échanges avec les agents du PAM une volonté de promouvoir l'émancipation des femmes au travers des programmes et, comme mentionné précédemment, il y a eu une volonté d'intégrer cette problématique transversale dès la conception du PP. Cependant, l'équipe d'évaluation a vu peu de femmes avec des rôles à responsabilité, dans les comités de soutien des cantines scolaires par exemple¹²¹. Lors de discussions plus approfondies avec certains agents du PAM et certains agents sociaux, il ressort que les bénéficiaires ont été sensibilisés au besoin d'intégrer les femmes aux postes décisionnaires sans pour autant donner aux femmes et aux communautés les outils permettant d'atteindre ces objectifs.
75. Selon la définition du PAM, le développement de capacité est le processus par lequel des femmes, des hommes, des organisations et la société dans son ensemble identifient, renforcent, créent, adaptent et maintiennent cette capacité dans le temps¹²². Le développement des capacités locales a été intégré jusqu'à un certain degré dans le PP : formations d'agents étatiques, soutien à des centres de santé et à des centres d'affaires sociales, activités d'assistance technique et appui pour la mise en place d'une politique nationale d'alimentation scolaire. Selon sa politique de développement des capacités¹²³, le PAM préconise une étude préalable des capacités nationales. Même si le PAM s'appuie sur le rapport SABER qui donne une image du niveau d'implication du gouvernement en matière d'alimentation scolaire, il manque d'une feuille de route avec des objectifs spécifiques reflétant les priorités du PAM par rapport aux objectifs globaux du SABER. Il aurait été pertinent d'identifier les besoins au niveau des individus, des institutions et d'un contexte politique favorable au développement des capacités.
76. Les objectifs du programme sont de manière générale cohérents avec les politiques et orientations du PAM. Cependant, les objectifs liés à la problématique hommes-femmes relèvent davantage de la sensibilisation que du changement sociétal (cf. approfondi dans le paragraphe 2.4.3.).

Résultats clés et conclusions - Pertinence

Le PP 200648 se base sur les résultats de l'évaluation des besoins conduite en 2013 et répond de manière générale, à travers ses quatre composantes, au contexte et aux besoins de la population en insécurité alimentaire au Congo. Le PP est le fruit d'une bonne collaboration avec le gouvernement du Congo et est en conformité avec les priorités fixées dans le Plan national de développement (PND) et avec les politiques du PAM.

L'équipe d'évaluation estime que :

- Fruit d'une bonne collaboration avec l'État, le ciblage géographique répond à la situation de vulnérabilité des populations. Mais, faute d'une analyse de la situation alimentaire à l'intérieur de chaque département, il n'est pas possible de garantir que ce sont les populations les plus vulnérables parmi les vulnérables qui

¹²⁰ PAM, Politique en matière de problématique hommes-femmes 2015-2020.

¹²¹ Seulement six écoles ont été visitées, de ce fait l'équipe d'évaluation n'exclut pas qu'il y ait des femmes présidentes ou vice-présidentes dans ces comités.

¹²² WFP Policy on Capacity Development: An Update on Implementation (2009) ; 2016

¹²³ WFP Policy on Capacity Development – An Update on Implementation (WFP/EB2?/2009/4-B ; 2009 ; p. 14

aient été atteintes pour chacune des composantes.

- Au vu des résultats de l'enquête post-distribution de 2017 et de certains articles sur le sujet, il n'est pas certain que la stratégie de sortie du FSA envisagée par le PP 200648 aurait été pertinente si elle avait été mise en œuvre.
- La dimension du genre a été considérée dans tous les aspects du programme. Cependant, il n'y a pas eu d'analyse des problématiques de genre permettant au PAM d'intégrer dans son PP des activités directement liées à l'évolution de la place des femmes dans la société, diminuant ainsi la pertinence des actions vers l'autonomisation des femmes.
- Le programme manque d'une vision stratégique sur le renforcement des capacités basée sur un diagnostic des besoins.
- À la suite de la réduction drastique du financement de la part du gouvernement, le programme a pertinemment priorisé les activités de l'alimentation scolaire et du FSA. Néanmoins, le nombre de bénéficiaires est resté trop ambitieux par rapport aux ressources disponibles, ce qui a provoqué une assistance incomplète (vivres et transferts monétaires), limitant l'impact du programme.
- Les conditionnalités post-transferts ne sont pas adaptées aux besoins de la population. L'utilisation des téléphones portables pour les transferts monétaires n'est pas adaptée au contexte.
- Même s'il existe une collaboration avec certains acteurs notamment au niveau du PAPPH et de la fortification alimentaire, l'évaluation note le manque de complémentarité avec d'autres acteurs, comme la FAO, la FIDA, l'UNICEF et la Banque mondiale, sur des objectifs communs.

2.2. Efficacité

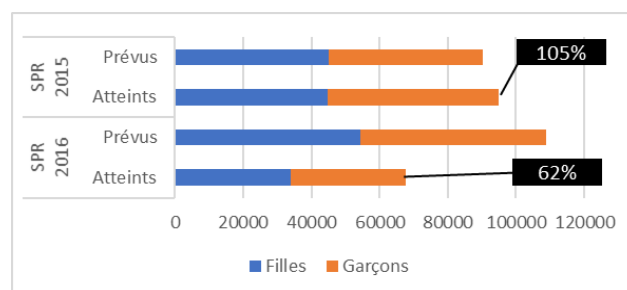
2.2.1. Est-ce que la composante alimentation scolaire a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ? Les objectifs sont-ils atteints dans les délais ?

77. **Résultats :** Comme mentionné précédemment, il est impossible à l'équipe d'évaluation d'estimer le nombre de bénéficiaires des cantines scolaires car les chiffres des SPR 2015 et 2016 sont basés sur les années civiles (cf. figure 3 et tableau 1) au lieu d'années scolaires, ce qui produit un double comptage de certains élèves¹²⁴. Si l'on regarde les résultats en termes

Tableau 1 : Élèves bénéficiaires selon les SPR 2015 et 2016

		Filles	Garçons	Total
SPR 2015	Prévus	45 165	45 164	90 329
	Atteints	44 720	50 336	95 056
SPR 2016	Prévus	54 440	54 440	108 880
	Atteints	33 888	33 888	67 776

Figure 3 : Élèves bénéficiaires selon les SPR 2015 et 2016



¹²⁴ De manière exagérée on peut imaginer qu'une année sur deux le PAM touche 10 élèves puis 1 000 élèves, puis 10 élèves puis 1 000 élèves et ainsi de suite pendant dix ans. Avec un comptage par année civile il apparaîtrait que le PAM touche 1 010 élèves toutes les années civiles soit 10 100 élèves en dix ans, alors qu'en réalité il n'aurait touché que 10 élèves durant cinq années scolaires puis 1 000 élèves durant les cinq autres et ainsi toucher 5 050 élèves en dix ans.

de nombre de bénéficiaires selon le SPR 2015, les objectifs ont été atteints à 105 % notamment grâce à l'intégration des écoles ORA à la suite d'une requête du MEPSA. En 2016, les objectifs en termes de bénéficiaires ont été atteints à 62 %. Pour ce qui est de la parité filles/garçons, alors que le PAM comptait cibler autant de filles que de garçons, on dénombre 53 % de garçons contre 47 % de filles en 2015 et exactement le même nombre de filles que de garçons en 2016 selon les SPR.

78. Les données des bénéficiaires n'ont pas été désagrégées par département dans les SPR.

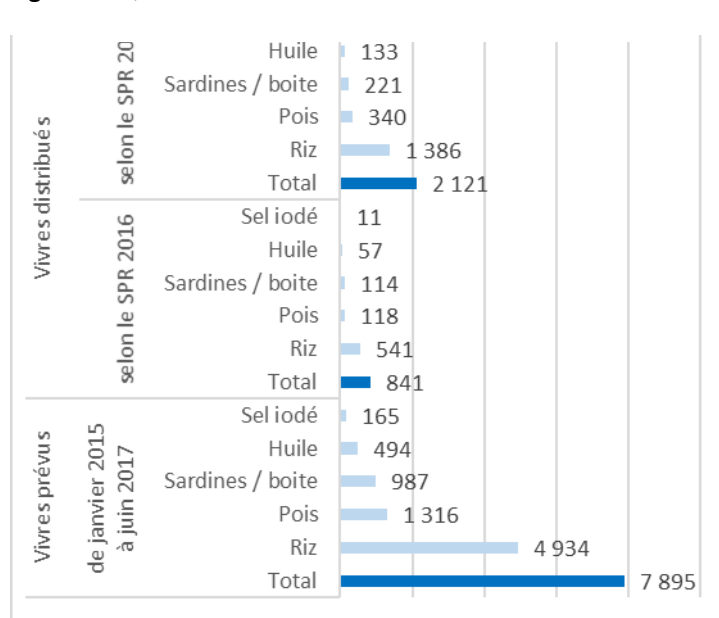
Tableau 2 : Départements d'intervention de la composante 1 (AS) selon les SPR 2015 et 2016

	Likouala	Bouenza	Lekoumou	Pool	Plateaux	Cuvette
2015 (selon SPR)	x		x	x	x	x
2016 (selon SPR)	x	x	x	x	x	x

79. Selon les SPR, 574 écoles ont été assistées, sur 800 prévues, soit 72 % du total prévu (cf. figure 4). Selon la même source, 2 962 tonnes de vivres ont été distribuées dans les écoles contre 7 895 tonnes prévues (cf. figure 5), soit 54,3 % du total prévu en 2015 et 20,4 % en 2016.¹²⁵ Selon les chiffres du SPR, le PAM a respecté la proportion de chacun des ingrédients par rapport à ce qui avait été prévu.

80. Selon les chiffres donnés dans les SPR, en cumulant les années 2015 et 2016, il a été distribué 2 962 tonnes de vivres, qui ont servi à nourrir 162 832 élèves. Cela fait une moyenne de 18,2 kilos/élève/an soit 101 grammes par jour. Il y a ici un écart entre les 240 grammes par jour prévus et les 101 par jour distribués.

Figure 5 : Quantité de vivres distribués dans les écoles en tonnes



81. Une partie de l'explication pourrait être que les distributions de vivres ont connu des ruptures : les cantines scolaires n'ont pas forcément pu fournir les 180 repas prévus par enfant et par jour tout au long de l'année scolaire. Ainsi, selon l'ASPC, les distributions dans les écoles ORA ont commencé avec deux mois de retard en 2015 et 2016 et ont fini avec un mois d'avance en 2015 et deux mois d'avance en 2016 et 2017, sans compter les ruptures fréquentes entre les livraisons trimestrielles. Une autre partie de l'explication pourrait être que le nombre de 162 832 élèves ne corresponde pas au nombre réel des bénéficiaires si l'on considère qu'un comptage par année civile entraîne un double comptage des bénéficiaires¹²⁶.

82. La proportion des diverses denrées dans l'assiette a cependant été respectée, selon les données des SPR. Par rapport au nombre d'écoles assistées, une autre question se pose. Une école assistée 90 jours dans l'année compte-t-elle comme une école ou bien une demi-école assistée ? Compte tenu de la diversité des données relatives au nombre

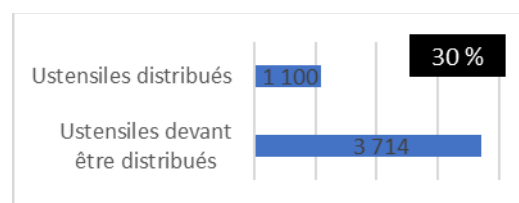
¹²⁵ Selon les SPR 2015 et 2016, non représenté sous forme graphique dans le présent rapport.

¹²⁶ Pour des raisons techniques, l'équipe d'évaluation n'a pas pu obtenir le comptage des élèves par année scolaire.

d'élèves et d'écoles bénéficiaires du PP, il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation de déterminer le degré de résultat. Un indicateur de réussite plus pertinent aurait été celui du nombre de repas distribués par mois avec une définition précise du repas (quantité et qualité).

83. Selon les critères de sélection, les écoles voulant participer au programme devaient avoir dans leur enceinte : un lieu de stockage de vivres fermant à clé, un local pour pouvoir faire la cuisine à l'abri des intempéries et des toilettes séparées garçons/filles. Dans toutes les écoles visitées, ces infrastructures étaient en mauvais état, voire inexistantes. Le nombre d'écoles visitées étant au nombre de six, l'équipe d'évaluation ne peut pas généraliser sur l'ensemble des écoles, mais souhaite néanmoins attirer l'attention du PAM sur ce qu'elle a vu. Selon les chiffres des SPR, il a été distribué 1 000 articles de cuisine aux cantines scolaires sur les 1 807 prévus en 2015, et 100 sur les 1 907 prévus en 2016 (cf. figure 6). Ce manque de matériel est dû au fait que, selon certains critères du PAM, les marmites en aluminium pouvant être achetées localement n'étaient pas adéquates. Un appel d'offres a été donc lancé et des marmites en fonte estampillées par le PAM devraient être distribuées prochainement. Les articles de cuisine consistent principalement en marmites, spatules et doseurs pour mesurer les quantités. Dans les six écoles visitées, le manque de matériel de cuisine a été soulevé par le comité de gestion. Certaines écoles n'ont pas reçu de nouvelles marmites depuis plus de dix ans.

Figure 6 : Quantité d'ustensiles de cuisine distribués dans les écoles



84. Par ailleurs, il a été noté une faiblesse au niveau de la logistique des approvisionnements de vivres dans les écoles. Les livraisons ont régulièrement¹²⁷ souffert de retards de plusieurs semaines (ce qui explique la disproportion entre le nombre d'élèves bénéficiaires et la quantité de nourriture distribuée), les vivres n'ont pas toujours été livrés dans les écoles (les transporteurs ont parfois livré loin des écoles, prétextant l'inaccessibilité), les contrats avec les transporteurs ont parfois posé des problèmes (ils doivent être refaits tous les ans, ils sont calqués sur les périodes scolaires alors qu'ils devraient démarrer plus tôt), les lieux de stockage dans les écoles étaient souvent inadaptés, etc. Le manque de financement n'est pas la seule cause de ces dysfonctionnements, car ces mêmes faiblesses ont déjà été évoquées dans le Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM CONGO 2015-2018.

85. Les activités liées à la relation des cantines scolaires avec la production locale et/ou les achats locaux n'ont pas, ou peu, été mises en place à la mi-parcours du programme alors que, selon les SPR, il était prévu d'acheter 335 tonnes de vivres entre 2015 et 2016. Un projet d'appui aux petits producteurs de haricots (PAPPH) a commencé avec dix groupements de dix producteurs dans le Bouenza et dix autres groupements de dix producteurs dans la Lékoumou¹²⁸. Les premières récoltes sont annoncées pour novembre 2017. L'enquête FRAT (Fortified Rapid Assessment Tool) de 2015 a confirmé la pertinence de la fortification de la farine de manioc pour lutter contre les carences

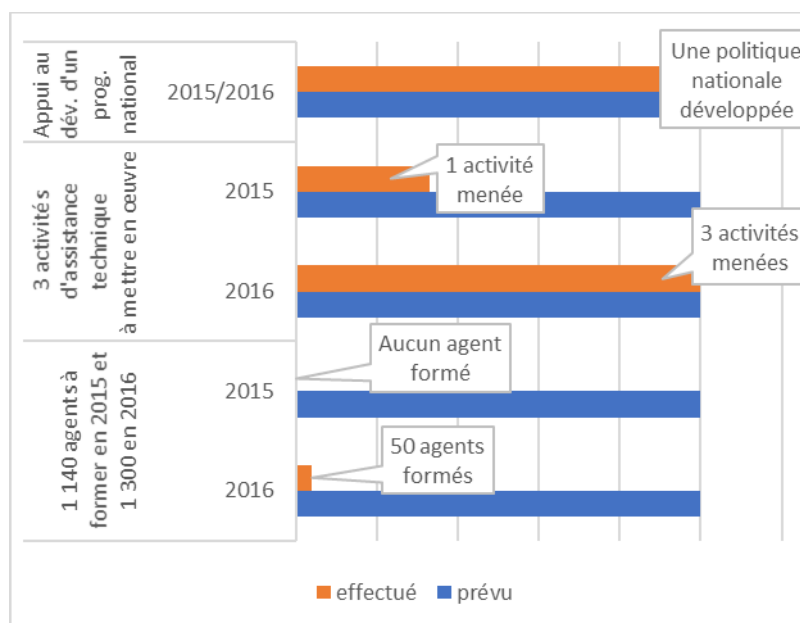
¹²⁷ L'équipe d'évaluation n'a pas de chiffre précis, mais la disproportion entre le nombre de bénéficiaires et la quantité de vivres distribuée peut donner une idée de ces manques.

¹²⁸ 20 groupements soit 200 petits producteurs à raison de 10 par groupement.

en micronutriments et a fixé le taux de fortification¹²⁹. Malheureusement, faute de financement, la mise en œuvre de l'activité n'a pas encore eu lieu.

86. Concernant l'appui au gouvernement, le PAM a assisté le MEPSA dans l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire¹³⁰ dont la version finale date de janvier 2016. Cinquante agents du gouvernement, sur 1 300, ont été formés et quatre activités d'assistance technique ont eu lieu (cf. figure 7). En 2015, les inspecteurs et les directeurs liés aux écoles ORA ont été formés à la collecte des données. Les comités de gestion des cantines scolaires ont également été formés lors de la mise en place des cantines scolaires¹³¹. En 2016, les formations d'agents n'ont pas eu lieu en raison du manque de

Figure 7 : Indicateurs de développement des capacités pour la composante 1 (AS)



financement. Il avait été prévu d'investir dans le développement des capacités des directeurs d'écoles, des inspecteurs et des comités de gestion des cantines scolaires dans la Bouenza, le Pool et les Plateaux, en vue de transférer petit à petit la gestion de ces écoles au gouvernement à partir de 2017. L'équipe d'évaluation reconnaît que le manque soudain de financement a freiné les activités de développement des capacités, les rares ressources étant mobilisées sur d'autres priorités (cf. paragraphe 2.1.4.). Cependant, elle souhaite attirer l'attention sur le fait que le développement des capacités ne doit pas s'arrêter à la formation d'agents, il doit également s'inscrire dans une démarche d'appropriation et de pérennisation des activités tant au niveau des individus, des institutions que de l'environnement politique¹³². La stratégie du PAM n'est pas inscrite dans une stratégie structurée ayant identifié les manques à combler selon les besoins identifiés dans le rapport SABER et les objectifs à atteindre à chaque niveau d'intervention. Le BP n'a pas de point focal pour le développement des capacités.

¹²⁹ Enquête FRAT sur la consommation de la farine de manioc en République du Congo (2016) faite en collaboration avec le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur, le ministère de la Santé et de la Population, la Commission nationale de fortification des aliments, l'UNICEF, la FAO, la FIDA, l'OMS et le PAM.

¹³⁰ République du Congo ; Politique nationale d'alimentation scolaire ; janvier 2016.

¹³¹ L'équipe d'évaluation manque d'informations sur le type d'assistance menée et sur le contenu des formations pour la composante 1. Cette partie sera complétée dès que le bureau pays du PAM aura fourni l'information.

¹³² WFP Policy on Capacity Development, an Update on Implementation, WFP/EB.2/2009/4-B, 2009.

Figure 10 : Taux d'abandon des filles et des garçons dans les écoles soutenues par le PAM selon les SPR

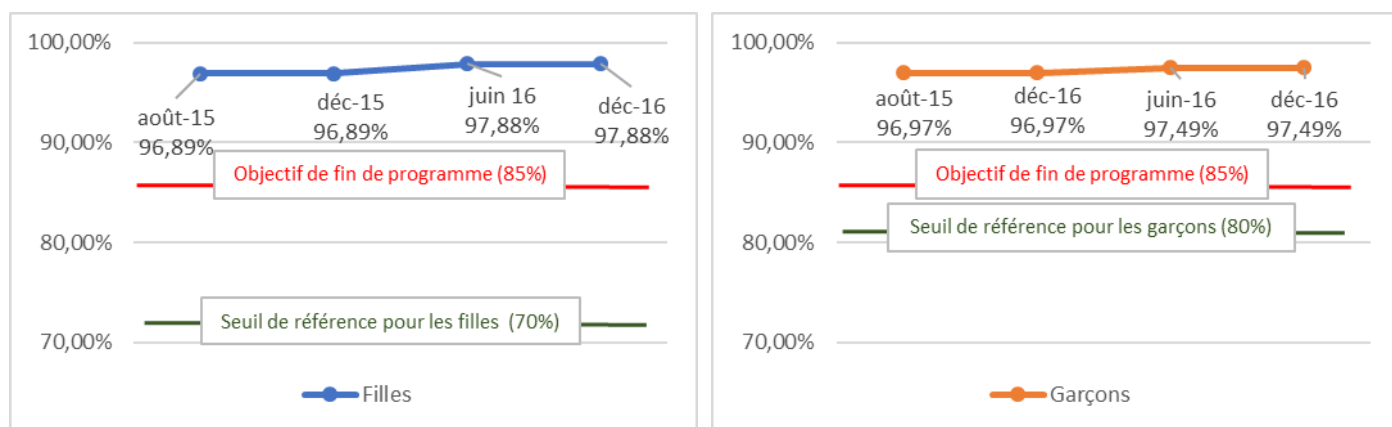
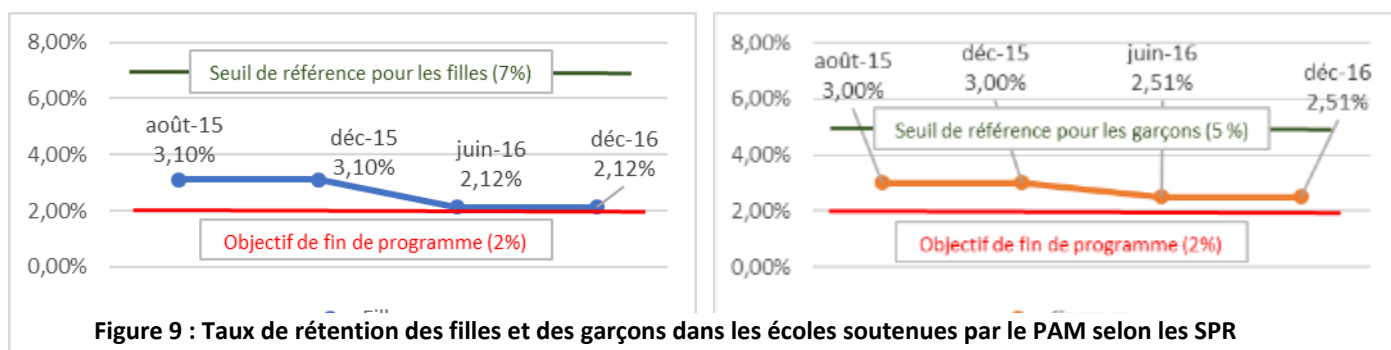
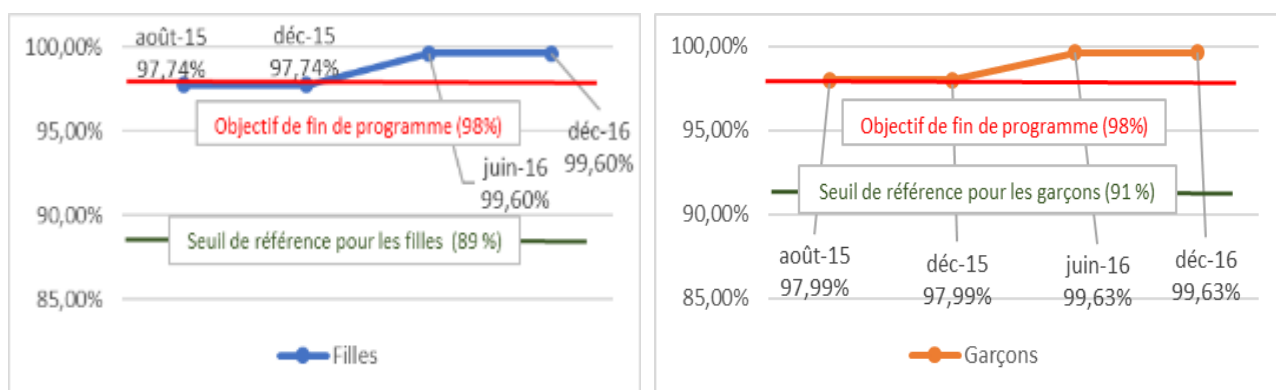


Figure 8 : Taux de fréquentation des filles et des garçons dans les écoles soutenues par le PAM selon les SPR



87. Effets directs : Les effets directs de la composante 1 (AS) mesurés par le programme sont repris ci-dessous (figures 8, 9 et 10). Les taux de fréquentation des filles et des garçons sont largement au-dessus de l'objectif de fin de programme (85 %), avec des scores autour de 97 % pour les deux sexes. Le seuil, référencé par un rapport du MEPSA de janvier 2015, est de 70 % pour les filles et 80 % pour les garçons. Ce même rapport établit le seuil de référence des taux d'abandon à 7 % pour les filles et 5 % pour les garçons ; les scores sont là encore largement positifs, variant de 3,10 % à 2,12 % pour les filles et de 3 % à 2,51 % pour les garçons, mais ils n'ont pas tout à fait atteint l'objectif de fin de programme (décembre 2018) qui est la barre des 2 %. Le taux de rétention a un seuil de référence de 89 % pour les filles et de 91 % pour les garçons (même source) avec un objectif de fin de programme de 98 %. Durant la première année, les filles avaient un score de 97,74 % puis sont passées au-dessus de la barre des 98 % en 2016 avec un score de 99,60 %. Les garçons sont, quant à eux, passés de 97,99 % en 2015 à

99,63 % en 2016. Ces chiffres ne permettent pas de constater une différence de traitement entre les filles et les garçons en ce qui concerne la fréquentation, l'abandon et la rétention scolaire. La figure 9 ne permet pas de voir la progression du taux de fréquentation des enfants autochtones qui, selon le SPR 2015, serait passé de 30 % à 90 %. Les données relatives au taux de changement annuel moyen du nombre d'élèves inscrits dans les écoles soutenues par le PAM ne sont pas cohérentes. La personne ayant compilé les SPR n'étant plus présente, il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation d'obtenir des explications.

88. La problématique hommes-femmes a été suivie selon deux indicateurs : la proportion de femmes ayant une fonction décisionnaire dans les comités de gestion, avec un objectif de plus de 50 % ; la proportion de femmes participant aux diverses formations, avec un objectif de plus de 60 %. Selon les SPR, le niveau escompté de participation aux formations a été atteint ; en revanche seulement 35% des postes décisionnaires sont occupés par des femmes. Selon les visites sur le terrain, les femmes occupaient les rôles de trésorière et vice-trésorière, mais pas ceux de présidente ou vice-présidente. Dans le contexte du Congo, l'équipe d'évaluation n'est pas en mesure de confirmer la capacité décisionnelle de ces postes, notamment si l'on considère que les comités ne gèrent pas d'argent. Il en va de même pour le PAPPH : même si la parité hommes-femmes est à peu près respectée (les femmes représentent 62 % des producteurs pour le PAPPH), les postes décisionnaires sont souvent tenus par les hommes. Sur les vingt groupements de producteurs, seuls trois sont présidés par des femmes.
89. Selon les agents de l'État, les parents d'élèves et les données recueillies par le PAM, les effets directs sur les taux de fréquentation, de rétention et d'abandon sont très positifs. Cette tendance se dégage nettement de l'étude réalisée en 2016 par le PAM sur le rapport coût/bénéfice des cantines scolaires au Congo¹³³ et par le rapport SABER de 2015. Selon les inspecteurs, les directeurs et les enseignants, le taux de réussite scolaire est également étroitement lié aux cantines scolaires. Cependant, le PAM n'a pas recueilli ces chiffres dans les SPR. Comme mentionné dans la section 2.1.3., le taux de fréquentation ne garantit pas à lui seul l'accès à l'enseignement (sous-entendu l'enseignement de qualité), et aucun indicateur objectif ne permet de mesurer la qualité de cet enseignement. La question de l'accès à l'enseignement de qualité se pose également pour les enfants autochtones, qui ont accès aux écoles ORA mais pas toujours aux écoles publiques (cf. section 2.1.3.). La question se pose de savoir si l'objectif du PAM est d'amener les enfants à intégrer le système public ou seulement de leur donner un accès à une école de remise à niveau. Même si l'équipe d'évaluation reconnaît les progrès considérables qui ont été faits pour l'accès à l'éducation des enfants autochtones, elle ne peut pas se prononcer sur son efficacité au même titre que pour les autres enfants congolais.
90. Dix groupements de dix producteurs ont semé une centaine d'hectares de haricots. L'efficacité du programme n'a pas pu être évaluée, car les premières récoltes doivent se faire en novembre 2017. Dix autres groupements de dix agriculteurs ont été formés afin de suivre le même processus d'accompagnement. Sur la durée du programme, il est prévu de soutenir une centaine de groupements. Pour le moment, 20 % de l'objectif est en cours de réalisation. En revanche, aucune nourriture pour les écoles n'a été achetée localement jusqu'à présent, alors qu'il est prévu que 1 000 tonnes sur la totalité des 15 789 le soient.

¹³³ PAM ; Republic of Congo's School Feeding Program – Investment Case Cost-Benefit Analysis Report ; 2016.

91. Deux projets liés à la nutrition n'ont pas pu se réaliser, faute de moyens financiers. Le premier est le projet de fortification¹³⁴ de farine de manioc à grande échelle, et le second un projet pilote, dans cinq écoles, de distribution de micronutriments en poudre avec une évaluation d'impact.

2.2.2. Est-ce que la composante filet de sécurité alimentaire a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ?

92. **Résultats :** Comme mentionné précédemment, le nombre des bénéficiaires de la composante 2 (FSA) représente 5 % du nombre prévu et 27 % du nombre révisé (cf. figure 11). Sur les 525 bénéficiaires directs (ne considérant pas la totalité du ménage comme bénéficiaire), les SPR ne présentent pas de données désagrégées par sexe. Néanmoins, on sait que sur les 525 bénéficiaires, 71 sont des personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose (sur les 3 000 prévues), et 454 sont des FEFA (sur les 6 800 prévues)¹³⁵. On peut donc affirmer qu'au moins 86 %

Figure 12 : Nombre de bénéficiaires du filet de sécurité alimentaire selon les SPR

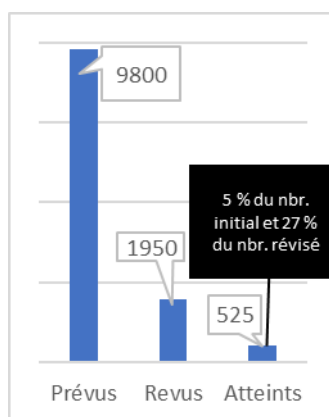
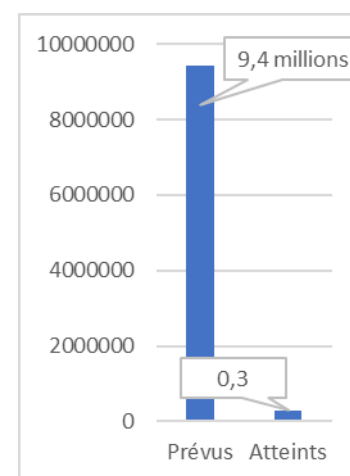


Figure 11 : Montant distribué pour le filet de sécurité alimentaire (en dollars) selon les SPR



des bénéficiaires directs sont des femmes. Seuls deux départements (la Cuvette et la Lékoumou) sur les six prévus ont bénéficié du programme. Le montant des bons distribués représente 3 % du montant prévu (cf. figure 12) : sur les dix-huit versements prévus, seulement dix pour les 405 bénéficiaires d'Owando et onze pour les bénéficiaires de Sibiti ont pu être effectués. Ces dix ou onze mois de distributions n'ont pas pu être consécutifs. Les premiers versements ont eu lieu en novembre 2015 et les derniers, en mars 2017. Malgré les problèmes techniques mentionnés dans la section 2.1.5., tous les versements ont été de 30 000 francs CFA (60 dollars) comme prévu. Un indicateur d'efficacité plus représentatif des résultats obtenus aurait été souhaitable (nombres de bénéficiaires ayant reçu la totalité des transferts, par exemple).

¹³⁴ Seule l'enquête FRAT a été faite.

¹³⁵ 6 000 personnes atteintes du VIH et/ou de la tuberculose et 13 600 FEFA pour le programme sur quatre ans, soit la moitié à mi-parcours.

93. Les indicateurs correspondant au renforcement des capacités sont repris dans la figure 13¹³⁶. Quatre centres de santé ont été soutenus, sur les douze prévus, car seulement trois des six départements prévus ont été assistés. Pour renforcer les capacités des agents de santé dans la collecte des données, une dotation en équipements anthropométriques (toise (MUAC), balances, ordinateurs) a été faite lors des formations à la prise en charge des malnutris. Les agents sociaux ont reçu quatre formations¹³⁷ :

- 3 jours en juillet et août 2015 : formation sur le suivi d'une enquête PDM (Post Distribution Monitoring)
- 4 jours en octobre 2015 : formation sur le progiciel Data Nut (remplissage des fiches et prise en charge de la malnutrition)
- 1 jour en novembre 2015 : formation sur Airtel Money et le suivi des transferts
- 3 jours en septembre 2016 : formation sur le remplissage des fiches et sur la collecte des données.

Figure 14 : Évolution des scores de consommation selon le rapport de juin 2017 du VAM

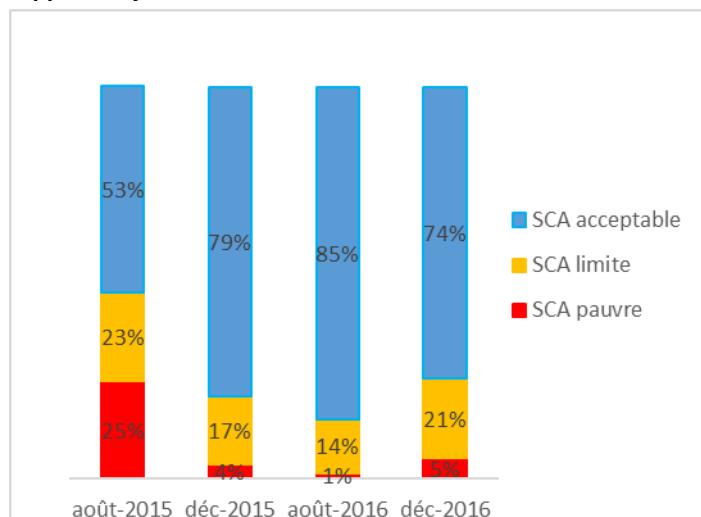
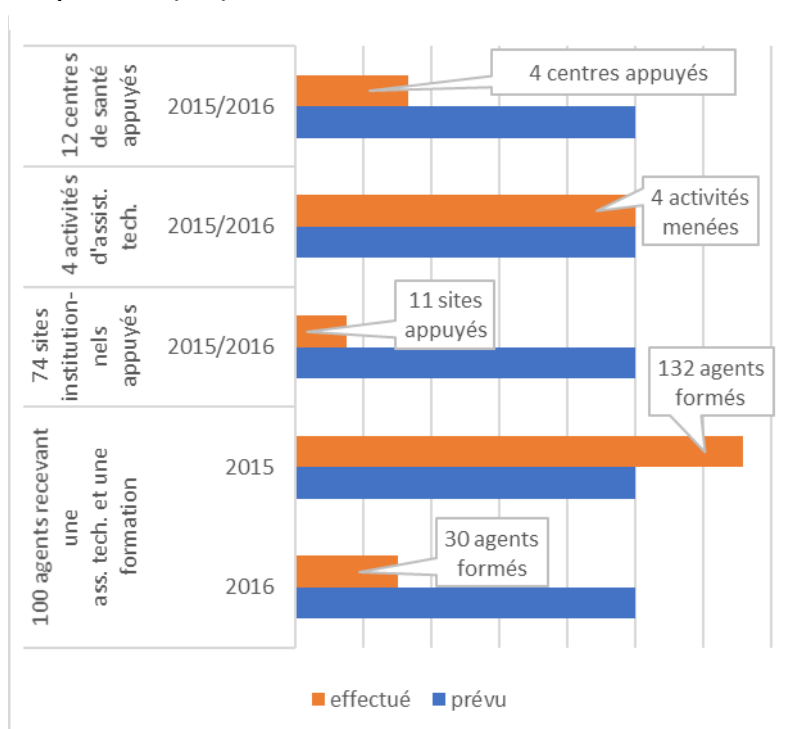


Figure 13 : Indicateurs du développement des capacités pour la composante 2 (FSA) selon les SPR



94. **Effets directs :** Les groupes de discussion et les entretiens individuels avec les bénéficiaires, les entretiens semi-structurés avec les agents sociaux et les agents de santé ainsi que les indicateurs de suivi (cf. annexe 3) permettent d'affirmer que les transferts monétaires ont largement contribué à la consommation alimentaire des bénéficiaires du FSA. Pour les ménages ayant reçu une assistance, les monitorings post-distribution (PDM - Post distribution monitoring)¹³⁸ et le SPR 2016 affichent une nette amélioration des scores de consommation de décembre 2015 à

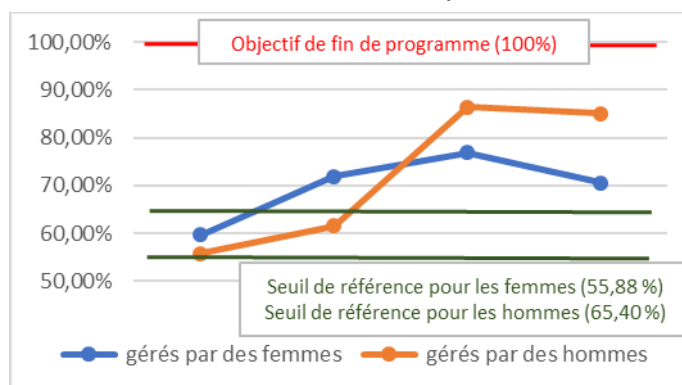
¹³⁶ L'équipe d'évaluation est en attente d'une réponse du bureau pays pour plus de précisions sur les activités menées. Il s'agit par exemple de savoir si les 132 agents formés en 2015 ont reçu les 3 formations ou si c'est 3 fois 44 agents qui ont été formés.

¹³⁷ Les formations ci-dessous sont celles reçues par les agents sociaux à Sibiti. Le PAM n'a pas pu fournir les chiffres relatifs aux formations reçues par les agents sociaux d'Owando.

¹³⁸ VAM/PAM, Résultats du suivi – Évaluation et baseline « filet de sécurité alimentaire », juin 2017.

août 2016¹³⁹ (cf. figure 14). On peut constater qu'en août 2016, après neuf transferts monétaires, le score de consommation alimentaire pauvre est très faible et celui de consommation acceptable a énormément augmenté. Cette amélioration est d'autant plus flagrante pour les mois d'août et décembre 2016, quand le PAM a comparé le score de certains bénéficiaires à un groupe témoin non intégré au programme¹⁴⁰. L'amélioration des stratégies de survie (cf. figure 15)¹⁴¹ permet également de

Figure 15 : Pourcentage des ménages avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) matérielle réduit/stable (août 2015 ; déc. 2015 ; août 2016 ; déc. 2016) selon les SPR



noter une amélioration de la qualité de vie des ménages bénéficiaires. Le PAM n'a cependant pas atteint son objectif de 100 % des ménages avec un ISA matériel réduit ou stable. Le seuil de référence est de 55,88 % pour les ménages gérés par des femmes et de 65,40 % pour les ménages gérés par des hommes. Au bout de neuf distributions, en août 2016, on constate un score de 76,88 % pour les ménages gérés par des femmes et de 86,40 % pour les ménages gérés par des hommes. Ces améliorations ont toutes été confirmées lors de discussions avec les bénéficiaires et les travailleurs sociaux.

95. Le programme a également permis d'assurer l'accès des femmes enceintes, des femmes allaitantes et de leurs enfants aux centres de santé (visites prénatales et vaccination). Pour les bénéficiaires vivant avec le VIH et/ou la tuberculose, l'accès à une meilleure alimentation a également permis de poursuivre leurs traitements antirétroviraux. Le suivi de ces indicateurs n'a pas été effectué de manière régulière (cf. tableau 3), mais les discussions avec les agents de santé, les agents sociaux, les ONG partenaires¹⁴² et

Tableau 3 : Indicateurs de présence des antirétroviraux, des visites prénatales et de la vaccination des enfants selon les SPR

	Objectif fin de programme	Seuil de réf. déc-14 centre de santé	PDM août-15 PAM	PDM déc-15 PAM	PDM août-16 PAM	PDM déc-16 PAM
Taux d'adhésion du traitement antirétroviral	= 80%	60,00%	∅	64,07%	∅	86,66%
% des femmes enceintes ayant bénéficié d'au moins 4 visites prénatales	= 95%	50,00%	∅	∅	∅	73,17%
% des enfants de 5 à 9 mois ayant reçu tous les vaccins selon le protocole national	= 80%	44,00%	∅	∅	∅	81,72%

les bénéficiaires ont permis de confirmer ces améliorations de comportement. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer les indicateurs du programme soit à un groupe

¹³⁹ La baisse des différents indicateurs en décembre 2016 est due au fait que le FSA était terminé. Cela sera discuté ultérieurement dans la partie durabilité.

¹⁴⁰ VAM/PAM, Résultats du suivi – Évaluation et baseline « filet de sécurité alimentaire », juin 2017, p. 2. Groupe témoin seulement intégré en août et décembre 2016.

¹⁴¹ Les indicateurs du pourcentage des ménages avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) alimentaire réduit/stable n'ont pas pu être exploités car ils ne paraissent pas cohérents, et l'équipe d'évaluation n'a pas pu trouver d'éclaircissement à cela.

¹⁴² Les deux associations rencontrées sont Pro vie santé et Vie et espoir.

témoin, soit à des indicateurs nationaux comme ceux utilisés dans l'EDS. Malheureusement, les indicateurs de l'EDS et ceux du PP ne sont pas les mêmes.

96. Pour renforcer les compétences du gouvernement à mettre en œuvre un filet de sécurité sociale, le PAM a mis en place plusieurs formations liées au programme de filet de sécurité alimentaire (formation sur la collecte de données liées à la nutrition avec le logiciel Progiciel Data Nut, formation sur les transferts monétaires par téléphone avec Airtel, formation sur la collecte de données). Le pourcentage d'agents formés est de 30 % (30 agents sur 100 prévus) ce qui s'explique par la réduction contrainte des activités.
97. Selon le résumé de l'activité¹⁴³, les ménages étaient censés sortir du projet dès qu'ils étaient engagés dans une activité génératrice de revenus ou dans une formation qualifiante leur permettant de trouver un emploi adéquat ou de se prendre en charge ; faute de quoi ils seraient orientés vers un programme d'assistance à long terme. Comme les transferts monétaires se sont arrêtés prématurément, aucun bénéficiaire n'a pu profiter d'une sortie de programme comme planifié (cf. pertinence section 2.1.1.).

2.2.3. Quels facteurs limitent le financement et la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du programme ?

98. Il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation de définir précisément quels facteurs ont limité le financement, et par conséquent la mise en œuvre, des composantes 3 et 4 du programme, autres que les décisions prises par le gouvernement à la suite de la chute du prix du pétrole. Malgré plusieurs actions de plaidoyer¹⁴⁴ du PAM envers le gouvernement du Congo pour que celui-ci s'implique davantage dans les programmes de cantines scolaires, le gouvernement n'a pas pu accorder sa priorité à ce type de programme. Il n'y a pas de document stratégique ni de feuille de route permettant d'apprécier les objectifs de plaidoyer du PAM sur le moyen et le long terme. Faute de pouvoir se retourner vers le gouvernement en cette période de crise, ce type de plaidoyer aurait pu être mené auprès d'autres bailleurs potentiels (cf. section 2.5.4.).

2.2.4. Quels sont les facteurs qui influencent l'efficacité (réalisation ou non-réalisation) des programmes d'alimentation scolaire et de filets sociaux ?

99. Les facteurs internes au PAM influençant son efficacité sont multiples : les processus, les systèmes et les outils en place pour appuyer la conception de l'opération, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et les rapports, la structure de gouvernance et les arrangements institutionnels, les accords de partenariat et de coordination, etc. L'équipe d'évaluation a analysé les facteurs qui, selon elle, sont les plus influents.
100. La collaboration avec les partenaires étatiques est certainement l'un des facteurs les plus influents sur l'efficacité, notamment si l'on considère l'appropriation des activités par le gouvernement comme l'un des objectifs majeurs du programme. Cette collaboration continue depuis plusieurs années a permis autant au PAM qu'au

¹⁴³ Programme de pays (2015-2018) – République du Congo – Résumé de l'activité ; décembre 2013.

¹⁴⁴ Courriers du bureau régional et national du PAM aux ministères, visites aux ministères, aux ministres et au Premier ministre, déplacements de certaines personnes des ministères dans d'autres pays pour voir comment les programmes d'alimentation scolaire fonctionnent ailleurs, etc.

gouvernement d'acquérir de solides expériences en matière d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire. De la même manière, le partenariat avec l'ASPC est un facteur d'efficacité (et d'efficience) très important car le PAM peut s'appuyer sur plus de trente années d'expérience et de connaissance que l'ASPC a pu accumuler sur les peuples autochtones de la Likouala. Il en va de même dans le cas des partenariats avec les ONG nationales pour l'aide aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose. Ces associations ont su très rapidement adapter certaines activités du FSA aux membres de leur association (notamment pour les aspects de confidentialité et de stigmatisation des personnes). Le partenariat est sans doute le facteur d'efficacité le plus important car il permet de rassembler une large palette de compétences et d'avoir l'approche la plus multidimensionnelle possible.

101. Cependant, l'équipe d'évaluation estime que le niveau de coordination n'est pas suffisant et que l'impact pourrait être nettement renforcé si les synergies des différents acteurs étaient associées. La coordination n'est pas aussi resserrée entre les différentes agences des Nations unies que le veut le Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement 2014-2018 au Congo. L'UNICEF et le PAM ne travaillent pas systématiquement dans les mêmes écoles. Le partenariat avec la FAO et la FIDA pour le soutien aux petits producteurs a débuté tardivement et il est trop tôt pour que l'équipe d'évaluation puisse se prononcer sur son efficacité. La situation ne reflète pas assez les engagements de « Unis dans l'action » (Delivering as One) mis en avant dans les recommandations du groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations unies dans le domaine du développement du Secrétaire Général en 2006. En outre, la coordination n'est pas assez étendue aux autres partenaires travaillant dans des domaines similaires ou complémentaires. Dans la même idée que celle des « villages du millénaire », un exemple de coordination multisectorielle est l'approche « communes convergences » initiée au Niger conjointement par les agences du Système des Nations unies et le Haut-commissariat à l'initiative 3 N (HC3N). L'idée est une « approche fondée sur la convergence géographique, programmatique et opérationnelle qui prône la complémentarité et la synergie d'intervention, la continuité entre l'urgence et le développement, l'approche multisectorielle et multi-acteurs, le partenariat solide autour d'objectifs communs [...] ¹⁴⁵ ». Comme mentionné plus bas, il manque pour l'instant dans le pays un cadre de dialogue permettant de rassembler ces différentes synergies autour d'objectifs communs.
102. Les capacités techniques des agents du PAM sont cruciales pour la réalisation des programmes (autant pour l'alimentation scolaire que pour le FSA). Les capacités opérationnelles en revanche font parfois défaut. Le manque de moyens pour se déplacer ou pour communiquer ont un impact direct sur l'efficacité (et l'efficience) des programmes. Cela se ressent particulièrement en cette période de ralentissement économique où les fonctionnaires ont des arriérés de salaire pouvant atteindre plus de six mois¹⁴⁶.
103. Le facteur externe majeur qui a influencé l'efficacité du PP est le niveau de financement. Seulement 16 % du budget total a été débloqué à mi-parcours ; il est fondamental de reconnaître qu'une part importante de la non-réalisation du programme est due à ce manque de financement. Il reviendra au PAM de juger quelle est la part de non-réalisation qui peut être attribuée au manque de financement et

¹⁴⁵ Haut-commissariat à l'initiative 3 N ; L'approche « Communes convergences » ; 2015.

¹⁴⁶ <https://lesechos-congobrazza.com/societe/4319-pointe-noire-apres-7-mois-d-arriere-de-salaire-les-agent-de-l-hopital-general-de-loandjili-sont-en-greve>, visité le 26 mars 2018

quelle est la part qui doit être attribuée directement au PAM, car il n'est pas possible à l'équipe d'évaluation de définir cela de manière précise.

104. Dans sa stratégie sectorielle d'éducation 2015-2025, le MEPSA reconnaît ne pas avoir la « capacité institutionnelle, technique et humaine pour impulser, suivre, coordonner et évaluer les différents programmes de cantines scolaires sur financement national ou extérieur¹⁴⁷ ». Avec l'appui technique du PAM, le gouvernement a publié sa politique nationale d'alimentation scolaire début 2016. Il est important d'accompagner le gouvernement dans la coordination des programmes d'alimentation scolaire entre tous les acteurs impliqués sur le terrain. L'équipe d'évaluation reconnaît les efforts fait à ce niveau, notamment dans l'élaboration et la mise en place des textes régissant une Direction de l'alimentation scolaire¹⁴⁸. Considérant son expérience en la matière ainsi que sa collaboration prolongée avec le gouvernement du Congo, le PAM est idéalement placé pour continuer d'accompagner le MEPSA, notamment dans la mise en place de la Direction de l'alimentation et dans son support technique et/ou financier.
105. Lors de discussions et d'entretiens, certaines parties prenantes considéraient le faible fonctionnement des marchés locaux comme une raison de la non-réalisation des achats locaux, régionaux ou nationaux pour fournir les cantines scolaires. Par ailleurs, d'autres affirmaient pouvoir approvisionner en grande partie les cantines scolaires sur les marchés locaux. L'équipe d'évaluation ne considère pas que le non-fonctionnement des marchés puisse être retenu comme un facteur externe justifiant la non-réalisation des achats locaux dans le cadre des cantines scolaires : aucune étude de marché n'a été réalisée.
106. Un autre facteur externe sont les conflits en 2016 dans le département du Pool, qui ont affecté les activités de cantine scolaire. Le PAM n'a pas vraiment de prise sur cette question.

Résultats clés et conclusions - Efficacité

Seuls 16 % des besoins financiers ont été obtenus, à cause d'une baisse drastique du budget due à la crise financière au Congo ; l'efficacité du PP 200648 s'en est trouvé inévitablement affectée.

Cela pris en compte, l'équipe d'évaluateurs remarque que :

- Les SPR indiquent une atteinte des objectifs en termes de bénéficiaires des cantines scolaire de 105 % pour l'année 2015 et de 62 % pour l'année 2016 et de respectivement 54,3 % et 20,4 % en termes de distribution de vivres dans les écoles pour les années 2015 et 2016. Les évaluateurs émettent une réserve quant au nombre de bénéficiaires, comptabilisés en années civiles et non en années scolaires.
- À mi-parcours, les taux de fréquentation et de rétention sont au-delà des objectifs de fin de programme, et le taux d'abandon est de 2,30 % pour un objectif de fin de programme de 2 %.
- 5 % des bénéficiaires prévus ont reçu une dizaine des dix-huit versements de 30 000 francs CFA dans le cadre de la composante 2 (FSA) et n'ont pas pu bénéficier de formations professionnalisantes ou de soutien à la mise en place d'AGR.

¹⁴⁷ Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 ; mai 2015 ; p. 92.

¹⁴⁸ Selon l'entretien de l'équipe d'évaluation avec la direction de l'enseignement de base, les textes régissant cette direction sont établis, il faut maintenant les appliquer.

- Dans le cadre des composantes 1 et 2, les activités liées au développement des capacités sont principalement basées sur la formation aux outils nécessaires au suivi des programmes. L'efficacité du développement des compétences locales souffre du manque de vision stratégique basé sur un diagnostic des besoins, visant sur le long terme les besoins au niveau des individus, au niveau des institutions et au niveau de l'environnement politique tel que préconise la politique eu développent des capacités du PAM.
- L'appui du PAM au MEPSA a permis de mettre sur pied une Politique nationale d'alimentation scolaire posant les jalons d'une vision à long terme du gouvernement.
- La coordination avec d'autres partenaires est existante mais non suffisante pour avoir un impact multisectoriel efficace, comme recommandé dans la Politique nationale d'alimentation scolaire.
- Du fait de la collaboration prolongée du PAM avec le MEPSA sur le thème des cantines scolaires, le BP du PAM est idéalement placé pour continuer d'apporter son support technique et financier au MEPSA notamment dans la mise en place et l'accompagnement de la Direction de l'alimentation scolaire.

2.3. Efficience

2.3.1. Est-ce que les activités, du volet d'alimentation scolaire sont-mises en œuvre de la manière la plus efficace possible ? La sélection des bénéficiaires et la livraison de nourriture sont-elles efficaces ?

107. Selon les chiffres du document du programme pays 200648, chaque repas a coûté 0,26 dollar étasunien¹⁴⁹ (achat et transport) dont 46 % liés au transport et à l'entreposage¹⁵⁰. Mis à part le calcul du prix de revient d'un repas, l'équipe d'évaluateurs n'a pas mené une étude approfondie sur le rapport coût/efficience, car, comme l'explique une étude de l'Institute of Development Studies¹⁵¹, il est difficile de comparer le rapport coût/efficience d'une activité classique de cantine scolaire avec celle d'une activité de cantine scolaire liée à la production et aux achats locaux. L'achat de nourriture locale peut être moins cher que l'achat de nourriture importée, ou, au contraire, il peut être plus cher si la nourriture importée est offerte par des donateurs. Les bénéfices induits d'achat local peuvent également justifier un prix plus important des achats locaux par rapport aux achats internationaux. Lors des discussions avec les différentes parties prenantes, il a semblé aux évaluateurs que ce genre de considérations n'a pas souvent été pris en compte.

108. La sélection des bénéficiaires se fait de manière efficace, notamment parce qu'elle est en grande partie réalisée en étroite collaboration avec le partenaire étatique. En travaillant avec le gouvernement sur la sélection des bénéficiaires, le PAM a réussi à trouver un juste milieu entre cibler les populations les plus vulnérables (cf. paragraphe

¹⁴⁹ 24 481 128 dollars/132 534 élèves bénéficiaires/4 ans/180 jours.

¹⁵⁰ Le coût du transport extérieur, intérieur et de l'entreposage s'élève à 11 354 735 dollars, soit 46 % du coût total.

¹⁵¹ Institute of Development Studies ; Home Grown School Feeding and Social Protection ; Septembre 2010 ; p. 24.

2.1.2.), travailler en collaboration avec l'État, et focaliser son énergie sur d'autres aspects des programmes.

109. L'argent étant l'intrant principal de tout programme (le nerf de la guerre !), et sachant qu'il a fait énormément défaut, l'efficacité du programme a inévitablement été amoindrie. Par exemple, le manque de fonds a empêché le PAM d'investir dans des camions de livraison pour les cantines scolaires dans certains endroits où les transporteurs routiers sont rares. De ce fait, le PAM a négocié un accord tacite avec l'entreprise Congolaise industrielle des bois (CIB), qui se propose de livrer à titre gratuit les vivres dans certaines écoles ORA difficiles d'accès. Cependant, la CIB effectue les livraisons si celles-ci correspondent à son planning interne et non en fonction des besoins du PAM. À ce titre, le manque de moyens financiers a une répercussion inévitable sur l'efficacité du programme en général.

2.3.2. Les activités de la composante filet de sécurité alimentaire sont-elles mises en œuvre de la manière la plus efficace possible, d'autres d'alternatives ?

110. Les intrants en termes de ressources humaines et de temps pour la mise en œuvre du filet de sécurité alimentaire sont très élevés. En moyenne, chaque travailleur social passe entre sept et dix jours par mois à s'occuper de la vingtaine de bénéficiaires qu'il a en charge. Comme les transferts n'ont pas été effectués à des dates fixes, les travailleurs sociaux ont préféré aller dans les villages pour informer de l'arrivée des transferts. En effet, certains bénéficiaires ont des téléphones déchargés, d'autres ne savent pas lire les messages reçus et parfois la carte SIM est tout simplement égarée. Il peut également arriver que les bénéficiaires viennent à trois reprises en ville pour récupérer leur nourriture. Ils peuvent venir une première fois au centre d'action sociale faire lire un message reçu sur leur téléphone, qui s'avère être une publicité¹⁵². Ils peuvent revenir une deuxième fois pour faire la liste des aliments qu'ils souhaitent retirer, avec le travailleur social. La troisième fois, ils viennent retirer les aliments dans la boutique. Comme mentionné au paragraphe 2.4.1., les travailleurs sociaux sont présents dans les boutiques lors des distributions. Quand un bénéficiaire arrive dans une boutique et que le travailleur social n'est pas présent, le boutiquier appelle ce dernier pour qu'il vienne superviser l'opération. La présence d'un travailleur social lors de chaque distribution dans les boutiques soulève un problème de dignité pour les boutiquiers, à qui le programme ne fait pas confiance. Le temps passé par les bénéficiaires et les travailleurs sociaux pour avoir accès à l'alimentation ou pour mettre en place le programme est trop important. Le gouvernement n'aurait pas assez de travailleurs sociaux s'il fallait passer le programme à l'échelle du pays, et les bénéficiaires perdent un temps qu'ils pourraient utiliser à d'autres activités.
111. L'efficacité est aussi réduite par le manque de moyens des travailleurs sociaux, qui se retrouvent souvent obligés de dépenser leur propre salaire pour mener à bien leurs activités¹⁵³ : location de moto, achat d'essence, crédit téléphonique. Il ressort des entretiens avec les travailleurs sociaux que malgré l'enthousiasme qu'ils ont pour le projet, ils ressentent parfois un manque de reconnaissance de leur travail, ce qui peut avoir des répercussions directes sur sa qualité et donc sur l'efficacité du programme.

¹⁵² Ceci a été rapporté par un travailleur social mais ne peut pas être généralisé.

¹⁵³ À cause des restrictions budgétaires, les travailleurs sociaux n'ont pu être indemnisés que durant les trois premiers mois de l'opération.

112. La conditionnalité post-transfert (cf. paragraphe 2.1.5.) a également une répercussion négative sur l'efficacité du programme. Avec chaque dollar dépensé, le PAM apporte-t-il plus aux bénéficiaires qu'ils ne s'apporteraient eux-mêmes avec ce même dollar¹⁵⁴ ? Le PAM veut s'assurer que chaque bénéficiaire reçoit exactement ce que le PAM veut lui donner, afin d'être certain que son mandat d'assistance alimentaire est respecté. Il serait peut-être possible d'assister davantage de personnes, en réduisant les coûts liés à la conditionnalité (notamment le coût élevé en ressources humaines), et d'augmenter les fonds destinés aux transferts monétaires.

2.3.3. Quels sont les autres facteurs qui ont contribué à l'efficacité ?

113. La qualité des rapports avec les partenaires de mise en œuvre tels que l'ASPC et les associations d'aide aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose contribue énormément à l'efficacité des programmes. Par exemple, les cantines scolaires dans les écoles ORA du département de la Likouala ne pourraient pas fonctionner ainsi sans les moyens, l'expérience et la connaissance de l'ASPC. Du fait de sa présence en continu sur le terrain et de la relation de confiance nouée avec les autochtones depuis des dizaines d'années, l'ASPC est le partenaire incontournable pour travailler avec les autochtones. Si les associations telles que Pro vie santé n'étaient pas intégrées au programme de filets sociaux, il serait beaucoup plus difficile au PAM d'avoir accès aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose et surtout d'avoir un retour rapide sur les attentes et les besoins spécifiques de ces personnes. Ces associations ont su très vite adapter certains aspects des programmes de filet de sécurité alimentaire pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes malades. Par exemple, celles-ci avaient peur de la stigmatisation quand elles devaient se rendre dans des boutiques prédéfinies à des heures prédéfinies. Les associations ont parfois réussi à envoyer une tierce personne récupérer les vivres.

Résultats clés et conclusions - Efficacité

L'efficacité du programme a été variable selon les composantes. De manière globale, elle a été largement affectée par la réduction drastique du budget. L'équipe d'évaluation note le rôle très positif joué par les partenaires, notamment l'ASPC, dont les connaissances techniques ont très positivement impacté l'efficacité des programmes.

Composante 1 :

- Chaque repas a coûté 0,26 dollar étasunien¹⁵⁵ (achat et transport), dont 46 % liés au transport et à l'entreposage. Néanmoins, le rapport coût/efficacité d'une activité de cantine scolaire incluant les achats locaux ne peut pas être comparé au rapport coût/efficacité d'une activité de cantine scolaire qui achète les vivres sur le marché international ; les achats sur les marchés locaux ont une répercussion locale bien plus bénéfique pour la population que les achats sur les marchés internationaux.
- La sélection des bénéficiaires se fait de manière efficace, notamment parce qu'elle est en grande partie réalisée par le partenaire étatique.
- L'efficacité du programme a été largement amoindrie par la baisse importante du budget

¹⁵⁴ Questionnement tiré de Blattman, C. et Niehaus, P.; Show Them the Money – Why Giving Cash Helps Alleviate Poverty; Foreign Affairs; 2014.

¹⁵⁵ 24 481 128 dollars / 132 534 élèves bénéficiaires / 4 ans / 180 jours.

qui a, par exemple, limité des investissements dans les moyens de transport (camions), en dépit d'accords et de contrats passés avec des transporteurs locaux.

Composante 2 :

- Les intrants en termes de ressources humaines et de temps pour la mise en œuvre du filet de sécurité alimentaire sont très élevés notamment à cause de la conditionnalité post-transfert.
- L'utilisation des téléphones portables pour les transferts monétaires reste inefficace, les bénéficiaires n'ayant pas les connaissances ou les ressources (électricité) pour s'en servir et à cause des nombreux problèmes techniques liés à cette technologie encore très peu utilisée au Congo.

2.4. Impact

2.4.1. Les activités du programme pays 200648 ont-elles un impact positif sur l'état nutritionnel des bénéficiaires ?

114. Aucune activité nutritionnelle à proprement parler n'a été mise en place durant le programme. Pour autant, les bénéficiaires de la composante 2 ont été sensibilisés à la diversification alimentaire, et la plupart des activités du programme étaient pro-nutrition¹⁵⁶. De ce fait, aucune donnée sur l'état nutritionnel des bénéficiaires n'a pu être relevée. Les seuls indicateurs des composantes 1 et 2 liés à la nutrition portent sur la quantité de nourriture fortifiée achetée, sur le nombre moyen de jours d'école par mois durant lesquels de la nourriture fortifiée – ou au moins quatre groupes d'aliments – a été distribuée. Le premier indicateur n'a pas été relevé car il n'y a pas eu d'achat de nourriture fortifiée, et le second indicateur n'a pas été mesuré alors qu'il aurait été possible de calculer le nombre de repas équilibrés reçus par élève et par année scolaire. L'équipe d'évaluation ne peut pas se prononcer de manière précise sur l'impact du programme sur l'état nutritionnel des bénéficiaires.

2.4.2. Les activités du programme améliorent-elles l'accès aux services de base (éducation, santé) ?

115. Les activités de cantine scolaire ont un effet direct sur la fréquentation scolaire, mais comme mentionné précédemment, l'accès à l'éducation ne se limite pas à la présence des enfants à l'école. Il aurait été intéressant de connaître l'impact de cette activité sur l'accès à l'éducation secondaire (voire à l'éducation primaire pour les enfants autochtones du département de la Likouala, qui n'ont souvent accès qu'aux écoles ORA). Une étude de cas pourrait être menée par le PAM et ainsi compléter l'étude plus théorique réalisée en 2016 sur le rapport d'analyse coût/bénéfice¹⁵⁷ des activités de cantine scolaire.

¹⁵⁶ Interventions ou programmes qui s'intéressent aux déterminants sous-jacents du développement et de la nutrition fœtale et infantile – sécurité alimentaire ; ressources suffisantes pour obtenir des soins au niveau maternel, du ménage et de la communauté ; accès aux services de santé et environnement sain et sécurisant – et qui intègrent des objectifs et actions nutritionnels clairs. Tiré de The Lancet – La nutrition maternelle et infantile.

¹⁵⁷ PAM, Republic of Congo's School Feeding Program, Investment Case Cost-Benefit Analysis Report, décembre 2016.

116. Étant donné la conditionnalité des transferts monétaires, les bénéficiaires du programme de filet de sécurité alimentaire ont fréquenté les centres de santé, que ce soit pour les visites prénatales, les suivis des enfants de moins de deux ans ou la prise de médicaments spécifiques pour les personnes atteintes de VIH et/ou de la tuberculose. Dans cette perspective, le programme améliore l'accès aux services de santé durant la mise en œuvre du programme. Il n'y a pas d'indicateur de suivi permettant de savoir si le programme améliore l'accès aux centres de santé en lien avec la sensibilisation des bénéficiaires sur la grossesse, l'accouchement, l'état de santé du nourrisson, etc.

2.4.3. Le programme s'est-il donné les moyens d'avoir un impact positif sur la place des femmes/filles (égalité autonomisation) au sein même du programme et dans la société de manière plus générale ?

117. Tous les agents du PAM ont conscience de l'importance que l'agence accorde à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Ils s'efforcent de mettre en avant la place et les intérêts des filles et des femmes dans chacun des aspects de la mise en œuvre du programme. Que ce soit au sein des comités de gestion des cantines scolaires ou dans les groupements de producteurs, les agents du PAM s'emploient à sensibiliser les participants à la nécessité d'intégrer les femmes autant que les hommes dans la mise en œuvre des programmes, notamment en leur accordant des postes à responsabilité qui impliquent des prises de décision. L'équipe d'évaluation ne peut pas affirmer avoir ressenti un impact visible du programme sur le changement de la place des femmes dans la société ni sur leur autonomisation. Lors d'entretiens individuels avec des femmes, il a été clairement demandé au PAM d'insister davantage sur la place des femmes dans la société dans le cadre des rencontres et des formations si l'on veut espérer qu'un changement puisse un jour s'opérer. Par ailleurs, les indicateurs du programme permettent seulement de mesurer des changements liés à la parité hommes-femmes.

118. Il ressort des discussions avec les agents du PAM que la problématique hommes-femmes pourrait être davantage intégrée dans le programme et que les problématiques liées au genre devraient aller au-delà de la désagrégation des données et de la parité hommes-femmes lors des formations. Le BP compte une personne référente sur le sujet, qui a été formée par le bureau régional, mais les autres agents du BP n'ont pas reçu de formation approfondie. La notion de « transformation des relations entre les sexes » ne transparaît pas dans le programme.

119. À juste titre, la problématique hommes-femmes se veut transversale à toutes les activités du PAM. Afin d'avoir un impact plus fort auprès de ses partenaires, le PAM pourrait étendre la transversalité au niveau des partenaires de mise en œuvre de manière explicite à travers des ateliers de formation.

2.4.4. Y a-t-il un impact positif sur la gestion gouvernementale des domaines d'activité mis en œuvre par le projet ?

120. L'impact premier du programme est l'élaboration de la Politique nationale d'alimentation scolaire du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, résultat de la collaboration entre le PAM et le gouvernement. Au travers de ce document, le gouvernement édicte les orientations pour toutes les interventions dans le domaine de l'alimentation scolaire au Congo.

121. Au niveau local, les agents de santé, les agents sociaux, les inspecteurs et les directeurs d'école disent avoir acquis un peu plus d'expérience en matière d'alimentation scolaire et/ou de FSA, même si cet impact reste faible par rapport aux objectifs initiaux du PP. Cependant, aucun indicateur ne permet de l'évaluer de manière quantitative.
122. Le seul indicateur d'impact de la gestion gouvernementale pour la composante 1 (AS) est l'indice de la capacité nationale pour les programmes d'alimentation scolaire élaborés par le rapport SABER. Le dernier date de 2015 ; il n'y a pas eu de nouvelle étude SABER depuis le début du PP (cf. tableau 17).
123. Selon les dires du ministère des Affaires sociale et de l'Action humanitaire, le PP a su faire en sorte de rapporter la gestion du FSA au niveau central ; le FSA était auparavant géré au niveau local et départemental. Une gestion centralisée permet ainsi au gouvernement de mieux s'approprier le programme.

2.4.5. Quels sont les effets non intentionnels des activités du programme pays 200648 ?

124. Concernant la composante de l'alimentation scolaire, aucun indicateur ne permet d'apprécier d'autres impacts des bénéficiaires obtenus. On peut imaginer que les élèves ayant bénéficié des cantines scolaires sont mieux préparés pour continuer leur cursus scolaire dans le secondaire, mais aucun suivi n'est assuré par le PAM ni par le gouvernement. Néanmoins, l'étude des coûts/bénéficiaires menée par le PAM en 2016 établit que chaque dollar investi dans les programmes d'alimentation scolaire induit un retour économique de 9,6 dollars tout au long de la vie du bénéficiaire.
125. L'impact sur les propriétaires de boutiques délivrant les vivres pour la composante de filet de sécurité alimentaire est important. Certains boutiquiers ont pu réinvestir dans d'autres types de commerce. L'équipe d'évaluation n'a pas chiffré le gain des boutiquiers, mais une étude du PAM¹⁵⁸ confirme l'impact positif du programme sur les propriétaires de boutiques. Malgré la faible mise en place du programme, il apparaît que l'impact de ces bénéficiaires indirects serait majeur si le programme était répliqué à plus grande échelle. Un impact de même importance pourrait être obtenu en achetant localement la nourriture des cantines.
126. Un autre impact non intentionnel relevé par l'équipe d'évaluation est la déception, menant parfois à la jalousie, qu'a pu susciter le programme de filet de sécurité alimentaire ressentie par d'autres bénéficiaires potentiels. Dans la région de Sibiti, six cents bénéficiaires ont été identifiés et interrogés, alors que seulement cent vingt ont pu bénéficier du programme. L'écart entre les personnes espérant recevoir de l'aide et ceux en ayant reçu est important. Quand on leur demandait pourquoi eux avaient été sélectionnés plutôt que d'autres membres de la communauté, les bénéficiaires ne savaient pas quoi répondre. Les critères de sélection n'étaient pas clairs à leurs yeux. Les bénéficiaires auraient souhaité une meilleure communication des travailleurs sociaux (et indirectement du PAM) envers les communautés afin d'éviter certaines tensions. Pour apaiser les conflits de voisinage, plusieurs bénéficiaires ont dû partager un peu leurs vivres.

¹⁵⁸ PAM, Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM CONGO 2015-2018, p. 17.

2.4.6. Quelles sont les conséquences (le cas échéant) du fait que les composantes 3 et 4 n'aient pas été mises en œuvre ?

127. Outre le fait que les potentiels bénéficiaires des composantes 3 et 4 n'ont pas eu accès au programme, ce qui représente un manque à gagner certain, il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation d'évaluer les conséquences, le cas échéant, du fait que les composantes 3 et 4 n'ont pas été mises en œuvre, ou très peu.

Résultats clés et conclusions - Impact

L'évaluation révèle que :

- Aucune activité nutritionnelle à proprement parler n'a pu être mise en œuvre dans les composantes 1 et 2, et aucun indicateur ne permet de constater un impact sur l'état nutritionnel des bénéficiaires.
- La composante d'alimentation scolaire a un effet sur l'accès à l'école, mais cela ne suffit pas pour affirmer qu'il y a un impact sur l'accès à l'éducation et à l'éducation de qualité. Selon une de ses études récentes, le PAM estime que chaque dollar investi dans les programmes d'alimentation scolaire induit un retour économique de 9,6 dollars tout au long de la vie du bénéficiaire, en grande partie dû à un meilleur accès à l'éducation ; cependant la validation de ces données est hors du cadre de cette évaluation.
- Les bénéficiaires des FSA affirment être dans la même situation aujourd'hui qu'avant d'avoir participé au programme. Étant donné la conditionnalité des transferts monétaires, la composante 2 (FSA) a eu un effet direct sur l'accès à la santé, mais il n'y a pas d'évidence indiquant qu'il y ait eu un impact sur le changement de comportement des bénéficiaires vis-à-vis de la fréquentation des centres de santé sur le moyen et le long terme.
- Malgré la bonne participation des femmes dans les programmes du PAM et la volonté de celui-ci d'y intégrer la dimension du genre, l'impact sur l'autonomisation des femmes et sur la transformation des relations entre les sexes ne peut pas être évalué avec les indicateurs du programme. Par ailleurs les évaluateurs n'ont pas remarqué d'impact lié au PP.

2.5. Durabilité

2.5.1. Quelle est la probabilité que les bénéfices obtenus perdurent une fois le programme achevé ?

128. La situation financière du pays fait que le PAM se retrouve dans une position délicate par rapport à son PP de développement 200648. Le PP 200648 a été conçu avec l'État congolais et pour l'État congolais. La participation du gouvernement est la base sur laquelle doit s'appuyer le PAM pour contribuer au développement d'un modèle d'alimentation scolaire durable. Cette participation devrait être une condition sine qua non de la mise en œuvre du programme. Ceci est important non seulement du point de vue financier, mais également du point de vue de l'engagement politique et technique du gouvernement. C'est ce type d'engagement qui, ces quinze dernières années, a permis les avancées du MEPSA en termes d'alimentation scolaire. La durabilité du programme passe par l'obtention de fonds permettant de rendre opérationnel le programme, mais aussi par l'existence d'un leadership en termes d'alimentation

scolaire au sein du MEPSA. La mise en place effective de la direction de l'alimentation scolaire permettrait de dynamiser le secteur, de coordonner les différents acteurs, y compris privés, d'articuler un plaidoyer pour l'obtention de fonds auprès des bailleurs internationaux mais aussi auprès du gouvernement ou de la primature, et, en définitive, de développer de manière systémique au niveau national un réseau de cantines scolaires durable. L'équipe d'évaluation note que, depuis quelques années, le PAM est engagé dans le renforcement des capacités du gouvernement afin de construire des compétences techniques ainsi qu'un cadre légal national dans l'objectif de pérenniser les programmes de cantines scolaires¹⁵⁹. Cependant, les résultats de la coordination effectuée par le MEPSA, et sa contribution au programme, conduit l'équipe d'évaluation à préconiser prioritairement un renforcement des capacités du gouvernement en vue de la pérennisation des programmes de cantines scolaires au niveau national¹⁶⁰.

129. Les bénéfices des cantines scolaires pourraient être bien plus importants et durables si la nourriture provenait des marchés locaux, régionaux et nationaux. C'est le principe de l'effet multiplicateur local. Imaginons 1 million d'euros dépensé pour les cantines scolaires dans un département donné. Ce million d'euros sera ensuite dépensé pour des biens et des services dans ce même département. S'il était dépensé cinq fois localement avant d'être utilisé pour acheter un produit à l'extérieur du département ou du pays, cela reviendrait presque à injecter 5 millions d'euros dans l'économie de ce département. Dans le cas contraire, si ce million est dépensé pour acheter des aliments à l'étranger, il n'aura que peu d'effets sur l'économie locale.
130. Pour ce qui est de la composante de filet de sécurité alimentaire, les bénéficiaires rencontrés affirment que leur situation aujourd'hui est la même qu'avant le programme. Le FSA a eu un impact sur leur vie au moment M, mais cet impact ne s'est pas répercuté de façon visible sur leurs conditions de vie dans la durée. Cela se confirme par le monitoring post-distribution (PDM – post distribution monitoring) de décembre 2016, qui note une baisse de tous les indicateurs précédemment en hausse (cf. figures 15 et 16), ainsi que par les observations des travailleurs sociaux.

2.5.2. Est-ce que la conception et la mise en œuvre ont inclus un volet de développement des compétences afin d'améliorer et de permettre au gouvernement et aux communautés de s'appropriier les objectifs et les résultats du programme ? Est-ce que ce volet fonctionne ?

131. La conception du programme a inclus un volet de développement des compétences afin d'améliorer et de permettre au gouvernement et aux communautés de s'appropriier les objectifs et les résultats du programme. Comme ce volet a peu été mis en œuvre, il n'a pas été possible à l'équipe d'évaluation d'en observer les résultats. La durabilité d'un programme passe davantage par le développement des compétences que par la mise en œuvre dudit programme. Dans cette optique de durabilité, le développement des compétences doit avoir une place centrale dans le projet.

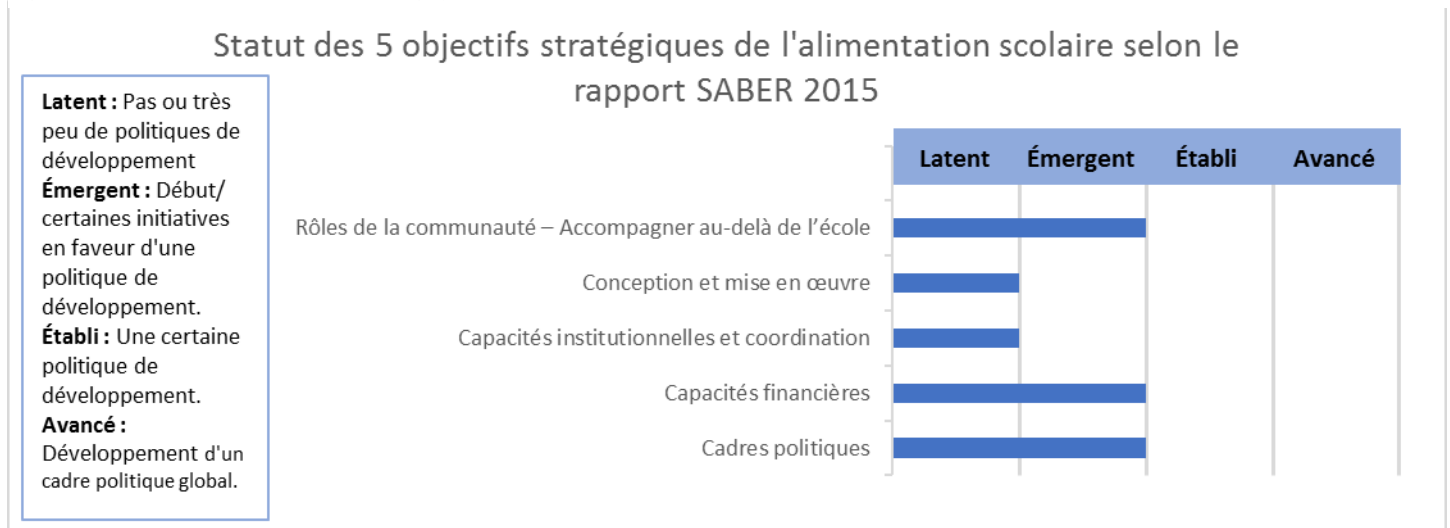
¹⁵⁹ Republic of Congo : An Evaluation of WFP's Portfolio (2009-2012), Evaluation Report.

¹⁶⁰ Recommandation également faites en 2013 dans l'évaluation du portefeuille pays « Republic of Congo : An Evaluation of WFP's Portfolio (2009-2012), Evaluation Report ».

2.5.3. Quel est le niveau d'appropriation du gouvernement et des communautés ?

132. Le rapport SABER de 2015 décrit le niveau d'implication du gouvernement dans l'appropriation du programme d'alimentation scolaire, présenté dans la figure 16 ci-dessous. Peu de formations ont été dispensées aux agents de l'État (cf. annexe 3), les restrictions budgétaires du gouvernement ont limité son implication dans les programmes du PAM ces deux dernières années ; l'équipe d'évaluation ne peut donc pas se prononcer sur l'évolution des objectifs stratégiques durant le court laps de temps du programme. Cet indicateur n'a d'ailleurs pas varié selon le SPR 2016 (cf. annexe 3). En 2016, la publication de la Politique nationale d'alimentation scolaire marque une avancée majeure en matière d'alimentation scolaire
133. Pour ce qui est de la composante 2 (FSA), la plus grande implication du ministère dans le programme est un pas vers une meilleure appropriation de celui-ci. Compte tenu de la faible mise en œuvre de cette composante, il serait cependant prématuré de parler

Figure 16 : Statut des objectifs stratégiques de l'alimentation scolaire



d'appropriation des programmes, que ce soit par le gouvernement ou par les communautés. Les indicateurs de suivi permettent de voir le nombre de formations délivrées ou de soutiens apportés, mais il manque un indicateur d'appropriation tel que l'indicateur SABER pour la composante 1 (AS).

134. Une stratégie adoptée par le PAM est que les communautés s'approprient le programme d'alimentation scolaire au travers de l'activité de préparation des repas. Contrairement à la stratégie d'IPHD, qui rémunère des femmes pour faire les repas, le PAM demande aux parents d'élèves de s'organiser pour préparer les repas à tour de rôle. Dans les écoles publiques, la communauté a su s'approprier cette activité, mais il n'en est pas de même pour les communautés autochtones. Les raisons à cela sont complexes, directement liées à des conceptions culturelles différentes et à une relation autochtones/bantous¹⁶¹ encore très hiérarchisée. Le partenaire de mise en œuvre ASPC est très au point sur le sujet. Dans ces écoles, ce sont les enseignants qui font la cuisine.
135. La perception des communautés quant à la capacité d'appropriation des programmes si le PAM venait à se retirer est très faible. Pour ce qui est des programmes

¹⁶¹ Le terme *bantou* est utilisé au Congo pour qualifier toute personne n'étant pas autochtone. Cependant, cette utilisation du terme *bantou* n'est pas étymologiquement correcte.

de cantines scolaires, les comités de gestion semblent relativement bien impliqués, mais avouent qu'il leur semble impossible de s'approprier un projet entièrement dépendant des financements externes. Le rapport SABER relève que « la participation des parents et des membres de la communauté doit encore être renforcée, et la possibilité pour eux de suivre et d'influencer le programme d'alimentation scolaire n'est pas suffisamment reconnue¹⁶² ».

136. Il est néanmoins possible d'envisager que les communautés s'approprient le programme d'alimentation scolaire, par exemple en fournissant directement de la nourriture à ces cantines scolaires. Le PAM a déjà contribué à plusieurs programmes d'alimentation scolaire étroitement liés à la production et aux achats locaux comme au Kenya, au Nigeria ou au Rwanda. Quand les achats sont faits localement, la communauté trouve un intérêt direct en plus de l'alimentation de ses enfants. Les achats locaux servent à relancer l'activité et l'économie locale.
137. L'appropriation du programme de filet de sécurité alimentaire est plus compliquée, car c'est de l'argent reçu par les bénéficiaires de la part d'une entité extérieure. Il n'est pas certain que son appropriation par les bénéficiaires soit un objectif qui ait réellement du sens. Ce programme peut plutôt être considéré comme une sorte de service public.

2.5.4. À quel point le PAM pourra-t-il mobiliser des fonds afin de pérenniser le programme pays 200648 ? Quelle stratégie devrait-il adopter ?

138. Une option de financement, évoquée à plusieurs reprises, est celle des entreprises privées, notamment de celles opérant dans le pétrole, dans le bois et dans la téléphonie. Certains de ces groupes sont déjà investis à plus ou moins grande échelle, comme le groupe pétrolier ENI, qui finance la cantine scolaire de cinq écoles autour de Pointe-Noire, ou l'entreprise forestière Congolaise industrielle des bois (CIB) qui offre ses services de transport au PAM.¹⁶³
139. La question n'est pas seulement de savoir si le PAM peut mobiliser des fonds, elle est aussi de savoir si le gouvernement peut mobiliser des fonds, car c'est au gouvernement qu'appartient in fine ce programme. Continuer l'action de plaidoyer auprès du gouvernement de manière bien articulée en concertation avec d'autres acteurs tels que des agences des Nations unies, des ONG et des acteurs privés, pourrait, à moyen terme, influencer les priorités du gouvernement au bénéfice de l'alimentation scolaire.

Résultats clés et conclusions - Durabilité

La faible mise en œuvre du programme pour cause de manque de financement, et en particulier de son volet de développement des capacités, n'a pas permis d'atteindre les objectifs liés à l'appropriation des programmes par le gouvernement, ce qui compromet la durabilité du PP.

¹⁶² SABER 2015 ; p. 11.

¹⁶³ Lors de la finalisation de ce rapport, le PAM a reçu une contribution importante du département de l'agriculture étasunien (McGovern-Dole) pour poursuivre le programme d'alimentation scolaire pendant cinq ans.

L'évaluation révèle que :

- Le prochain rapport SABER permettra d'avoir une meilleure idée sur l'appropriation par le gouvernement des programmes d'alimentation scolaire. Le PAM est idéalement placé pour continuer d'accompagner le gouvernement dans son implication financière, politique et technique dans les programmes d'alimentation scolaire et de FSA, sans quoi l'appropriation des programmes n'est pas envisageable.
- La durabilité des programmes passe par le leadership parmi les ministères concernés et par une stratégie de développement des compétences, encore insuffisantes.
- Continuer un plaidoyer fort auprès du gouvernement, avec une feuille de route précise, peut le décider à mobiliser des fonds.
- De manière générale, les communautés ne sont pas impliquées au point de pouvoir influencer le programme de cantines scolaires et elles n'envisagent pas la continuité des programmes sans la présence du PAM.

3. Conclusions et recommandations

140. En se basant sur les résultats présentés dans la section précédente, une revue générale répond ci-dessous aux questions d'évaluation. Elle est suivie de sept recommandations sur la façon dont le PAM et ses partenaires peuvent mettre en œuvre des actions.

3.5. Revue générale/Conclusions

141. **Pertinence :** L'évaluation montre que le PP 200648 répond, à travers ses quatre composantes, au contexte et aux besoins de la population en insécurité alimentaire au Congo. Sa conception se base sur les résultats de l'évaluation des besoins conduite en 2013 et procède d'une bonne collaboration, au fil des années, avec le gouvernement du Congo.

142. Le programme est globalement en adéquation avec les priorités nationales fixées dans le Plan national de développement, avec le Plan cadre des Nations unies et avec les orientations du PAM. Malgré la volonté d'intégrer certains aspects des politiques du PAM notamment en matière de problématique hommes-femmes et de développement de capacités, ces politiques n'ont pas toujours pu être appliqués complètement. L'équipe d'évaluation relève l'insuffisance de complémentarité avec d'autres acteurs sur des objectifs partagés tels que la lutte contre la malnutrition (UNICEF), les filets sociaux (Banque mondiale) et les activités de soutien à la production des petits producteurs (FAO/ FIDA).

143. Le nombre de bénéficiaires est resté trop ambitieux pour les ressources disponibles. De ce fait, aucun bénéficiaire n'a reçu de prestation complète (rupture des vivres dans toutes les écoles et manque de fonds pour procéder aux dix-huit transferts monétaires prévus), ce qui a limité l'impact du programme. Il aurait été préférable de réduire le nombre d'écoles bénéficiaires afin de pouvoir intégrer dans ces écoles les activités liées à l'appui à la production locale et/ou aux achats locaux. Le même raisonnement aurait

dû être fait pour la composante 2 (FSA) afin de pouvoir offrir une prestation complète de dix-huit paiements et une formation professionnalisante et/ou des AGR aux bénéficiaires.

144. En ce qui concerne le ciblage des bénéficiaires, les décisions initiales répondent aux critères de vulnérabilité, en incluant notamment les résultats de l'enquête nationale sur la consommation des ménages. Lors du processus de reciblage à la suite de la réduction budgétaire, il transparaît que, pour les raisons financières, les critères d'accessibilité et de logistique (positionnement des entrepôts du PAM) sont les critères qui ont prévalu pour la composante 1 (AS).
145. Par rapport aux modalités de transferts, le choix de distribuer des vivres à travers les écoles dans le cas de la composante 1 (AS) est la modalité la plus appropriée compte tenu de la provenance et de la nature des vivres (denrées importées, à dates de péremption éloignées). La modalité de transfert est jugée moins adéquate dans le cas de la composante 2 (FSA) : la conditionnalité post-transfert n'est pas adaptée aux besoins de la population, ni au contexte ; elle rend le volet FSA plus coûteux, moins efficient, et risque d'avoir des impacts négatifs sur le respect de la dignité des bénéficiaires. D'autre part, l'utilisation des téléphones portables pour les transferts monétaires n'est pas adaptée au contexte.
146. Le développement des capacités locales a été intégré jusqu'à un certain degré dans le PP à travers des formations d'agents étatiques. Cependant, aucune étude n'a préalablement été menée en coordination avec le gouvernement pour identifier les besoins spécifiques aux opérations et ainsi tracer une feuille de route, ce qui, à la lumière des importantes faiblesses de capacités reconnues par le MEPSA, notamment dans le secteur de l'éducation et de l'alimentation scolaire, aurait été particulièrement pertinent. Le programme manque d'une vision stratégique sur le développement et sur le renforcement des capacités.
147. Il ressort des échanges avec les agents du PAM une volonté de promouvoir l'émancipation des femmes au travers des programmes et, comme mentionné précédemment, il y a eu une volonté d'intégrer cette problématique transversale dès la conception du PP. Cependant, la dimension du genre n'a pas été analysée spécifiquement lors de la conception du programme, ce qui diminue la pertinence des actions en direction de l'autonomisation des femmes.
148. **Efficacité** : En évaluant l'efficacité du PP, l'équipe a pris en compte le fait que seulement 16 % du budget total a été débloqué, et que cela a eu un impact inévitable sur l'efficacité des activités du programme. Que ce soit dans la composante 1 ou dans la composante 2, aucun bénéficiaire n'a pu disposer pleinement d'un programme complet.
149. Les SPR indiquent des objectifs en termes de bénéficiaires des cantines scolaires atteints à 105 % pour l'année 2015 et à 62 % pour l'année 2016 soit respectivement 95 056 et 67 776 élèves dont 47 % de filles en 2015 et une parité parfaite (50 %) en 2016. En termes de vivres, le PAM a distribué 2 121 tonnes en 2015 et 841 tonnes en 2016. Cela fait une moyenne de 18,2 kilos/élève/an soit 101 grammes par jour. Il y a ici un écart entre les 240 grammes par jour prévus et les 101 par jour distribués. Outre le fait que le programme a régulièrement connu des ruptures et des retards

d'approvisionnement, l'équipe d'évaluation estime que le système de comptage des bénéficiaires par année civile entraîne un double comptage et fausse le calcul ci-dessus.

150. Les indicateurs des effets directs indiquent une amélioration notable des taux de fréquentation (99,62 %), de rétention (97,69 %) et d'abandon (2,31 %) en décembre 2016. Le taux de fréquentation des enfants autochtones, selon le SPR 2015, serait passé de 30 % à 90 %.
151. Aucun achat n'a été fait sur les marchés locaux alors que 335 tonnes devaient y être achetées entre janvier 2015 et décembre 2016. Un programme de soutien à vingt groupements de petits producteurs, soit 20 % des objectifs à atteindre, a été mis en place tardivement ; les premières récoltes n'ont pas encore eu lieu.
152. Dans le cadre de la composante 2 (FSA), 525 bénéficiaires directs sur les 9 800 prévus (soit 5 %) ont reçu des transferts monétaires de 30 000 francs CFA sur une moyenne de dix mois au lieu des dix-huit mois prévus. Aucun d'entre eux n'a pu bénéficier d'une formation professionnalisante ou d'un soutien à la mise en place d'AGR comme prévu.
153. En termes d'effets directs, les indicateurs de suivi indiquent une nette amélioration des scores de consommation et des stratégies de survie. Par exemple, le pourcentage des ménages avec un ISA réduit ou stable est passé de 57 % en août 2015 à 80,93 % en août 2016 après la neuvième distribution.
154. Dans le cadre du développement des capacités des parties prenantes, la réussite majeure est l'appui au MEPSA dans la mise en place de la Politique nationale d'alimentation scolaire. Dans le cadre des deux composantes mises en œuvre, les activités liées au développement des capacités sont principalement basées sur la formation aux outils nécessaires au suivi des programmes. Il n'y a pas eu de diagnostic des besoins ni d'élaboration de feuille de route qui permette une vision globale et à long terme de la stratégie du PAM en termes de développement des capacités.
155. Deux facteurs principaux influençant la réalisation ou la non-réalisation des activités sont mis en avant par l'équipe d'évaluation. Le premier est la coordination. Même si le PAM travaille en coordination avec des partenaires de mise en œuvre, celle-ci n'est pas suffisante pour avoir un impact multisectoriel efficace comme recommandé dans la Politique nationale d'alimentation scolaire. Le second est en rapport avec le développement des capacités. Le MEPSA reconnaît ne pas avoir la capacité institutionnelle, technique et humaine pour impulser, suivre, coordonner et évaluer les différents programmes de cantines scolaires.
156. **Efficienc**e : En générale, l'efficienc
157. La qualité des rapports avec les partenaires de mise en œuvre tels que l'ASPC et les associations d'aide aux personnes vivant avec le VIH et/ou la tuberculose contribue grandement à l'efficienc
158. Pour ce qui concerne la composante 1 (AS) : la sélection des bénéficiaires se fait de manière efficiente, notamment parce qu'elle est en grande partie réalisée par le partenaire étatique. Chaque repas a coûté 0,26 dollar étasunien (achat et transport)

dont 46 % liés au transport et à l'entreposage. Néanmoins, le rapport coût/efficacité d'une activité de cantine scolaire qui achète les vivres sur le marché international ne peut pas être comparé au rapport coût/efficacité d'une activité de cantine scolaire incluant les achats locaux.

159. Par rapport à la composante 2 (FSA) : Les intrants en termes de ressources humaines et de temps pour la mise en œuvre du filet de sécurité alimentaire sont très élevés. L'utilisation des téléphones portables pour les transferts monétaires reste inefficace, les bénéficiaires n'ayant ni les connaissances ni les ressources (électricité/batteries) pour s'en servir. Les travailleurs sociaux représentent un coût additionnel important lié à la conditionnalité post-transferts ; par ailleurs, ils se retrouvent souvent à assumer les coûts de transport ou de communication, ce qui a un impact négatif sur leur motivation et sur la valorisation de leur personne.
160. **Impact :** Il a été impossible à l'équipe d'évaluation de mesurer l'impact des composantes d'alimentation scolaire et de FSA sur l'état nutritionnel des bénéficiaires. Le seul indicateur qui concernait la composante 1 (AS) n'a pas été relevé.
161. Les indicateurs montrent une forte corrélation entre les cantines scolaires et le taux de fréquentation. Cependant, cet indicateur n'est pas suffisant pour faire le lien entre les cantines scolaires et l'accès à l'éducation, qui va plus loin que le simple fait de manger à l'école. Comme mentionné dans le rapport SABER, d'autres facteurs sont en jeu : le manque de personnel enseignant, l'insuffisance des capacités d'accueil, etc.
162. Lors des entretiens, les bénéficiaires des FSA affirment tous être dans la même situation aujourd'hui qu'avant d'avoir participé au programme et ils disent ne pas ressentir d'impact du programme dans leur vie actuelle. Par ailleurs, aucun indicateur de suivi ne permet de mesurer l'impact que pourrait avoir la fréquentation des centres de santé durant le temps du FSA. Aucun indicateur ne permet non plus de savoir s'ils continueront à fréquenter les centres de santé maintenant qu'ils sont sortis du FSA.
163. **Durabilité :** La durabilité des programmes d'alimentation scolaire et de FSA est un point capital. Ces types de programmes de développement n'ont un sens que s'ils sont durables, ce qui implique la participation du gouvernement.
164. Tant que le gouvernement n'a pas les moyens de s'investir financièrement et politiquement dans ces programmes, il ne pourra pas se les approprier et il est quasiment certain que les programmes d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire ne seront pas pérennisés.
165. À cause du manque de mise en œuvre des activités de renforcement des capacités (lié à la baisse des financements), le transfert de responsabilité d'une partie des écoles gérées par le PAM au gouvernement en 2017 et 2018 semble compromis. Ce manque de capacités techniques est fortement lié à la faiblesse de l'investissement politique et financier de l'État congolais.
166. Il est difficile d'évaluer le degré d'appropriation des programmes par l'État car les indicateurs relevés par le PAM se basent sur le nombre de formations et l'assistance technique au gouvernement et à ses agents. Le prochain rapport SABER devrait permettre d'avoir une meilleure idée du degré d'appropriation des programmes d'alimentation scolaire par l'État.

167. Au niveau des communautés, toutes les personnes rencontrées sont formelles : aucune activité ne peut continuer sans le soutien du PAM. Cela est en partie dû au manque d'appropriation des programmes par les communautés. Le renforcement du lien entre les cantines scolaires et les achats locaux ou la production locale permettrait une meilleure appropriation des programmes par les communautés et contribuerait à assurer leur pérennité. Par ailleurs, il est difficile aux populations autochtones de s'approprier le projet. La durabilité du programme d'alimentation scolaire est d'autant plus compliquée pour les populations autochtones qu'elles sont très peu investies dans les comités de gestion.

3.3. Recommandations

Recommandation au BP d'ordre stratégique à mettre en œuvre dès à présent

I – Avec l'appui du bureau régional, le bureau pays du PAM doit continuer l'action de plaidoyer qu'il mène depuis plusieurs années auprès du gouvernement du Congo afin d'obtenir de nouveaux engagements politiques et financiers dans les programmes d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire. Cette action devrait s'adresser au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Une participation renforcée du gouvernement est nécessaire pour pérenniser les programmes d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire. À cette fin, le PAM devrait :

- Développer, dans les six prochains mois, en collaboration avec le gouvernement, une feuille de route qui fixe **les objectifs à atteindre** en termes d'engagement politique et financier du gouvernement du Congo.
- Continuer d'engager la direction du bureau pays dans les **actions de plaidoyer** ainsi que les principaux bailleurs de fonds, partenaires et acteurs travaillant sur l'éducation, la sécurité alimentaire et la nutrition au Congo, notamment l'UNICEF, la Banque mondiale et IPHD.
- Continuer de soutenir le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et celui des Affaires sociales et de l'Action humanitaire dans leurs efforts auprès de la primature pour la **priorisation dans l'agenda national**.
- **Utiliser les résultats prometteurs existant** en termes d'alimentation scolaire et de FSA dans d'autres pays d'intervention du PAM ainsi que le potentiel économique que représente le programme comme base pour le plaidoyer.

Recommandation au BP d'ordre stratégique à mettre en œuvre dès à présent

II - Avec l'appui du bureau régional, le bureau pays du PAM doit augmenter ses efforts sur l'appropriation technique par l'État des programmes d'alimentation scolaire et de filet de sécurité alimentaire afin de permettre une transition et une pérennisation des activités. Sans la possibilité d'identifier, de renforcer, de créer, d'adapter et de maintenir leurs capacités, les individus et les institutions auront des difficultés à maintenir les acquis à moyen et à

long terme (efficacité et durabilité). Cette action holistique vise l'ensemble de la société ainsi que l'environnement politique qui le régit. Pour élaborer cette vision à long terme, le PAM devrait :

- Nommer, dans les quatre prochains mois, un point focal en développement des capacités au sein du BP qui soit formé et soutenu par le bureau régional. Ce point focal sera en charge de coordonner la réalisation d'un **diagnostic de besoins**, avec, d'une part, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (ou la Direction de l'alimentation scolaire si elle est en place) et, d'autre part, le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.
- Sur la base des résultats obtenus, dans les six mois suivants, le point focal, en concertation avec les partenaires étatiques, devrait proposer une **feuille de route** en priorisant les actions de renforcement selon les besoins des programmes. Cette feuille de route ne doit pas être minimisée à cause du manque de financement. Elle devra constituer un pilier stratégique de la prochaine phase du programme ainsi que du Plan stratégique pays 2018 du BP.
- Le bureau pays devra inclure des **sollicitations de financement** des besoins de renforcement de capacités auprès des bailleurs de fonds, sur la base du diagnostic de besoins et en fonction des priorités du programme.
- En définissant la feuille de route pour le renforcement des capacités, le **bureau régional facilitera les orientations** du bureau pays, en fournissant des outils existants, des exemples du travail de renforcement de capacités dans les secteurs concernés dans d'autre pays, ainsi que des actions pertinentes, telles que des échanges avec le Centre d'excellence au Brésil.

Recommandation au BP d'ordre opérationnel à mettre en œuvre dès à présent

III - Le BP du PAM doit intensifier le lien entre production locale et cantines scolaires comme indiqué dans la Politique nationale d'alimentation scolaire et dans la politique en matière d'alimentation scolaire du PAM. Ce lien a l'avantage considérable d'avoir une répercussion allant au-delà du simple fait de nourrir les enfants à l'école. Le PAPPH est un bon exemple du type d'activité à mettre en place. Ce lien entre production locale et cantines scolaires a un potentiel de relance économique considérable si l'on prend en compte son effet multiplicateur : chaque dollar dépensé dans le pays pourra ensuite être utilisé plusieurs fois par différents acteurs locaux. L'implication inévitablement renforcée des comités de gestion des cantines scolaires pour pouvoir mettre en œuvre cette politique d'achats locaux contribuera à l'appropriation du programme par les communautés. Cette recommandation est liée à la première, dans le sens où elle peut participer, toutes proportions gardées, à la relance économique et au développement du pays. Pour ce faire :

- Dès que les fonds le permettront, le BP du PAM, en partenariat avec le MEPSA (ou la Direction de l'alimentation scolaire si elle est en place), devrait mettre en place une **étude de marché** par département, qui puisse identifier les ressources existantes ou potentiellement existantes en termes de productions locales.
- À la suite des résultats de cette étude de marché, le PAM et le ministère, avec la consultation des comités de gestion des cantines scolaires, devront **considérer, adopter et exécuter une alternative** parmi celles qui s'offrent à eux (achats directs aux producteurs, soutien direct aux producteurs, achats sur le marché régional ou national, etc.).

- Selon les choix, il faudra **développer les capacités des comités de gestion** des cantines scolaires à la gestion des cantines scolaires : achat de nourriture, gestion de budget, choix des fournisseurs, suivi des marchés selon les saisons, confection de repas équilibrés, etc.
- Selon l'ampleur du travail et des ressources disponibles, le PAM pourra décider de se consacrer à un seul département à la fois.

Recommandation d'ordre stratégique et opérationnel à mettre en œuvre avant une autre phase de FSA

IV - Le BP du PAM devrait reconsidérer la conditionnalité post-transfert et sa modalité de transfert monétaire dans le cadre du programme de FSA.

Cette conditionnalité représente un coût supplémentaire au programme, non justifié aux yeux des évaluateurs, et par surcroît pose la question du respect de la dignité des bénéficiaires. Ce coût supplémentaire pourrait être réaffecté à l'aide à davantage de personnes. La modalité impliquant les téléphones portables pose au Congo trop de problèmes techniques, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays d'Afrique. Il pose également des problèmes d'utilisation pour certains bénéficiaires et engendre une logistique importante, pour les bénéficiaires ou pour les travailleurs sociaux. Comme le mécanisme de paiement est étroitement lié à la conditionnalité post-transfert, il est important de définir en priorité la stratégie du PAM quant au maintien ou non de la conditionnalité post-transfert. La démarche proposée par l'équipe d'évaluateurs est la suivante :

- Dès que les finances le permettront, le/les responsable/s de programme (et la direction si nécessaire) devrait, avec l'aide du bureau régional, **s'informer sur les études portant sur la conditionnalité post-transfert** dans le domaine de la sécurité alimentaire afin d'avoir une idée plus scientifique des enjeux en interactions. Cela permettrait de mieux appréhender les comportements des bénéficiaires face à l'aide sous forme monétaire.
- La direction du PAM devrait ensuite **sensibiliser les partenaires étatiques** aux choix qu'elle souhaiterait mettre en œuvre afin d'obtenir leur consentement. Là encore, un soutien du bureau régional sera important car il est parfois nécessaire de démystifier certaines croyances liées aux transferts monétaires.
- Quelle que soit la décision du BP du PAM, il faudrait ensuite mener une étude approfondie, de préférence avec un consultant externe sinon avec l'aide du bureau régional, sur un **mécanisme de transfert monétaire mieux adapté au contexte**.

Recommandation au BP d'ordre stratégique à mettre en œuvre selon la priorité que la direction du bureau pays souhaite accorder à la problématique hommes-femmes

V - Avec l'appui du bureau régional, le BP du PAM doit **augmenter ses efforts pour intégrer les problématiques hommes-femmes dans ses programmes**. Si les notions d'autonomisation des femmes et de transformation des relations entre les sexes ne sont pas correctement intégrées, par les agents opérationnels du PAM autant que par la direction, la sensibilisation des bénéficiaires restera basique et ne permettra pas de changements sociétaux. Pour ce faire, le PAM devrait :

- Avec l'aide du bureau régional et du point focal au BP, **former tous les agents du PAM**, qu'ils soient en contact ou non avec les bénéficiaires, pour que l'égalité hommes-femmes fasse partie des valeurs fondamentales de chaque agent.
- Au travers du BP, **revenir vers le ministère de la Promotion de la femme** et de l'Intégration de la femme au développement afin de l'intégrer dans ses programmes et ainsi lui donner le rôle de ministère transversal qu'il est supposé endosser.
- Intégrer la **problématique hommes-femmes dans la stratégie de développement de capacités** citée précédemment.
- Intégrer dans ses programmes des acteurs de la société civile engagés pour l'émancipation des femmes au Congo. Ainsi, le PAM pourrait améliorer l'efficacité et l'efficience de sa communication sur la thématique tout en appuyant la légitimité de ces nouveaux partenaires aux yeux de la société.

Recommandation au BP d'ordre stratégique et opérationnel à mettre en œuvre dans les six prochains mois

VI - Le BP du PAM doit pousser plus avant les partenariats avec les autres agences des Nations unies, des ONG nationales et internationales et des associations locales pour mettre en place des synergies autour de son activité d'alimentation scolaire. La Politique nationale d'alimentation scolaire se veut multisectorielle, et l'un des défis majeurs est de rassembler tous les acteurs pouvant contribuer à l'approche holistique qu'elle requiert. Afin de soutenir la bonne mise en œuvre de cette politique, l'équipe d'évaluation suggère que :

- Dès à présent, le BP soutienne la mise en place effective de la Direction d'alimentation scolaire au sein du MEPSA.
- Le PAM soutienne ensuite la Direction de l'alimentation scolaire techniquement et financièrement (au moins dans un premier temps) afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de coordination.
- Le PAM soutienne la Direction de l'alimentation scolaire dans une concertation de plusieurs jours avec tous les acteurs liés à l'alimentation scolaire (ministère de l'Agriculture, ministère de l'Industrie, ministère de la Santé, agences des Nations unies, ONG nationales et internationales spécialisées en nutrition ou en sécurité alimentaire, etc.) afin d'impulser des synergies entre tous ces acteurs et tenter de fixer des objectifs communs (objectifs géographiques, stratégiques, de résultats, etc.).
- La direction du BP resserre la coordination avec les autres agences des Nations unies au Congo, dans l'esprit du concept de « Unis dans l'action » recommandé au niveau des Nations unies en 2006. Ce processus long et fastidieux permettrait à terme d'optimiser les compétences et de répondre aux besoins du pays de manière coordonnée et complémentaire.

Recommandation au BP et BR d'ordre stratégique à mettre en œuvre dans les six prochains mois

VII – Au niveau de la composante 1 (AS), certains indicateurs de suivi et d'évaluation devraient être repensés pour qu'ils reflètent de manière plus objective les résultats obtenus par le PAM et pour mieux en mesurer l'impact.

- Le BP (au niveau du point focal de suivi et d'évaluation) et le BR doivent mener une réflexion sur le comptage des bénéficiaires par année civile versus le comptage par année scolaire. Si pour des raisons institutionnelles le comptage de élèves par année scolaire ne peut être présenté dans les tableaux du SPR, ces chiffres doivent être mis en avant dans le texte et servir de base pour l'analyse des résultats obtenus.
- La présence des élèves à l'école (taux de présence, d'abandon et de rétention) ne devrait pas être le seul critère permettant de juger de l'accès à l'éducation. Le PAM (avec ses partenaires) devrait ajouter des indicateurs permettant d'avoir une image plus large de l'accès à l'éducation (qualité de l'enseignement, réussite scolaire, etc.).
- Il faudrait mettre en place des indicateurs d'impact permettant au PAM et à ses partenaires d'avoir une vision concrète des bénéfices du programme sur la scolarité des enfants sur le moyen et long terme. Si la mise en place d'un groupe témoin n'est pas possible (la solution la plus « scientifique »), il est néanmoins nécessaire de pouvoir comparer les indicateurs du PAM à des indicateurs nationaux reflétant l'ensemble des écoles du pays.

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence

Termes de référence
Évaluation à mi-parcours du
PROGRAMME DE PAYS 200648 (2015-2018)
Bureau du PAM en République du Congo

Table des matières

1. Introduction	1
2. Raisons de l'évaluation	2
2.1. Raison d'être 2	
2.1. Objectifs 3	
a. Intervenants et utilisateurs 4	
3. Contexte et objet de l'évaluation.....	6
3.1. Contexte 6	
3.2. Objet de l'évaluation 7	
4. Approche de l'évaluation.....	9
4.1. Champ d'application 9	
4.2. Questions et critère d'évaluation 10	
4.3. Disponibilité des données 11	
4.4. Méthodologie 12	
4.5. Assurance de la qualité 13	
5. Phases et résultats attendus	14
6. Organisation de l'évaluation	15
6.1. Conduite de l'évaluation 15	
6.2. Compétences et composition de l'équipe 15	
6.3. Considérations sur la sécurité 16	
7. Rôles et Responsibilités des intervenants.....	17
65. Communication et budget	18
a. Communication 18	
b. Budget 19	

Annexe 1 : Cartographie de la présence du PAM au Congo.....	20
Annexe 2 : Calendrier de l'évaluation	22
Annexe 3 : Membres de comité interne de l'évaluation	23
Annexe 4: Membre du groupe de référence de l'évaluation	24
Annexe : 5 Résumé du cadre logique Country Programme (2015-2018).	25

1. Introduction

1. Ces termes de référence (TDR) sont élaborés pour l'évaluation à mi-parcours de la 200648 de Programme de pays (CP 200648) en République du Congo (RC). L'objectif principal de l'évaluation sera focalisé sur les aspects de la conception du CP et, sur l'alimentation scolaire et le composant filet de sécurité, qui sont ceux qui ont été mis en œuvre à un niveau suffisant pour une évaluation sérieuse. Cette évaluation est commandée par le Bureau de pays du PAM RC et couvrira la période janvier 2015-juin 2017, pour évaluer la mise en œuvre à mi-parcours du CP.

2. Ces termes de référence ont été préparés par le bureau pays du PAM en République du Congo basé sur un examen de la documentation initiale et suite à un modèle standard. L'objectif de la TDR est double. Premièrement, il fournit des informations clés pour l'équipe d'évaluation et aide à les guider tout au long du processus d'évaluation; et Deuxièmement, il fournit des informations clés aux intervenants au sujet de l'évaluation proposée.

3. Sous le CP 200648, le PAM apporte son soutien au gouvernement par le biais de 4 quatre composantes. Au moment de finaliser ces TDR (mars 2017), volet 1 et 2 ont été mises en œuvre, les autres étant suspendues pour cause de manque de financement.

Composante 1 – Alimentation scolaire: L'assistance du PAM a pour objectif de promouvoir l'accès à l'éducation en veillant à ce que les écoliers ont un régime alimentaire équilibré, basé sur les produits locaux. En 2015, le PAM a fourni repas scolaires à 95 056 bénéficiaires à 574 écoles publiques rurales dans les départements de la Cuvette, Lékoumou, Plateaux, Pool et Likouala (observer, Réfléchir et Agir - ORA : qui ne sont pas des écoles publiques, encourage et promeut l'éducation des enfants autochtones). Les enfants reçoivent une ration alimentaire quotidienne de riz (150g), de légumineuses (40g) d'huile végétale (15g), de poisson en conserve (30g) et du sel iodé (5g). Pour répondre en micronutriments carences, le PAM a prévu piloter la mise en place d'une intervention à base de poudre à micro nutriments pour 500 enfants dans le département de la Cuvette, mais cela n'a pas encore commencé en raison de ressources limitées. Les activités préparatoires ont été entreprises conjointement avec l'UNICEF et le ministère de l'industrie. Pour ce qui concerne la production alimentaire locale, le PAM a lancé un projet pilote avec ACTED dans la région de la Bouenza, afin de soutenir la production de haricots et de commencer les achats locaux. Un nouveau contrat avec l'Union européenne pour un plus grand projet commun avec la FAO, le FIDA et le ministère de l'Agriculture a été signé. En outre, un projet avec le ministère de l'industrie est en préparation.

Composante 2 – filet de sécurité : Le PAM appuie le gouvernement dans la mise en place d'un filet de sécurité sociale aux ménages vulnérables (y compris les personnes souffrant de malnutrition sous traitement pour le VIH et la tuberculose ; et les femmes enceintes et allaitantes malnutris qui entreprennent des visites aux centres de santé soit pour les consultations soit pour les vaccinations de leur enfant) qui reçoivent des transferts de coupons électroniques. Cette composante est la continuation du projet développement 200211, qui ciblait 33 678 personnes à Brazzaville et Pointe Noire d'avril à décembre 2014. En 2015, le PAM a fourni des coupons électroniques à environ 3 000 bénéficiaires dans les régions nouvellement choisies de Sibiti et Owando et a prévu d'atteindre 117 000 bénéficiaires à travers le pays d'ici 2018.

Composante 3 - Nutrition : Le PAM vise à assurer un appui nutritionnel à des enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes ; et appui nutritionnel spécifique aux patients VIH et tuberculose. En 2015, en raison du manque de financement du PAM a seulement assisté dans le cadre de la composante nutrition 2 276 patients de VIH et 390 patients souffrant de tuberculose, alors qu'en 2016, l'activité a été suspendue. Des discussions ont été entreprises avec le ministère de la santé pour relancer les activités et soutenir les capacités locales. Avec le ministère en charge de l'industrie, le PAM a réalisé l'enquête FRAT sur la consommation de la farine de manioc en vue

de sa fortification en fer, en Zinc et en vitamines, pour combattre les carences en micronutriments. La suite de ce processus de fortification de la farine de manioc et d'autres activités sur l'huile de palme et les aliments de compléments, dépendra de l'obtention des ressources financières.

Composante 4 – Développement des capacités : Cette composante vise à : i) renforcer les capacités nationale de gestion de risque, réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et causée par l'homme et promouvoir l'adaptation au changement climatique, notamment par le biais de formation et des exercices de simulation de crise ; et ii) fournir les outils d'alerte rapide, de planification d'urgence et d'analyse des risques. En 2015, une première mission de soutien a été organisée pour aider le gouvernement et les partenaires pour finaliser la stratégie nationale de gestion des risques prévention, réduction et en cas de catastrophe, avec le but de créer une plateforme permanente pour remédier efficacement contre les risques et les catastrophes et en soutenant la mise en œuvre de la composante.

2. Raisons de l'évaluation

4. Les raisons et les objectifs de l'évaluation planifiée sont présentés ci-dessous.

2.1. Raison d'être

5. L'évaluation est en service pour les raisons suivantes :

Le bureau de pays du PAM doit évaluer les résultats à mi-parcours du Programme pays CP 200648, ses forces et faiblesses à des fins d'apprentissage, de guide prise de décisions et de redevabilité vis-à-vis de ses bénéficiaires et des donateurs. Compte tenu des ressources limitées, il est important pour le bureau de pays du PAM de comprendre les programmes et les modalités d'assistance les plus efficaces, pour guider les choix futurs, le ciblage des bénéficiaires et la conception des programmes. Les activités d'alimentation scolaire et du filet de sécurité ont été évaluées grâce au suivi des indicateurs de produits et de quelques données sur les indicateurs d'effets qui sont actuellement disponibles. Néanmoins, il reste des difficultés à fournir une analyse complète sur les deux composantes étant donné la couverture géographique étendue qui devait avoir lieu dans la phase de conception et le niveau d'exécution faible en ce qui concerne le plan initial. Le Bureau de pays du PAM a besoin d'identifier les zones de réussite et les moyens d'améliorer les résultats et la durabilité de ces résultats. L'évaluation sert également des objectifs de transparence et de reddition de comptes : le bureau de pays du PAM doit présenter des résultats aux donateurs et autres parties prenantes en construisant des messages fondées sur des preuves pour appuyer ses activités de plaidoyer, qui sont cruciales pour combler le déficit de financement que le bureau a dû faire face au cours des dernières années.

6. Le gouvernement étant l'un des principaux bailleurs de fonds et partenaire d'exécution, cette évaluation vise également à présenter les bonnes pratiques, les avantages comparatifs du PAM et à fournir des recommandations fondées sur des preuves pour appuyer l'élaboration des futures politiques.

7. Le calendrier a été choisi de façon à faire coïncider l'évaluation du CP 200648 avec le milieu de sa mise en œuvre, cela fournit suffisamment d'informations pour faire une évaluation motivée des premières années d'activités, tout en gardant également un délai pour la mise en œuvre de mesures correctives, meilleurs ciblage des bénéficiaires ou introduction de nouvelles activités/modalités de l'aide pour atteindre des résultats durables.

8. En plus de la nécessité d'une évaluation des composantes 1 et 2 du CP 200648, cette évaluation permettra également au bureau pays de tirer les leçons de la mise en œuvre du CP et de capitaliser sur ce pendant la phase de mise en œuvre de l'ICSP.

9. L'évaluation aura les utilisations suivantes pour le bureau pays du PAM au Congo : identifier les leçons apprises, de guider la prise de décision et le soutien pour le plaidoyer. L'évaluation

fournira des preuves sur les performances et rendra compte des résultats. Elle évaluera la conception, l'exécution, la livraison et les résultats des composantes principales du CP200648 par rapport aux activités prévues. Elle identifiera les leçons apprises, les défis et possibilités d'améliorations. Les conclusions de l'évaluation décentralisée serviront à affiner les activités en cours et pour l'orientation stratégique des activités du PAM notamment du processus CSP à venir.

2.1. Objectifs

10. L'évaluation du PAM sert des objectifs doubles et renforce mutuellement l'apprentissage et la redevabilité.
 - **Redevabilité** – L'évaluation se concernera les performances et rapports des résultats du CP 200648. Elle informera sur la progression des composantes de l'alimentation scolaire et de filet de sécurité tout en prenant en compte la situation de contingence du pays, les contraintes de financières ainsi que les autres projets en cours. Les résultats serviront à démontrer les résultats de la mise en œuvre et ont besoin d'une assistance supplémentaire. Une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation sera préparée pour identifier les mesures qui seront adaptées pour les mettre en œuvre.
 - **Apprentissage** – L'évaluation permettra d'identifier les raisons pour lesquelles certains objectifs ont été atteints ou non afin d'en tirer des leçons et des bonnes pratiques. Il fournira des données probantes pour éclairer les décisions opérationnelles et stratégiques, surtout sur comment faire efficacement la meilleure utilisation des ressources limitées disponibles pour la mise en œuvre du CP 200648. Les résultats seront diffusés et leçons seront incorporées aux systèmes de partage des leçons à tirer.
 - **Strategic orientation:** Le bureau de pays du PAM élaborera le Plan stratégique du pays à la fin de 2017. Les résultats de cette évaluation permettra d'identifier les domaines où le bureau pays possède des avantages comparatifs et devrait concentrer son intervention pour plus atteindre d'impact.
11. Les recommandations de l'évaluation, permettra d'affiner les opérations en cours et la mise en œuvre de la correction de la trajectoire si nécessaire (telles que la fermeture ou l'expansion d'activités spécifiques ; redéfinition couverture géographique ; adaptation de ciblage et les modalités d'assistance ; favorise des approches à l'égalité entre les sexes) et planifier à l'avance pour le prochain processus CSP.
12. Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont
 - Pour l'alimentation scolaire, évaluer les résultats obtenus jusqu'ici et le guide de prise de décision en ce qui concerne les zones géographiques couvertes par le programme, ainsi que les activités agricole autour de l'alimentation scolaire ou des modalités spécifiques qui peuvent être introduites pour les régions difficiles d'accès.
 - Pour la composante de filet de sécurité, de comprendre les résultats obtenus à ce jour ainsi que les risques d'interruption du programme. Informer la prise de décision pour assurer que l'efficacité maximale des transferts d'argent.
13. L'évaluation aura les utilisations suivantes pour les parties prenantes Bureau de pays du PAM et du gouvernement :

- Pour des fins d'apprentissage, pour guider l'exécution du programme basé sur les enseignements et l'analyse des résultats passés.
- À la prise de décisions et fournir des outils pour les administrateurs de programme à faire bon usage des ressources disponibles et améliorer l'efficacité du programme.
- Résultats éclaireront également l'approche de Plan stratégique du pays, qui fournit les éléments de gouvernement national pour comprendre comment mieux cibler les questions de sécurité alimentaire au Congo.

a. Intervenants et utilisateurs

14. **Intervenants** : Plusieurs intervenants internes et externes du PAM ont des intérêts dans les résultats de l'évaluation, et certains d'entre eux demanderont de jouer un rôle dans le processus. Partenaires opérationnels seront fortement impliqués : pour la composante de l'alimentation scolaire, le ministère de l'éducation et l'ASPC NGO¹⁶⁴ et le filet de sécurité, le ministère des affaires sociales et les Centres de santé. Le tableau 1 ci-dessous fournit une analyse des intervenants préliminaire, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de démarrage.

15. Responsabilisation aux populations touchées, est liée aux engagements du PAM pour inclure les bénéficiaires comme des intervenants clés dans le travail du PAM. Par conséquent, PAM s'engage à garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le processus d'évaluation, avec la participation et la consultation dans l'évaluation par les femmes, les hommes, les garçons et les filles issues de différents groupes. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire sont les enfants de 6 à 12 ans, y compris les enfants autochtones. Ceux du Filet de sécurité bénéficiaires sont les ménages vulnérables, qui ont des femmes enceintes et allaitantes ou les patients VIH/tuberculose parmi leurs membres. Leurs points de vue devront être considérés dans le processus d'évaluation.

16. Certains intervenants décrites ci-dessous participeront au processus d'évaluation actuel, comme informateurs clés.

Tableau 1: L'analyse préliminaire des intervenants

Intervenants	Intérêt dans l'évaluation et probablement utilisation du rapport d'évaluation par cet intervenant
INTERVENANTS INTERNES	
Bureau de pays (CO) Congo (République du)	Chargée de l'exécution des opérations de planification et de niveau de pays, le bureau pays est l'acteur principal de cette évaluation. Il a un intérêt direct dans l'évaluation et un intérêt pour l'apprentissage de l'expérience pour soutenir les décisions. Il est également appelé à rendre compte en interne aussi bien quant à ses bénéficiaires, les partenaires de l'exécution et les résultats de son exploitation. En outre, le bureau pays tient à identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques qui informeront l'aide alimentaire future et le développement de stratégies pour la lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre en plus de la responsabilité accrue envers le gouvernement du Congo, d'autres partenaires, les donateurs et les bénéficiaires.
Bureau régional (RB) Johannesburg	Responsable les deux contrôles de bureau pays et technique d'orientation et de soutien, la gestion de la RB a un intérêt dans l'indépendant/impartial de la performance opérationnelle ainsi que dans le compte de l'apprentissage

¹⁶⁴ ASPC: Association des Pères Spiritains du Congo

	d'après les constatations de l'évaluation d'appliquer cet apprentissage dans d'autres bureaux de pays.
PAM HQ	PAM a un intérêt dans les leçons qui se dégagent des évaluations, en particulier en ce qui concerne les stratégies, politiques, secteurs thématiques ou modalité de livraison présentant de l'intérêt plus large à la programmation de PAM.
Bureau de l'évaluation (OEV)	OEV a intérêt à veiller à ce que les évaluations décentralisées offrent qualité, évaluations crédibles et utiles concernant les dispositions relatives à l'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités des différents acteurs de l'évaluation décentralisés tels qu'identifiés dans la politique d'évaluation.
Conseil d'administration du PAM (EB)	L'organe directeur du PAM a un intérêt à être informé sur l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée à l'EB, mais ses conclusions peuvent nourrir les synthèses annuelles et les processus d'apprentissage.
INTERVENANTS EXTERNES	
Bénéficiaires	Comme les bénéficiaires de l'aide alimentaire, les bénéficiaires ont un intérêt dans l'assistance du PAM afin de déterminer si son assistance est efficace et approprié. Ainsi, on déterminera le niveau de participation à l'évaluation des femmes, des hommes, des garçons et des filles issues de différents groupes et leurs points de vue respectifs seront recherchés.
Gouvernement	Le gouvernement a un intérêt direct à savoir si les activités du PAM dans le pays sont alignés sur ses priorités, harmonisés avec l'action des autres partenaires et d'atteindre les résultats attendus. Les questions relatives au renforcement des capacités, transfert de responsabilité et la durabilité sera d'un intérêt particulier. Le Ministère de l'Education, le Ministère de la Santé et le Ministère des Affaires sociales sont les acteurs plus impliqués et voudraient bénéficier de la preuve des résultats des premières phases de l'évaluation du CP, ainsi que d'identifier les leçons apprises et informer l'orientation stratégique pour l'intensification et l'orientation des activités.
Équipe de pays des Nations Unies	Action harmonisée de l'équipe de pays devrait contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux du développement. Il a donc intérêt à s'assurer que l'opération du PAM est efficace en contribuant aux efforts des Nations Unies concertée. Divers organismes sont également des partenaires directs du PAM au niveau de l'activité politique etc. Le PAM au Congo collabore activement avec la FAO, le PNUD, l'UNICEF, ONUSIDA, OMS et Banque mondiale. Dans le cadre de l'UNDAF les autres agences bénéficieront des résultats de la présente évaluation
Organisations non gouvernementales (Association de Peres Spiritains au Congo) et PAM partenaires (Airtel, MTN, boutiques)	Les ONG sont des partenaires du PAM et partenaires dans le déploiement de programme pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation susceptibles d'affecter les modalités de mise en œuvre future, des orientations stratégiques et des partenariats.
Bailleurs de fonds [USAID, Japon, Brésil]	Opérations du PAM sont volontairement financées par plusieurs donateurs. Ils ont intérêt à savoir si leurs fonds ont été dépensés efficacement et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes. Au Congo, le gouvernement est le principal donateur pour l'alimentation scolaire et le programme de filet de sécurité. Japon et le Brésil sont d'autres sources de financement pour le CP.
Partenaires du secteur privé et Local	Gouvernement, ONG nationales et international et compagnies mobiles (Airtel, MTN) sont partenaires dans la mise en œuvre du programme et

bénéficieront également de l'évaluation, qui informera la collaboration future.

17. Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront ceux qui en ont besoin pour prendre des décisions relatives au programme de mise en œuvre et/ou de conception, de partenariats, intensification des activités ou des interventions :
- Le bureau pays du PAM et ses partenaires dans le processus décisionnel, notamment liés à l'exécution du programme et/ou conception, stratégie et partenariats pour informer la poursuite du programme et de déterminer les modalités les plus efficaces d'intervention;
 - Le Bureau régional (RB) prévoit d'utiliser les résultats de l'évaluation pour fournir une orientation stratégique, appui au programme et contrôle;
 - Le siège du PAM peut utiliser les résultats de l'évaluation pour la redevabilité et l'apprentissage organisationnel plus large;
 - Le Bureau d'Évaluation (OEV) peut utiliser les résultats de l'évaluation pour alimenter les synthèses d'évaluation ainsi que pour produire une déclaration annuelle au Conseil d'administration ;
 - Les principaux intervenants tels que le gouvernement, les bailleurs de fonds internationaux, les agences des Nations Unies et les ONG utilisent constatations de l'évaluation pour répondre aux lacunes et élargir l'assistance alimentaire et des programmes de protection sociale;
 - Les résultats serviront aussi pour la redevabilité de comptes et la collecte de fonds, montrant les performances et démontrant les réalisations ainsi que les besoins au gouvernement, donateurs et des bénéficiaires.

3. Contexte et objet de l'évaluation

3.1. Contexte

18. La République du Congo a une population de 4,2 millions d'habitants, dont environ 64 % vivent dans les zones urbaines de Brazzaville et Pointe-Noire. Le Congo est un pays à revenu intermédiaire inférieur et avait un PIB de 14 milliards de \$ USD en 2015, mais il a un faible indice de développement humain. Le revenu est très inégalement réparti au Congo, reflétée par un coefficient de Gini de 0,43. Environ 48 % des congolais vivent avec moins de 1,25 USD par jour. Les Élections présidentielles ont eu lieu en mars 2016 après une réforme constitutionnelle, générant des troubles politiques qui ne sont pas complètement résolus. Le pays est riche en ressources naturelles (pétrole, bois) et de terres fertiles. Les exportations de pétrole contribuent à environ 70 % des recettes publiques et environ 95 % des recettes d'exportation. La tendance à la baisse dans les prix du pétrole au cours des dernières années et la forte baisse actuelle du prix du pétrole a eu un impact négatif sur l'économie locale. La production alimentaire est inférieure à l'exigence nationale : seul 2 % des terres arables sont actuellement cultivées, produisant moins de 30 % des besoins alimentaires de la population. Le pays importe la plupart de ses produits alimentaires, conduisant à des prix élevés des denrées alimentaires. Grâce à la contribution de l'Union européenne, le PAM a lancé en 2016 mi-septembre un nouveau projet pour prendre en charge des productions agricoles locales, qui pourraient assurer quelque bon de nourriture locale pour la composante alimentation scolaire du CP 200648.

19. L'indice Global de la faim du Congo en 2014 à un score de 18,11, qui a faiblement baissé par rapport à la valeur de 2005 (18,3), mais exposant tout de même le pays à un niveau sérieux de faim. Plus de 121 000 ménages soit 14 % de la population souffrent d'insécurité alimentaire. La population nationale a un niveau minimal d'apport calorique en-dessous de 30,5% indiqué par l'OMS. Une grave pénurie d'aliments nutritifs existe chez les enfants âgés de moins de cinq ans et une proportion des enfants de moins de 5 ans souffre de malnutrition. Selon le Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) 2015, les taux de malnutrition s'établissaient à 2,6 %, la malnutrition aiguë globale à 8,2 %, retard de croissance à 21,2 % et l'insuffisance pondérale à 12,3 %. Environ 12 % des femmes souffrent de malnutrition aiguë, 8 % des femmes souffrent de carence en vitamine A (histoire de cécité nocturne au cours de la dernière grossesse) et 70 % des femmes enceintes ont des carences en fer et acide folique. La prévalence nationale du VIH/sida est de 3,2 %, avec des zones urbaines ayant une prévalence plus élevée que dans les zones rurales (3,3 % contre 2,8 %). Le Congo accueille également quelques 120 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC) et la République centrafricaine (RCA).
20. Les opérations du PAM au Congo (qui comprennent le CP 200648 en cours d'évaluation et l'EMOP 200799 aide aux réfugiés CAR), sont principalement financés par le gouvernement local, tandis que les bailleurs de fonds spécifiques pour l'assistance des réfugiés sont les États-Unis, le Japon et le Brésil. Tous les programmes dirigés par le PAM sont sensibles au genre et considèrent le sexe comme un moyen d'accroître la participation des couches vulnérables dans la société spécialement les femmes. Dans l'alimentation scolaire, l'inclusion des femmes dans le comité de gestion des repas scolaires sont obligatoires et la surveillance des élèves filles est renforcée pour réduire leur taux d'abandon scolaire. Le programme de filet de sécurité alimentaire assiste les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose dont les femmes représentaient 80 % de cette population cible; Les femmes sont impliquées dans la sélection des détaillants pour éviter des discriminations. Les femmes autochtones inscrites sont prises en charge par des tuteurs à toute étape du processus d'obtention de nourriture pour assurer leur intégration dans le projet.
21. En 2013, il y a eu une évaluation centralisée dirigée par le siège du PAM pour évaluer le portefeuille du pays et informer les donateurs et les gestionnaires sur l'orientation stratégique de l'intervention du PAM au Congo. La majeure partie des recommandations émises par l'évaluation du portefeuille pays a contribué à améliorer la qualité et les types d'interventions et a été utilisé pour concevoir l'actuel CP 200648.
22. Le Gouvernement du Congo est le principal donateur pour le CP 200648 et s'est engagé à financer 60 % du budget total. De 2010 à 2014, le gouvernement du Congo a contribué pour plus de 12 millions USD. Cet engagement a été confirmé en 2015 avec la signature de la lettre d'entente entre le PAM et le gouvernement pour le nouveau programme de pays CP 200648 qui s'étend de 2015 à 2018. De 2010 à 2014, le gouvernement a respecté son engagement seulement jusqu'à 89 %. En 2015, aucune contribution n'a été reçue du gouvernement bien que le siège du PAM a avancé les fonds basés sur la demande du gouvernement. Le gouvernement est confronté à un grave déficit budgétaire en raison de la baisse du prix du pétrole, et jusqu'en 2016 aucune contribution n'a été fournie pour appuyer les activités du PAM au Congo conduisant à une insuffisance de ressources sérieuses pour le bureau de pays du PAM.

3.2. Objet de l'évaluation

23. Le PAM met en œuvre en République du Congo le Programme pays 200648 (2015-2018) en étroite collaboration avec le gouvernement de la République du Congo par le biais de quatre principales composantes :
- Alimentation scolaire (composante 1), qui vise à : renforcer la sécurité alimentaire et soutenir l'enseignement primaire et le taux de rétention scolaire (SO 4) ; aider le gouvernement à préparer et gérer un programme nationale d'alimentation scolaire (SO 4) ; aider les petits agriculteurs à

accroître leur production agricole et le lien alimentation scolaire aux marchés locaux (SO 3) ; et réduire la sous-alimentation en s'attaquant aux carences en micronutriments chez les enfants d'âge scolaire (SO 4).

- Filet de sécurité sociale (composante 2), qui vise à aider le gouvernement à mettre en place des transferts sociaux pour soutenir la diversité alimentaire et l'accès aux services sociaux de base pour les groupes vulnérables (SO 3). Cette composante est la continuation de DEV 200211.
 - Nutrition (composante 3), pour améliorer la récupération nutritionnelle chez les personnes vivant avec le VIH ou TB et recevant un traitement et pour prévenir la malnutrition chronique chez les femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 2 ans (SO 4).
 - À travers de la composante 4, le PAM fournit une assistance technique au gouvernement pour améliorer la gestion des catastrophes et des risques (SO 3), compte tenu de la vulnérabilité du pays aux changements climatiques.
24. L'objet principal de l'évaluation sera les composantes 1 et 2 du CP 200648, qui ont été mis en œuvre à un niveau qui permet l'analyse de leur conception, de réalisation et de résultats à mi-parcours. Pour les éléments 3 et 4 l'équipe d'évaluation devrait seulement analyser la pertinence des activités et celle de leur conception ainsi que les raisons justifiant la non-application et leur implication.
25. Le CP 200648 est mis en œuvre dans toutes les régions du pays sauf la Sangha. Composante 1 écoles sont situées dans les zones surveillées par Brazzaville CO (région du Pool), Nkayi SO (régions Lékoumou et Bouenza), Owando SO (région de la Cuvette et Plateaux) et Bétou SO (région de la Likouala). Composante 2 est actuellement actif à Sibiti et Owando, tandis que les activités de filet de sécurité ont été précédemment appliquées à Brazzaville et Pointe Noire.
26. Le Programme de pays a débuté le 1er janvier 2015 pour une période de quatre ans. Il a été développé par le biais de consultations intensives et inclusives avec le gouvernement et les principaux intervenants. Il est aligné avec le Plan stratégique du PAM (2014-2017), le Plan National de développement (2012-2016) ; et le plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2014-2018). Le programme contribuera au développement durable des objectifs 1, 2, 3, 4 et 5.
27. Budget total du CP 200648 est estimé à US\$ 56,829,487, 60 % des devait être financé par le gouvernement. Au mars 2017, le CP est financé à 17 % (US\$ 9,6 millions)[2]. En 2015, le total du financement prévu du gouvernement était US\$ 8 508 155 dont seulement 32,4 % a été reçu (voir tableau 1 ci-dessous). Il n'y avait aucune contribution du gouvernement au PAM en 2016. Le tableau suivant mentionne les détails du financement reçu du gouvernement en 2015 :

	Prévues	A reçu	Pour cent
composante 1 –Alimentation scolaire (élèves)	3 384 626	1 590 305	47 %
composante 2 – filet de sécurité sociale (HH avec PVVIH/TBC ; HH avec PLW)	3 451 447	477 092	13,8 %
Fortification	932 304	477 092	51,2 %
Petits exploitants agricoles	811 778	238 546	29,4 %
Total	8 580 155	2 783 035	32,4 %

28. A travers le CP 200648, le PAM a prévu atteindre 288 134 bénéficiaires comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Bénéficiaires planifiés du CP 200648						
	Hommes/garçons		Femmes/filles		Total	% de femmes/filles
composante 1 – Alimentation scolaire <i>Elèves (qui reçoivent quelques poudres de micronutriments)</i>	66 (250)	267	66 (250)	267	132 534	50
composante 2 – filet de sécurité sociale <i>Ménage avec PVVIH/TB</i> <i>Ménage avec FEFA</i>	13 30 192	320	22 51 408	680	36 000 81 600	63
Composante 3 – Nutrition <i>PVVIH/TB</i> <i>FEFA</i> <i>Enfants de 6 à 23 mois</i>	8 0 de 5 000	250	16 10 5 000	750 000	25 000 10 000 10 000	67 100 50
Composante 4 – gestion des risques et des catastrophes	N/A		N/A		N/A	N/A
Total (hors doubles comptes)	120 919		167 215		288 134	58

29. **Résultats de l'alimentation scolaire:** Le PAM fournit les repas scolaires à 95 056 bénéficiaires dans 574 écoles publiques rurales. Des tendances positives ont été observées dans les taux de fréquentation, de rétention et d'achèvement : en 2015, le taux de scolarisation dans les écoles assistées a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente, le taux d'abandon ont été réduites de moitié^[4]. Dans les écoles autochtones taux de fréquentation a été amélioré. Le PAM a récemment également piloté un projet d'appui à la production de haricots des petits fermiers exploitants dans la région de la Bouenza, où un plus grand projet a été lancé grâce au financement de l'UE.

30. **Résultats du filet de sécurité :** Seul 4,3 % des bénéficiaires prévus ont été atteints en 2015, tandis que le pourcentage a augmenté à 25 % dans les premiers mois de 2016. Les transferts électroniques ont été progressivement arrêté à Brazzaville et Pointe-Noire, où les bénéficiaires ont reçu une aide pendant deux ans sous un autre programme de PAM, afin de prioriser les secteurs semi-urbains à Sibiti et Owando dans le CP 200648. Le contrôle Post distribution a montré une amélioration significative dans le schéma de consommation alimentaire des bénéficiaires. Le pourcentage des ménages ayant un score de consommation alimentaire (SCA) a diminué de 24 % en août 2015 à 3,9 % en décembre 2015. Il y a également une amélioration du score de diversité alimentaire ^[4].

31. Le cadre logique pour le CP200648 figurent à l'annexe 5.

4. Approche de l'évaluation

4.1. Champ d'application

32. Il s'agit d'une évaluation à mi-parcours et il couvrira la période janvier 2015-juin 2017 pour le CP 200648. Elle prend en considération les départements couverts par la composante de l'alimentation scolaire (Bouenza, Cuvette, Lékoumou, Likouala, Plateaux, Pool) et les zones de

Sibiti, Owando, Brazzaville et Pointe-Noire pour évaluer l'efficacité et l'efficacé de la composante filet de sécurité sociale. Les considérations de genre seront intégrées dans le processus d'évaluation pour s'assurer que tous les problèmes rencontrés par les femmes et les enfants qui représentent les populations les plus vulnérables seront pris en considération.

33. Les performances de la composante nutrition seront évaluées uniquement pour VIH/tuberculose : soins et traitement, tandis que pour les activités de prévention de la malnutrition chronique l'accent sera mis sur la pertinence et la conception, la raison de leur non application et les implications. De même, les composantes 3 et 4 sont principalement évaluées pour la pertinence des activités et de la pertinence de leur conception, ainsi que les raisons et les conséquences de l'absence de mise en œuvre étant donné qu'ils n'ont pas vraiment été mise en œuvre pour cause de manque de financement.

4.2. Questions et critère d'évaluation

34. **Critères d'évaluation :** L'évaluation appliquera les critères internationaux d'évaluation de pertinence, efficacité, efficacité, Impact et viabilité. ⁵¹L'égalité entre les sexes devrait être intégrée dans l'ensemble.

35. **Questions d'évaluation :** Associés aux critères d'évaluation, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes, qui seront développées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de lancement. Collectivement, les questions visent à mettre en relief les principaux enseignements et la performance des composants de l'alimentation scolaire et le filet de sécurité, ainsi que la pertinence et l'efficacité des interventions du PAM envers les vulnérables principalement des femmes et des enfants sur leur statut de vulnérabilité et leur intégration dans l'enseignement ; qui est géré conjointement avec le gouvernement local PAM.

Tableau 3 : Critères et questions d'évaluation	
Critères de	Questions d'évaluation
Pertinence / pertinence	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les activités de programme de pays du PAM sont appropriées aux besoins de la population en insécurité alimentaire ? 2. Les objectifs de CP sont-ils cohérents et pertinents avec les politiques nationales et recherchent-ils la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement ? 3. Sont-elles cohérentes avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives PAM ?
Efficacité	<ol style="list-style-type: none"> 4. Est-ce que l'alimentation scolaire a atteint les objectifs déclarés, comme indiqué dans la phase de conception ? 5. Est-ce que le Filet de sécurité a atteint les objectifs déclarés, comme indiqué dans la phase de conception ? <p>Pour répondre à ces questions, tout en s'assurant que les différences de prestations entre hommes, femmes, garçons et filles de différents groupes sont considérées, l'évaluation analysera :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) le degré d'atteinte des résultats prévus compte tenu des fonds disponibles ; b) la mesure dans laquelle les sorties ont permis à l'atteinte des résultats opérationnels aussi bien quant à des effets inattendus ; c) Comment les différentes activités de l'opération sont en synergie avec d'autres opérations du PAM et avec ce que font les autres acteurs afin de contribuer à l'objectif primordial du PAM dans le pays ; <ol style="list-style-type: none"> 6. Quels facteurs limite le financement et la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du pays programme ?

	<p>7. Quels sont les facteurs qui influencent l'efficacité (réalisation ou non-réalisation) des programmes d'alimentation scolaire et le filet de sécurité ?</p> <p>8. Pour répondre à cette question l'évaluation devrait générer des raisons dans les principaux facteurs internes et externes qui ont causé les changements observés et affecté la façon dont les résultats ont été obtenus. L'enquête est susceptible de mettre l'accent, entre autres, sur :</p> <p>a) En interne (facteurs relevant du PAM) : les processus, les systèmes et les outils en place pour appuyer la conception de l'opération, mise en œuvre, suivi-évaluation et des rapports ; la structure de gouvernance et les arrangements institutionnels (y compris les questions liées à la dotation, de capacités et de techniques d'appui Bo/AC) les accords de partenariat et coordination ; etc.</p> <p>b) Extérieurement (facteurs de contrôle du PAM à l'extérieur) : l'environnement opérationnel externe ; le climat financement ; incitations externes et les pressions, etc.</p>
Efficiences	<p>9. Est-ce que les activités d'alimentation scolaire sont mises en œuvre le plus efficacement possible ? La sélection des bénéficiaires et la livraison de nourriture sont-elles efficaces ? Les objectifs sont-ils atteints dans les délais ?</p> <p>10. Les Activités de filet de sécurité sont-elles mis en œuvre le plus efficacement possible par rapport à des solutions de rechange ?</p> <p>11. Est-ce que ces deux composantes ont le meilleur rapport qualité coût ?</p>
Impact	<p>L'évaluation déterminera les effets intentionnels et non intentionnels des activités du PAM sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le revenu des bénéficiaires</p> <p>12. Est-ce que les activités de CP 200648 produisent un impact positif sur l'état nutritionnel des bénéficiaires ?</p> <p>13. Est-ce qu'elles améliorent l'accès aux services de base (éducation, santé) ?</p> <p>14. Y a-t-il un impact positif sur la gestion gouvernementale de domaines connexes ?</p> <p>15. Quels sont les effets non intentionnels des activités CP 200648?</p> <p>16. Quelles sont les conséquences (le cas échéant) de la non application des activités de CP en vertu de la composante 3 et 4 ?</p>
Développement durable ou connexité (ce dernier pour les évaluations humanitaires)	<p>17. Résultats obtenus produira t-ils des changements durables ?</p> <p>18. Quelle est la probabilité que les avantages se poursuivront après la fin de l'opération ;</p> <p>19. Est-ce que la conception et la mise en œuvre incluent développement des capacités pour améliorer les capacités du gouvernement et les communautés?</p> <p>20. Quel est le niveau d'appropriation du gouvernement et de la communauté ?</p> <p>L'évaluation devrait évaluer la durabilité des activités compte tenu des contraintes de l'examen et le modèle de financement.</p>

4.3. Disponibilité des données

36. Les principales sources d'information qui seront mis à disposition de l'équipe d'évaluation sont:

- a. Les documents de projet et des cadres logiques de CP 200648
- b. Les rapports de projet standard de ces 4 dernières années (2013-2016)
- c. Les données de suivies post distribution des données pour les opérations et les autres enquêtes menées au sein de la durée de vie du projet
- d. Les résultats des rapports sur les données de COMET et M & E/VAM
- e. l'Évaluation du Portefeuille du pays de septembre 2013
- f. Rapport de projection du statut (Pipeline), rapports de projection
- g. Rapport d'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF

h. M & E surveillance et rapports de Mission de soutien

i. Rapport d'audit

j. Autres sources de données pertinentes n'appartenant pas au PAM y compris les données gouvernementales pertinentes informations auprès d'autres organismes des Nations Unies et coopèrent partenaires.

37. Concernant la qualité des données et informations, l'équipe d'évaluation doit :

- a. Évaluer la disponibilité des données et la fiabilité dans le cadre de la phase de lancement, les informations prévues au titre 4.3. Cette évaluation informera les activités de collecte de données
- b. Systématiquement vérifier l'exactitude, la cohérence et la validité des données et informations recueillies et reconnaître les limites/mises en garde pour tirer des conclusions à partir des données.

4.4. Méthodologie

38. Le méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de lancement. Elle doit :

- Utiliser les critères d'évaluation pertinents ci-dessus: Pertinence, efficacité, efficience, Impact et viabilité ;
- Démontrer l'impartialité et l'absence de biais en s'appuyant sur un échantillon représentatif des sources d'information (groupes d'intervenants, y compris les bénéficiaires, etc...) La sélection des sites de visite de terrain devra également faire preuve d'impartialité;
- Assurer la triangulation des informations par le biais de divers moyens à l'aide de méthodes mixtes (quantitative, qualitative, participative etc.);
- Appliquer une grille d'évaluation visant à aborder les principales questions d'évaluation prenant en compte les défis de la disponibilité des données, le budget et les contraintes temporelles;
- Veiller à ce que les femmes, filles, hommes et garçons de provenant différents intervenants participent et que leurs voix est entendues et utilisé;
- Intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, comme indiqué ci-dessus.

39. Les mécanismes suivants pour l'indépendance et l'impartialité seront employés :

- Le personnel désigné pour gérer cette évaluation n'est pas responsable/impliqués dans la mise en œuvre directe des activités en cours d'exécution.
- Un Comité d'évaluation interne (CEI) sera présidé par le représentant adjoint du PAM et composé de: VAM, M & E, chargé de Programme et Conseiller Régional l'évaluation (voir annexe 3). La principale responsabilité de la CEI sera de faciliter le processus d'évaluation, de formuler des observations au projet produits (ces TDR, projet création de rapport et le rapport d'évaluation de projet) et d'approuver les produits finaux.
- Un groupe de référence évaluation (GRE) sera présidé par le représentant adjoint du PAM et composé de : membres du programme de bureau de pays et équipes VAM/M & E ainsi que des représentants de donateurs et le gouvernement et représentants d'unité technique du Bureau Régional (voir annexe 4). Le GRE fournira, de manière consultatif, les intrants dans le processus d'évaluation et de commenter sur les produits d'évaluation comme davantage de protection contre la partialité et l'influence indue.

40. Un certain nombre de risques potentiels pour l'évaluation ont été identifié et des mesures d'atténuation ont été proposées, comme indiqué dans le tableau 3 :

Tableau 3 : Risques et mesures d'atténuation	
Risque potentiel	Mesures d'atténuation
Disponibilité limitée des données clés	Organiser la collecte de données supplémentaires Identifier les procurations Choisir des échantillons plus petits Utiliser des données provenant d'autres organismes
Difficultés logistiques à obtenir accès aux bénéficiaires	Utilisation de données historiques Utilisation des ONG locales de recueillir des données Bénéficiaires de contacter par téléphone (pour le filet de sécurité)
Difficultés à obtenir accès aux représentants et aux partenaires institutionnels	Préparer l'ordre du jour depuis longtemps à l'avance Au cours de la phase de lancement identifier plus d'un contact pour chaque établissement
Instabilité politique	Interview de personnes clés par téléphone où la rencontre face à face n'est pas possible Utilisation de données secondaires Réduire le temps de visite sur le terrain Réduction voyage
Questions de sécurité	Interview de personnes clés par téléphone où la rencontre face à face n'est pas possible Utilisation de données secondaires Réduire le temps de visite sur le terrain Aucun voyage et champ visites dans des secteurs dangereux

4.5. Assurance de la qualité

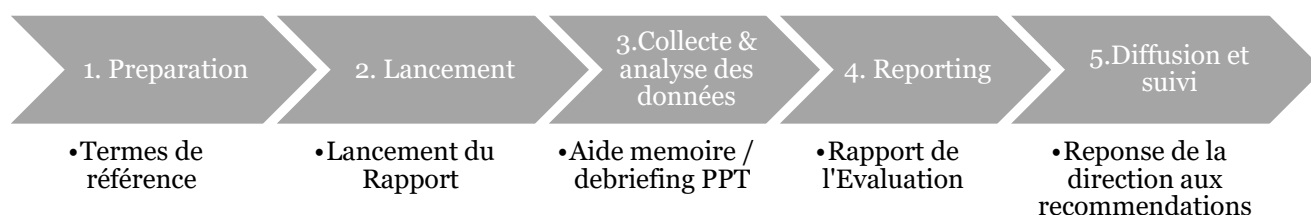
41. Cette évaluation sera guidée par le système d'évaluation décentralisé d'assurance qualité du PAM (DEQAS) qui définit les standards de qualité attendus de toutes les évaluations du PAM et énonce de processus avec des étapes en construction pour l'Assurance de la qualité, des modèles pour les listes de vérification et d'évaluation produits pour leur évaluation. DEQAS est étroitement alignée sur le système d'assurance et d'évaluation de la qualité (EQAS) et repose sur les normes du groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG), les normes et les bonnes pratiques de la collectivité de l'évaluation internationale et vise à garantir que le processus d'évaluation et les produits sont conformes aux pratiques exemplaires.
42. Le DEQAS s'appliquera systématiquement à cette évaluation. Le gestionnaire de l'évaluation du PAM sera chargé de veiller à ce que la progression de l'évaluation selon DEQAS Guide du processus étape par étape et pour effectuer un contrôle rigoureux de la qualité de l'évaluation de produits avant leur finalisation.
43. Le PAM a développé un ensemble de Listes de contrôle d'assurance qualité pour ses évaluations décentralisées. Ceci inclut des listes de contrôle pour rétroaction sur la qualité pour chacun des produits évaluation. La liste de vérifications pertinente sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité des processus d'évaluation et des extraits.

44. En outre, afin d'améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un service de consultation de soutien qualité externe (QS) directement géré par le Bureau de l'évaluation du PAM à Rome fournira :
- Feedback systématique sur la qualité des rapports provisoires initial et à l'évaluation ; et
 - Recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports initial et à l'évaluation.
45. Les processus d'assurance qualité décrits ci-dessus n'interfère pas avec l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves nécessaires de façon claire et convaincante et tire ses conclusions sur cette base.
46. L'équipe d'évaluation sera nécessaire pour assurer la qualité des données (validité, la cohérence et précision) pendant les phases d'analyses et de reporting. L'équipe d'évaluation doit être assurée de l'accessibilité de tous les documents pertinents aux termes des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cette option est disponible dans la Directive du PAM (#CP2010/001) sur la divulgation d'informations.

5. Phases et résultats attendus

47. L'évaluation procédera grâce aux cinq étapes suivantes, qui les livrables spécifiques et les délais comme suit :

Figure 1 : Cartographie Sommaire de l'évaluation des processus et produits livrables clés



48. **Phase de préparation** (Janvier – avril 2017) : le gestionnaire de l'évaluation et son équipe effectuera la recherche documentaire et consultation pour encadrer l'évaluation ; préparer le cahier des charges, sélectionner l'équipe d'évaluation et l'équipe pour la gestion et la conduite de l'évaluation sur les contrats.
49. **Phase de lancement** (15 mai - 14 juillet 2017) : cette phase a pour but de préparer l'équipe d'évaluation pour la phase de collecte de données, en veillant à ce qu'il ait une bonne compréhension des attentes pour l'évaluation et un plan clair pour sa conduite. La phase de lancement comprendra un examen de données secondaires et interaction initiale auprès des principaux acteurs. **Livrables : rapport de démarrage**, y compris le plan de collecte de données, analyse des parties prenantes et une base de données disponibles.
50. **Phase de collecte de données** (24 juillet au 11 août 2017) : le travail sur le terrain s'étendra sur plus de trois semaines et comprendra des visites de chantiers et de collecte de données primaires et secondaires des bénéficiaires et des intervenants locaux. Une séance de Décrassage assistée des principaux intervenants se tiendra à la fin du travail sur le terrain. **Livrables : présentation Power point pour les réunions de debriefing**
51. **Analyse des données et la phase de création de rapports** (12 août au 16 octobre 2017) : L'équipe d'évaluation analysera les données collectées au cours de l'examen du bureau et le travail sur le terrain, mènera des consultations supplémentaires avec les intervenants, au besoin et rédigera le rapport d'évaluation. Il sera soumis à la gestionnaire de l'évaluation pour l'assurance

de la qualité, y compris pour examen par le service consultatif de support externe de la qualité. Les intervenants seront invités à formuler des observations, qui seront enregistrées dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et à l'équipe d'évaluation a fourni à examiner avant la finalisation du rapport. **Livrables : rapport d'évaluation, Présentation PPT, infographie pour diffusion.**

52. **Phase de suivi et de diffusion** (17 octobre au 30 novembre 2017) : le rapport final d'évaluation est partagé avec les parties concernées. La direction du bureau de pays répondra aux recommandations de l'évaluation en fournissant les mesures qui seront prises pour répondre à chaque recommandation et estimera un calendrier pour la mise en place de ces mesures. Le rapport d'évaluation sera également soumis à une évaluation p externe de la qualité à posteriori afin de signaler indépendamment la qualité, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation conformément aux normes et standards de l'évaluation. Le rapport final d'évaluation est publié sur l'intranet de PAM et site Web public. Conclusions seront diffusées et leçons seront incorporées dans d'autres systèmes de partage des leçons.
53. L'annexe 2 fournit un calendrier d'évaluation détaillée avec les dates et les livrables attendus.

6. Organisation de l'évaluation

6.1. Conduite de l'évaluation

54. L'équipe d'évaluation procédera à l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en étroite communication avec le gestionnaire de l'évaluation du PAM, sous la supervision du Comité d'évaluation présidé par le directeur de pays adjoint (Koffi AKAKPO). L'équipe sera engagée suite à des procédures appropriées du PAM et conforme à la composition convenue et les compétences décrites dans la section 6.2 ci-dessous.
55. Les membres de l'équipe d'évaluation n'ont pas été impliqués dans la conception ou la mise en œuvre de l'objet de l'évaluation ou tous autres conflits d'intérêts. En outre, ils devront agir impartialement et respecter le [code de déontologie de la profession de l'évaluation](#).

6.2. Compétences et composition de l'équipe

56. L'équipe d'évaluation sera un mélange de professionnels locaux et internationaux. Il est prévu d'inclure 2 membres, dont le chef d'équipe. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience pertinente au PAM. Chaque membre de l'équipe devrait avoir une grande connaissance des exigences éthiques et a participé à une activité avec les agences des Nations Unies ou d'autres organisations qui encouragent un niveau élevé de pratiques éthiques.
57. L'équipe sera multidisciplinaire et inclura des membres qui fournissent ensemble un équilibre approprié entre expertise et des connaissances pratiques dans les domaines suivants :
- Avoir un bilan solide et diversifiée d'expérience en programmation du transfert de Cash et des vivres et une bonne compréhension de l'alimentation scolaire et des objectifs de filets de sécurité, de programmation et des impacts prévus. En outre, l'équipe devrait avoir une bonne compréhension des indicateurs et la programmation de la nutrition.
 - Etre Parfaitement au fait des principes et les méthodes de travail de gestion du cycle de projet.
 - Avoir au moins un des experts proposés devrait avoir de solide connaissance et expérience pratique sur le genre et analyse de l'intégration des spécificités du genre.

- Tous les membres de l'équipe devraient avoir de fortes compétences analytiques et communicationnelle, expérience d'évaluation et au moins un membre de l'équipe devrait avoir connaissance de la République du Congo et/ou de l'Afrique centrale et ont une expérience cruciale dans la mise en œuvre de l'évaluation dans le contexte du pays à revenu intermédiaire.
 - Avoir un bon niveau d'anglais et de Français oral et écrit. Au moins un membre de l'équipe doit avoir bonne connaissance des langues locales (le Lingala et le Kituba) pour les besoins de collecte de données.
58. Le chef d'équipe devra avoir une expertise technique dans un des domaines techniques énumérés ci-dessus ainsi qu'une expertise dans la gestion d'équipe, conception méthodologique et outils de collecte de données et une expérience avérée dans des évaluations similaires. Il/elle aura également le leadership, des compétences analytique et en technique de communication, y compris des antécédents d'excellentes aptitudes de rédaction et de présentation en Français et en Anglais.
59. Ses principales responsabilités seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie ; ii) guider et la gérer l'équipe d'évaluation; iii) conduire la mission d'évaluation et de représenter l'équipe d'évaluation ; IV) rédiger et à réviser, au besoin, le rapport de démarrage, la fin des travaux sur le terrain (c.-à-d. les livrables) compte rendu de rapport de présentation et d'évaluation en ligne avec DEQAS.
60. Les membres de l'équipe réuniront une combinaison complémentaire de l'expertise technique nécessaire et avoir une expérience de travail écrit sur des missions comparables.
61. Les membres de l'équipe seront chargé de: i) contribuer à la méthodologie dans leur domaine d'expertise basé sur un examen des documents ; ii) effectuer des travaux sur le terrain ; iii) participer aux réunions d'équipe et rencontres avec des intervenants ; iv) contribuer à l'élaboration et à la révision de l'évaluation des produits dans leurs domaines techniques.

6.3. Considerations sur la sécurité

62. Habilitation de sécurité: Quand elle est exigée, doit être obtenu auprès du département de la sûreté et de sécurité des Nations Unies (UNDSS) en République du Congo.

- Si l'équipe d'évaluation est embauché par un « fournisseur indépendant » des services d'évaluation du PAM, la société d'évaluation sera chargée d'assurer la sécurité de toutes les personnes sous contrat, y compris des dispositions adéquates pour l'évacuation pour des raisons médicales ou situationnelles. Les consultants engagés par la société d'évaluation ne tombent pas sous le système du département de la sûreté & sécurité des Nations Unies (UNDSS) comme c'est le cas pour le personnel de l'ONU.
- Si l'équipe d'évaluation était composée de consultants engagés indépendamment comme individu, ils seraient couverts par le système de sécurité du département de la sûreté & sécurité (UNDSS) de l'ONU qui couvre le personnel du PAM et des consultants contractés directement par le PAM. Les consultants indépendants doivent obtenir l'autorisation de sécurité UNDSS pour voyager pour se déplacer vers un lieu d'affectation désigné et remplir de les formations de base et de sécurité avancée du système des Nations Unies, imprimer leurs certificats et l'emporter avec eux.¹⁶⁵

63. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le gestionnaire de l'évaluation est demandé de s'assurer que :

¹⁶⁵ Field Courses: Basic <https://dss.un.org/bsitf/>; Advanced <http://dss.un.org/asitf>

- Le bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe avec l'agent de sécurité habilité à l'arrivée dans le pays et organise une réunion d'information de sécurité pour leur permettre d'acquiescer une compréhension de la situation sécuritaire sur le terrain.
- Les membres d'équipe observent les règles et les règlements de sécurité des Nations Unies en vigueur par exemple le couvre-feu etc.

7. Rôles et Responsabilités des intervenants

64. Le bureau du PAM en République du Congo:

a - Le PAM RoC CO gestion (directeur ou directeur adjoint) prendra la responsabilité de :

- Assigner un gestionnaire de l'évaluation pour l'évaluation conformément aux lignes directrices DEQAS ;
- Composer et présider le Comité d'évaluation interne et le groupe de référence évaluation ;
- Approuver les TDR finaux, les rapports de début et de fin d'évaluation.
- Assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à tous les stades, y compris par l'utilisation du Comité d'évaluation établi et le groupe de référence de l'évaluation (voir ci-dessous et TN sur l'indépendance et l'impartialité) et la nomination du gestionnaire de l'évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et l'objet de l'évaluation, ses performances et les résultats avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation
- Organiser et participer à deux séances de réflexion/échange distincts, un interne et l'autre avec les intervenants externes
- Superviser les processus de diffusion et suivi, y compris la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation et la répartition des responsabilités pour prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces recommandations.

b - Gestionnaire de l'évaluation devra :

- Gérer le processus d'évaluation à travers toutes les phases y compris la rédaction de ces TDR ;
- S'assurer que des mécanismes d'assurance qualité sont opérationnelles, y compris l'appui du représentant adjoint à la convocation du Comité d'évaluation et du groupe de référence d'évaluation et le Secrétariat pour les deux.
- Consolider et partager des commentaires sur le projet TDR, de création et d'évaluation des rapports avec l'équipe d'évaluation
- S'assurer de l'utilisation prévue des mécanismes d'assurance qualité (listes de contrôle, service consultatif de soutien de qualité, documentation des commentaires des intervenants)
- Veiller à ce que l'équipe ait accès à tous les documents et informations nécessaires à l'évaluation ; faciliter les contacts de l'équipe avec des intervenants locaux ; organiser des réunions, visites sur le terrain ; fournir un soutien logistique au cours du travail sur le terrain ; et prendre des dispositions pour l'interprétation et de traduction, comme / si nécessaire.
- Organiser des briefings de sécurité pour l'évaluation de l'équipe et fournir tout le support matériel comme exigé.

c - Un Comité d'évaluation interne (CE) a été formé dans le cadre d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation. Le Comité sera présidé par le directeur de pays adjoint et composé du gestionnaire de l'évaluation, VAM, M & E, le personnel de Programme et l'agent

d'évaluation régional. The CE examinera les livrables de l'évaluation et soutiendra la gestion globale du processus d'évaluation.

65. **Un groupe de référence de l'évaluation** a été créé et sera présidée par le directeur adjoint de pays, avec la représentation du personnel du programme du Bureau de pays dans des domaines thématiques couverts par l'évaluation, VAM, M & E, représentant de donateurs et du gouvernement et représentants d'entités techniques du Bureau Régional. Le GRE va agir à titre consultatif et examinera l'évaluation des livrables et garantira l'impartialité et s'assurer de l'absence d'influence de/par toute partie intéressée.
66. **Le Bureau régional du PAM** prendra la responsabilité de :
- L'agent d'évaluation régional: il sera le point focal du Bureau régional et soutiendra la gestion globale de l'évaluation par le biais de membres du Comité d'évaluation;
 - Participer, selon le cas, à des discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le contenu de l'évaluation par l'intermédiaire du personnel de l'unité programmes pertinents (notamment la nutrition, la protection sociale et l'alimentation scolaire) ;
 - Formuler des commentaires/observations sur le projet: TDR, de création et de rapports d'évaluation;
 - Appuyer l'élaboration de la réponse de la direction à l'évaluation et;
 - Suivre systématiquement la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, veiller à ce que des leçons sont générés et quand c'est nécessaire partagé dans toute la région afin d'améliorer l'utilisation de l'évaluation.
67. **PAM pertinente Siège social divisions** prendra la responsabilité de :
- Discuter des stratégies, des politiques ou des systèmes dans leur zone de responsabilité PAM / si nécessaire;
 - Commentaire sur l'évaluation TOR et les projets de rapports de création et d'évaluation.
68. **Autres intervenants (gouvernement, ONG, agences des Nations Unies)** auront des représentants dans le groupe de référence évaluation, à travers lequel ils fourniront une rétroaction sur les rapports de création et d'évaluation de projet et participeront à des réunions avec l'équipe d'évaluation pour assurer une consultation suffisante pendant la collecte de données, débriefing et signalement.
69. **Le Bureau de l'évaluation (OEV)** sera, par l'intermédiaire de l'agent d'évaluation régionale, fournira des conseils au gestionnaire de l'évaluation et un soutien au processus d'évaluation autant que nécessaire. Il est chargée de fournir l'accès à un service consultatif d'appui de qualité et indépendant pour l'examen des projets de rapports de création et d'évaluation en ligne avec les standards de l'évaluation. Il assurera également que le gestionnaire de l'évaluation et/ou le conseiller régionale de l'évaluation ont accès au bureau d'aide où aborder toutes les questions liées à l'évaluation. Enfin, OEV assurera que le rapport d'évaluation final est soumis à une assurance de la qualité a posteriori conformément aux normes d'évaluation du PAM.

65. Communication et budget

a. Communication

70. Pour assurer un processus efficace et sans heurt et améliorer l'apprentissage de cette évaluation, les évaluateurs devraient mettre l'accent sur une communication transparente et ouverte avec les

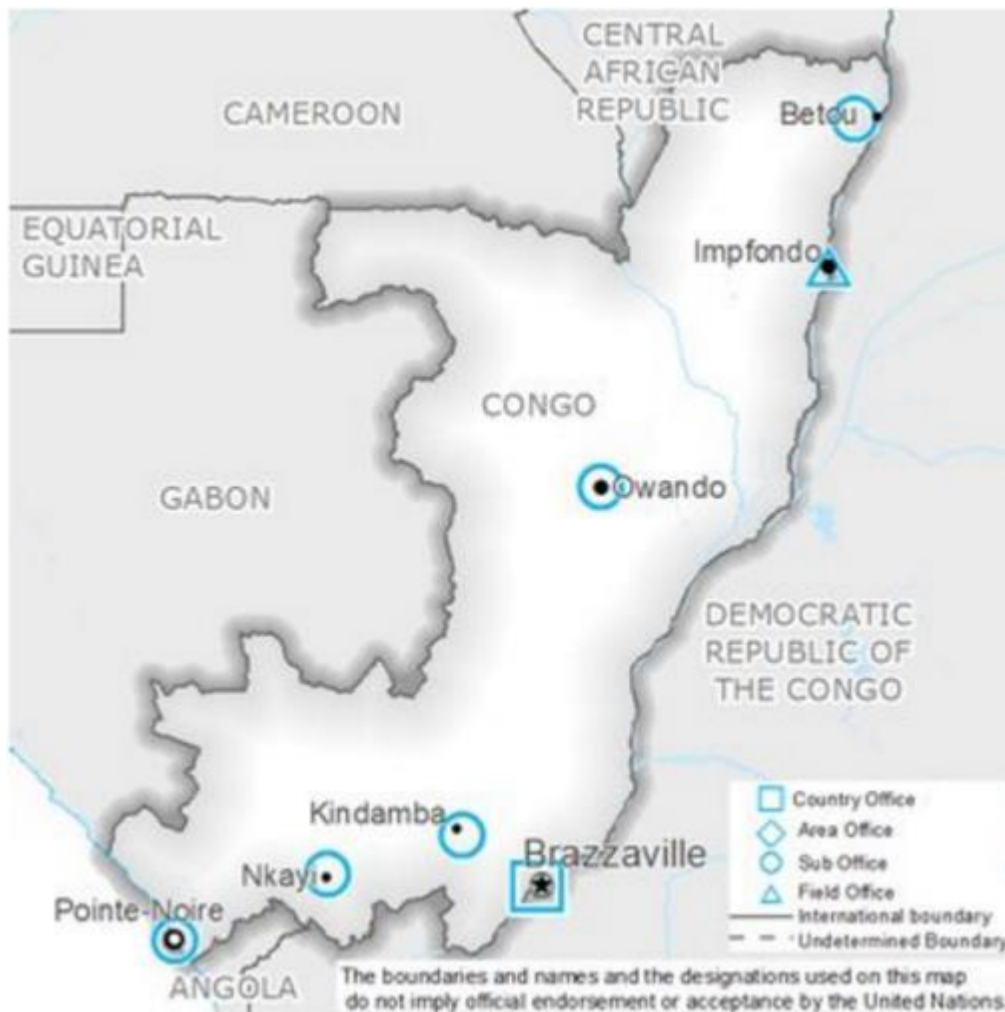
principaux intervenants. Ceux-ci seront réalisera en assurant un accord clair sur les canaux et la fréquence de communication avec et entre les intervenants clés.

71. Le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien de membres de la Commission d'évaluation rédigera une communication et plan d'apprentissage pendant la phase préparatoire. Ce plan sera régulièrement actualisé en consultation avec l'équipe d'évaluation et utilisé tout au long du processus pour améliorer la communication et de maximiser l'apprentissage.
72. Dans le cadre des normes internationales de l'évaluation, le PAM exige que toutes les évaluations rendues publiquement disponibles. Suite à l'approbation du rapport final d'évaluation, une réunion d'une journée se tiendra à Brazzaville pour présenter les principales conclusions de l'évaluation aux principales parties prenantes et discuter des prochaines étapes. Le rapport final et les documents connexes seront publiés sur les sites Web du PAM ainsi que les sites Web d'autres parties prenantes comme/le cas échéant.

b. Budget

73. Dans Aux fins de cette évaluation, le PAM abordera les entreprises avec lesquels il a des accords à long terme pour la prestation de services d'évaluation afin de soumettre des propositions techniques et financières. Le budget devrait être basé sur les taux LTA déjà convenus et être préparé à la suite du modèle de calendrier budgétaire et d'évaluation.
74. Pour toute question liée à cette évaluation, veuillez contacter :
 - **Koffi AKAKPO**, Représentant adjoint et Président du Comité d'évaluation: koffi.AKAKPO@WFP.org , + 242 06 666 15 00
 - **Corneille OKO** , Administrateur de programme et gestionnaire de l'évaluation Manager : Corneille.Oko@WFP.org

Annexe 1 : Cartographie de la présence du PAM au Congo



CP200648.1 School Feeding, implemented in 2016 in the following regions:

- Likouala (monitored via the Betou SO),
- Cuvette, Plateaux (monitored via the Owando SO),
- Pool (monitored directly from SF colleagues in Brazzaville),
- Lékoumou, Bouénza (monitored via the Nkayi SO).

CP200648.2 Safety Net implemented in Sibiti – Lékoumou region (monitored via the Nkayi sub-office) and Owando – Cuvette region (monitored via the Owando SO),

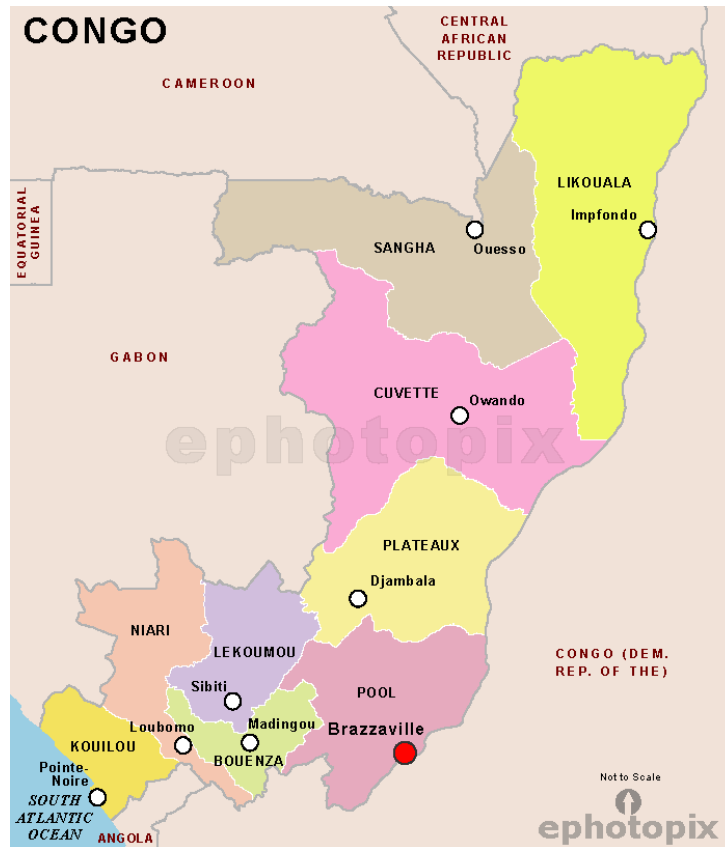
Veillez noter qu'en 2016 le sous-bureau de Kindamba a été fermé et que le PAM n'a plus de sous-bureau à Impfondo. **LOCALISATION des activités**

L'alimentation scolaire CP 200648.C1, mis en œuvre en 2016 dans les régions suivantes :

- Likouala (géré via le sous-bureau de Bétou),
- Cuvette, Plateaux (géré via le sous-bureau d'Owando),
- Pool (géré directement par les collègues de Brazzaville),

- Lékoumou, Bouenza (géré via le sous bureau de Nkayi).

Filet de sécurité CP200648.C2 mis en œuvre à Sibiti – région de la Lékoumou (géré par le sous-bureau de Nkayi) et Owando – région de la Cuvette (géré par le sous bureau d’Owando),



Annexe 2 : Calendrier de l'évaluation

	Phases, livrables et chronologie	Dates-clefs
	Phase 1 - préparation	
	Revue bibliographique, le premier projet de TDR et d'assurance de la qualité	Décembre 2016
	Présentation du projet TDR au service de consultatif, support à la qualité (QS) pour examen et commentaires	Décembre 2016
	Réviser le cahier des charges basé sur les commentaires de QS	Décembre 2016
	Partage des TDR et revue (ministère de l'éducation, le ministère des affaires sociales, ministère de la santé, ministère de la planification, l'UNICEF, OMS,)	Février 2017
	Finaliser les TDR	31 mars 2017
	TOR final approuvé par le Président du Comité d'évaluation	
	Identification et recrutement de l'équipe d'évaluation	12 mai 2017
	Phase 2 - Lancement	
	Briefing de l'équipe d'évaluation	15 mai 2017
	Revue documentaire de synthèse et rapport de lancement de projet y compris la méthodologie.	15 au 29 mai 2017
	Le Chef de l'équipe d'évaluation soumet le rapport de lancement au gestionnaire de l'évaluation	30 mai 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation vérifie le rapport de lancement du projet par souci d'exhaustivité	4 juin 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation soumet le projet de rapport d'évaluation au service consultatif de l'appui de la qualité (QS) pour examen et commentaires	5 juin 2017
	Réception des commentaires des QS	9 juin 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation examiner les commentaires du QS et les partage avec l'équipe d'évaluation	14 juin 2017
	L'équipe d'évaluation réviser les commentaires de QS basée sur le rapport de lancement pour produire la version 2 du rapport de lancement	21 juin 2017
	Le chef d'équipe d'évaluation soumet la version 2 du rapport de lancement au le gestionnaire de l'évaluation	22 de juin 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation partage la version 2 du rapport de lancement avec les parties prenantes pour commentaires (ministère de l'éducation, le ministère des affaires sociales, ministère de la santé, ministère de la planification, l'UNICEF, OMS, Banque mondiale, PNUD, UNESCO)	22 juin 2017
	Les intervenants revoient la version 2 du rapport de lancement et envoient leur commentaire au gestionnaire de l'évaluation	29 juin 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation partage les commentaires des intervenants avec le chef d'équipe	30 juin 2017
	L'équipe d'évaluation réviser le rapport de lancement basé sur les commentaires des intervenants pour produire le rapport final initial	7 juillet 2017
	Leader de l'équipe d'évaluation présente le rapport final de lancement au gestionnaire de l'évaluation	8 juillet 2017
	Le président du comité d'évaluation approuve le rapport final de lancement	14 juillet 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation partage le rapport final de lancement avec les intervenants pour plus d'informations	14 juillet 2017
	Phase 3 – collecte de données	
	Briefing	24 juillet 2017
	Travail de terrain	25 Juillet - 9 août 2017
	Aide memoire/ Débriefing interne au Pays : PowerPoints	10 août 2017
	Débriefing (interne avec les intervenants du PAM)	10 Août 2017
	Débriefing (intervenants extérieurs)	11 Août 2017

Phase 4 - analyse des données et des rapports		
	Rapport d'évaluation provisoire	12 au 26 Août 2107
	Leader de l'équipe d'évaluation soumettre la version 1 du rapport d'évaluation au gestionnaire de l'évaluation	27 Août 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation vérifie le rapport par souci d'exhaustivité et le présente au service consultatif de QS pour examen et commentaires	29 Août 2017
	Réception des commentaires du QS support services	5 septembre 2017
	Examiner les commentaires des QS, revue et de partage des commentaires avec le chef de l'équipe d'évaluation	8 septembre 2017
	L'équipe d'évaluation révisé le rapport de l'évaluation basé sur les commentaires de QS pour produire la version 2 du rapport d'évaluation	9 au 15 septembre 2017
	Le chef d'équipe de l'évaluation révisé la version 2 du rapport d'évaluation et l'envoi au gestionnaire de l'évaluation	16 septembre 2017
	La version 2 du rapport d'évaluation est partagée avec les intervenants (ministère de l'éducation, le ministère des affaire social, ministère de la santé, ministère de la planification, l'UNICEF, OMS, Banque mondiale, PNUD, UNESCO)	17 septembre 2017
	Les intervenants examinent la version 2 du rapport d'évaluation et présente des observations à la gestionnaire de l'évaluation	18 au 25 septembre 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation consolide les commentaires et les soumet au chef d'équipe de l'évaluation	25 septembre 2017
	Le chef d'équipe de l'évaluation révisé la version 2 du rapport d'évaluation pour produire le rapport final	Septembre 25 au 5 octobre 2017
	Le chef d'équipe de l'évaluation soumet le rapport final d'évaluation au gestionnaire de l'évaluation	6 octobre 2017
	Le gestionnaire de l'évaluation vérifie le rapport final et le compare aux commentaires des intervenants, si les commentaires sont pris en compte et qu'il est satisfait, le gestionnaire transmet le rapport au Président du comité d'évaluation (CE) pour approbation L7	7 au 10 octobre 2017
	Le Président de la CE approuve le rapport d'évaluation	15 octobre 2017
	Le rapport final est partagé avec les parties prenantes (ministère de l'éducation, le ministère des affaires sociales, ministère de la santé, ministère de la planification, l'UNICEF, OMS, Banque mondiale, PNUD, Unesco)	16 octobre 2017
Phase 5 diffusion et suivi		
	La direction du bureau pays prépare un plan de réponse aux recommandations du rapport de l'évaluation et soumettre au Bureau Régional Johannesburg (RBJ) pour examen	30 octobre 2017
	Le RBJ revoit le plan de réponse aux recommandations et fourni des commentaires	7 novembre 2017
	La direction du bureau pays finalise le plan de réponse aux recommandations basé sur les commentaires du RBJ	14 novembre 2017
	Le rapport d'évaluation et le plan de réponse de la direction sont publiés dans l'intranet du PAM et le site Web externe	30 Novembre 2017

Annexe 3 : Membres de comité interne de l'évaluation

Le comité interne pour cette évaluation sera compose des personnes suivantes:

1. DCD: Koffi AKAKPO (Président du comité d'évaluation)
2. M&E: Corneille OKO, Chargé de programme (Gestionnaire de l'évaluation)

3. VAM: Gautier MASSAMOUNA
4. Programme: Angele AYENOUE, Chargé de programme
5. RBJ: Grace IGWETA (Conseiller régional chargé de l'évaluation)

Annexe 4: Membre du groupe de référence de l'évaluation

The Evaluation Reference Group for this evaluation will be composed of the following:

1. DCD: Koffi AKAKPO (Chair of reference group)
2. M&E: Corneille OKO (Evaluation manager)
3. VAM: Gautier MASSAMOUNA
4. Programme: Angèle AYENOUE;
5. Programme : Rodolphe OKOMBO-IMONGUI
6. Other UN Agencies: M&E UNDAF group
7. Government representatives: focal points of Ministries partners (Plan, Industry, Education, Social affairs, and Health)
8. RB: School Feeding (TBC)
9. RB: Nutrition (TBC)

Annexe : 5 Résumé du cadre logique Country Programme (2015-2018).

LOGICAL FRAMEWORK		
Results	Performance indicators	Assumptions
Cross-cutting		
<p>Cross-cutting result</p> <p>GENDER: Gender equality and empowerment improved</p> <p>Gender equality and empowerment improved</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Proportion of women beneficiaries in leadership positions of project management › Proportion of households where females and males together make decisions over the › Proportion of women project management committee members trained on modalities of food, cash, or voucher distribution › Proportion of households where females make decisions over the use of cash, › Proportion of households where males make decisions over the use of cash, 	
<p>Cross-cutting result</p> <p>Affected populations are able to hold WFP and partners accountable for meeting their hunger needs in a manner that reflects their views and preferences</p> <p>Food assistance interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Proportion of project activities implemented with the engagement of complementary › Amount of complementary funds provided to the project by partners (including NGOs, civil society, private sector organizations, international financial institutions and › Number of partner organizations that provide complementary inputs and services 	
<p>Cross-cutting result</p> <p>PROTECTION AND ACCOUNTABILITY TO AFFECTED POPULATIONS: WFP assistance delivered and utilized in safe, accountable and dignified conditions</p> <p>WFP assistance delivered and utilized in safe, accountable and dignified conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Proportion of assisted people (men) informed about the programme (who is included, what people will receive, where › Proportion of assisted people (men) who do not experience safety problems travelling to, from and/or at WFP programme site › Proportion of assisted people (women) informed about the programme (who is included, what people will receive, where › Proportion of assisted people informed about the programme (who is included, what people will receive, where people can › Proportion of assisted people (women) who do not experience safety problems <p>WFP programme sites</p> <ul style="list-style-type: none"> › Proportion of assisted people who do not experience safety problems travelling to, 	
<p>SO3: Reduce risk and enable people, communities and countries to meet their own food and nutrition needs</p>		

<p>Outcome SO3.1</p> <p>Increased marketing opportunities for producers and traders of agricultural products and food at the regional, national and local levels</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Food purchased from aggregation systems in which smallholders are participating, as % of regional, national and local purchases › Fortified foods purchased from regional, national and local suppliers, as % of fortified food distributed by WFP in- › Food purchased from regional, national and local suppliers, as % of food distributed 	<p>None</p>
<p>Outcome SO3.2</p> <p>Improved access to livelihood assets has contributed to enhanced resilience and reduced risks from disaster and shocks faced by targeted food-insecure communities and households</p>	<ul style="list-style-type: none"> › FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score › CSI (Food): Percentage of female-headed households with reduced/stabilized Coping › FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score (female-headed) › FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score (male-headed) › FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score (male-headed) › CSI (Food): Percentage of male-headed households with reduced/stabilized Coping › Diet Diversity Score › CSI (Food): Percentage of households with reduced/stabilized Coping Strategy Index › CSI (Asset Depletion): Percentage of female-headed households with › CSI (Asset Depletion): Percentage of households with reduced/stabilized Coping › CSI (Asset Depletion): Percentage of male-headed households with reduced/stabilized › Diet Diversity Score (female-headed) › Diet Diversity Score (male-headed) › FCS: percentage of households with borderline Food Consumption Score › FCS: percentage of households with poor Food Consumption Score 	<p>-Effective functioning of business providers (MTN mobile company) and delivery of quality services</p> <p>-No major shocks to food market negatively impacting food availability and prices in selected shops</p> <p>-No shortfall or supply break of ART/DOTS</p>

<p>Outcome SO3.3</p> <p>Risk reduction capacity of countries, communities and institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> › NCI: Resilience programmes National › NCI: National Capacity Index 	<p>None</p>
<p>Output SO3.1</p> <p>Increased WFP food purchase from regional, national and local markets and smallholder farmers</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Quantity of food purchased locally from pro-smallholder aggregation systems (in mt) › Number of smallholder farmers supported › Quantity of food purchased locally through local and regional purchases (in mt) › Number of farmers' organizations trained in market access and post-harvest handling 	

<p>Output SO3.2</p> <p>Increased WFP fortified foods, complementary foods and special nutrition products purchased from</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Quantity of fortified foods, complementary foods and special nutrition products 	
<p>Output SO3.3</p> <p>Food, nutritional products, non-food items, cash transfers and vouchers distributed in sufficient quantity and quality and in a timely manner to</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Number of institutional sites assisted (e.g. schools, health centres), as % of planned ▸ Total value of vouchers distributed (expressed in food/cash) transferred to targeted beneficiaries, disaggregated by sex 	
<p>Output SO3.4</p> <p>National safety nets for food security, nutrition, education, community assets and overall contribution to</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Number of technical assistance activities ▸ Number of people trained, disaggregated by sex and type of training 	
<p>SO4: Reduce undernutrition and break the intergenerational cycle of hunger</p>		
<p>Outcome SO4.1</p> <p>Reduced undernutrition, including micronutrient deficiencies among children aged 6-59 months, pregnant and lactating women, and school-aged children</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Average number of schooldays per month on which multi-fortified foods or at least 4 ▸ Percentage of supported pregnant women who received at least 4 ante-natal check- ▸ Percentage of children 9-15 months who completed all vaccinations according to the schedule in the national protocol ▸ ART Nutritional Recovery Rate (%) ▸ Proportion of target population who participate in an adequate number of ▸ Proportion of eligible population who participate in programme (coverage) 	None
	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Proportion of children who consume a minimum acceptable diet ▸ ART Adherence Rate (%) ▸ TB Treatment Nutritional Recovery Rate (%) 	
<p>Outcome SO4.2</p> <p>Increased equitable access to and utilization of education</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Retention rate in WFP-assisted primary ▸ Attendance rate in WFP-assisted primary ▸ Drop-out rate in WFP-assisted primary ▸ Retention rate (girls) in WFP-assisted ▸ Retention rate (boys) in WFP-assisted ▸ Attendance rate (boys) in WFP-assisted ▸ Attendance rate (girls) in WFP-assisted ▸ Drop-out rate (boys) in WFP-assisted ▸ Drop-out rate (girls) in WFP-assisted ▸ Enrolment (boys): Average annual rate of change in number of boys enrolled in WFP- ▸ Enrolment (girls): Average annual rate of change in number of girls enrolled in WFP- ▸ Enrolment: Average annual rate of change in number of children enrolled in WFP- 	None

<p>Outcome SO4.3</p> <p>Ownership and capacity strengthened to reduce undernutrition and increase access to education at regional,</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ NCI: School Feeding National Capacity ▸ NCI: Nutrition programmes National 	<p>Availability of political stability, a macro-economic framework and resources</p>
<p>Output SO4.1</p> <p>Food, nutritional products, non-food items, cash transfers and vouchers distributed in sufficient quantity and quality and in a timely manner to targeted beneficiaries</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Quantity of non-food items distributed, disaggregated by type, as % of planned ▸ Quantity of food assistance distributed, disaggregated by type, as % of planned ▸ Number of institutional sites assisted (e.g. schools, health centres), as % of planned ▸ Number of women, men, boys and girls receiving food assistance, disaggregated by activity, beneficiary category, sex, food, non-food items, cash transfers and vouchers, as ▸ Total value of vouchers distributed (expressed in food/cash) transferred to targeted beneficiaries, disaggregated by sex 	
<p>Output SO4.2</p> <p>Policy advice and technical support provided to enhance management of food security, nutrition and school feeding</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Number of government staff trained by WFP in nutrition programme design, implementation and other nutrition-related areas – technical/strategic/managerial – disaggregated ▸ Number of technical assistance activities 	<p>None</p>
<p>Output SO4.3</p> <p>National nutrition, school feeding, safety net policies and/or regulatory frameworks in place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Number of national programmes developed with WFP support – nutrition, ▸ Number of technical assistance activities ▸ Number of national safety net policies that are nutrition-sensitive 	<p>None</p>
<p>Output SO4.4</p> <p>Messaging and counselling on specialized nutritious foods and infant and young child feeding (IYCF) practices implemented effectively</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Proportion of women/men beneficiaries exposed to nutrition messaging supported by WFP, against proportion planned ▸ Proportion of women/men receiving nutrition counselling supported by WFP, ▸ Proportion of targeted caregivers (male and female) receiving 3 key messages delivered through WFP-supported messaging and 	

Annexe 2 : Présentation de l'équipe d'évaluation

Membre de l'équipe	Rôle principal	Tâches spécifiques	Produits délivrables ¹⁶⁶
Ian Pinault	<p>Chef d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise en évaluation de projets - Expertise en transfert monétaire 	<p>Le responsable d'équipe est en charge de l'évaluation d'un bout à l'autre. Il est responsable de la qualité de tous les produits délivrés et supervisera l'équipe en conséquence. C'est la personne référente de l'équipe d'évaluation.</p> <p>Phase de démarrage :</p> <p>Procède à la revue documentaire. Supervise la rédaction du rapport de démarrage. Coordonne les différentes tâches dans l'équipe.</p> <p>Phase d'évaluation :</p> <p>Supervise la récolte des données sur le terrain. Prépare les sections spécifiques pour le rapport final préliminaire. Supervise la restitution à la fin de la visite sur le terrain.</p> <p>Phase d'écriture du rapport :</p> <p>Supervise la rédaction du rapport d'évaluation.</p>	<p>Rapport de démarrage</p> <p>Restitution de la visite sur le terrain</p> <p>Rapport d'évaluation</p>
Jean Pepin Pouckoua	<p>Membre de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise en cycle de projet - Expertise en conception de projet d'alimentation scolaire - Connaissance accrue du pays et de la culture 	<p>Phase de démarrage :</p> <p>Procède à la revue documentaire. Participe à la rédaction du rapport de démarrage notamment sur la partie contexte du pays.</p> <p>Phase d'évaluation :</p> <p>Participe à la récolte des données sur le terrain à tous les niveaux. Prépare les sections spécifiques pour le rapport final préliminaire. Participe à la restitution à la fin de la visite sur le terrain.</p> <p>Assure la traduction des entretiens quand nécessaire (parle le lingala, le kituba et le français)</p> <p>Phase d'écriture du rapport :</p> <p>Participe à la rédaction et à la validation du rapport final.</p>	<p>Rapport de démarrage</p> <p>Restitution de la visite sur le terrain</p> <p>Rapport d'évaluation</p>

¹⁶⁶ Les dates de réalisation des produits délivrables sont indiquées dans le calendrier.

<p>Herma Majoor</p>	<p>Membre de l'équipe</p> <p>- Référente en nutrition et en protection sociale</p>	<p>Phase de démarrage : Procède à la revue documentaire Vérifie que la méthodologie et les outils permettent de bien traiter les questions de nutrition et de protection sociale.</p> <p>Phase d'évaluation : Vient en support à l'équipe qui sera sur le terrain pour la collecte des données (ne sera pas sur le terrain).</p> <p>Phase d'écriture du rapport : S'assure que les questions relatives à la nutrition et à la protection sociale soient correctement traitées.</p>	<p>Contribue au rapport de démarrage ainsi qu'au rapport final.</p>
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

Annexe 3 : Indicateurs de suivi des produits et des effets directs de la composante alimentation scolaire

Composante 1 : Alimentation scolaire - Indicateurs de suivi des produits		SPR 2015			SPR 2016		
		Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint	Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint
Produit 3.1 : Quantités accrues de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à des petits exploitants.							
Nombre de groupements d'exploitants appuyé par le PAM dans le cadre d'achat de produits localement	groupement	50	0	0%	100	Pas de donné	
Nombre de petits exploitants ayant bénéficiés d'un appui du PAM	individu	500	0	0%	900		
Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre d'achats régionaux et locaux (en tonnes)	tonne	130	0	0%	205		
Produit 3.2 : Quantité accrue d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés par le PAM aux fournisseurs locaux.							
Quantité d'aliment enrichis et de compléments alimentaires et de nourriture nutritionnelle achetée à des fournisseurs locaux	tonne	20	0	0%	0	Pas de donné	
Produit 4.1 : Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés.							
Nombre d'écoles, appuyées	école	570	574	101%	650	619	95%
Nombre d'ustensiles de cuisine distribués (assiettes, cuillères, gamelles, etc.)	ustensile	1807	1000	55%	1907	100	5%
Produit 4.2 : Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire.							
Nombre d'agents du gouvernement formé par la PAM en conception, exécution et autre (logistique, stratégique, etc.) de programme de nutrition, désagrégé par sexe et type de formation	individu	1 140	0	0%	1 300	50	4%
Nombre d'activités d'assistance technique mise en œuvre, par type d'activité	activité	3	1	33%	3	3	100%
Produit 4.3 : Politiques nationales sur la nutrition, l'alimentation scolaire et les filets sociaux.							
Nombre de programme nationaux développés avec le support du PAM - nutrition, filet sociaux, alimentation scolaire	prog. national	1	0	0%	1	1	100%
Problématique hommes-femmes							
Proportion des femmes ayant une fonction décisionnelle dans les comités de soutien	individu	>50%	30%	n.a	30%	n.a	35%
Proportion des femmes ayant participé à des formations	individu	>60%	35%	n.a	55%	n.a	60%

			SPR 2015		SPR 2016	
Composante 1 : Alimentation scolaire - Indicateurs de suivi des effets directs						
	Objectif fin de PP	Seuil de référence	Date des données récoltées			
Effet direct 3.1 : Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires au niveau régional, national et local.						
Nourriture achetée aux coopératives de petits exploitants par rapport au % des achats nationaux, régionaux et locaux.	10,00%	2,00%	Pas de donné		Pas de donné	
Nourriture fortifiée achetée aux fournisseurs nationaux, régionaux et locaux par rapport au % distribuée par le PAM	3,00%	1,00%				
Nourriture achetée aux fournisseurs nationaux, régionaux et locaux par rapport au % distribué par le PAM	6,00%	2,00%				
Effet direct 4.1 : Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire.						
Nombre moyen de jours d'école par mois durant lesquelles de la nourriture fortifiés ou au moins 4 groupes d'aliments ont été distribués	17,00%	17,00%	Pas de donné		Pas de donné	
Effet direct 4.2 : Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation.						
	Objectif fin de PP	janv-15 ministère	août-15 PAM	déc-15 PAM	juin-16 PAM	déc-16 PAM
Taux de rétention dans les écoles appuyées par le PAM	85,00%	75,00%	96,93%	96,93%	97,69%	97,69%
Taux de rétention des filles dans les écoles appuyées par le PAM	85,00%	70,00%	96,89%	96,89%	97,88%	97,88%
Taux de rétention des garçons dans les écoles appuyées par le PAM	85,00%	80,00%	96,97%	96,97%	97,49%	97,49%
Taux de fréquentation dans les écoles appuyées par le PAM	98,00%	90,00%	97,87%	97,87%	99,62%	99,62%
Taux de fréquentation des filles dans les écoles appuyées par le PAM	98,00%	89,00%	97,74%	97,74%	99,60%	99,60%
Taux de fréquentation des garçons dans les écoles appuyées par le PAM	98,00%	91,00%	97,99%	97,99%	99,63%	99,63%
Taux d'abandon dans les écoles appuyées par le PAM	2,00%	6,00%	3,10%	3,05%	2,31%	2,31%
Taux d'abandon des filles dans les écoles appuyées par le PAM	2,00%	7,00%	3,10%	3,10%	2,12%	2,12%
Taux d'abandon des garçons dans les écoles appuyées par le PAM	2,00%	5,00%	3,00%	3,00%	2,51%	2,51%
Taux annuel de changement annuel moyen du nombre de filles inscrites dans les écoles appuyées par le PAM	6,00%	2,00%	Inconsistance des données entre les SPR 2015 et 2016. Données non exploitables			
Taux annuel de changement annuel moyen du nombre de garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM	6,00%	2,00%				
Taux annuel de changement annuel moyen du nombre d'élèves inscrits dans les écoles appuyées par le PAM	6,00%	2,00%				
Effet direct 4.3 : Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire.						
Page						
	Objectif fin de PP	déc-14 SABER	juin-15 PAM	déc-15 PAM	juin-16 PAM	déc-16 PAM
Indice de la capacité nationale pour les programmes d'alimentation scolaire	4,00	1,60	1,60	1,60	Pas de donné	

Annexe 4 : Indicateurs de suivi des produits et des effets directs de la composante filet de sécurité alimentaire

Composante 2 : Filets sociaux - Indicateurs de suivi des produits		SPR 2015			SPR 2016		
		Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint	Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint
Produit 3.4 : Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoires des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience.							
Nombre de partenaires gouvernementaux et nationaux recevant une assistance technique et une formation	individu	100	132	132%	100	30	30%
Nombre de site institutionnels (écoles, centres de santé) appuyés	site	74	11	15%	74	11	15%
Nombre d'activités d'assistance technique mise en œuvre	activité	4	3	75%	4	4	100%
Produit 4.1 : Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés.							
Nombre de centre de santé appuyés	centre	12	12	100%	12	4	33%

Composante 2 : Filets sociaux - Indicateurs de suivi des effets directs			SPR 2015		SPR 2016	
			Objectif fin de PP	Seuil de référence	Date des données récoltées	
Effet direct 3.2 : Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance.						
		déc-14 PAM	août-15 PAM	déc-15 PAM	août-16 PAM	déc-16 PAM
Score de consommation alimentaire (SCA) - Food Consumption Score (FCS)						
% des ménages avec un score de consommation alimentaire (SCA) faible	2,18%	10,90%	23,98%	3,90%	1,40%	5,12%
gérés par des femmes	2,30%	11,50%	18,50%	3,60%	1,80%	6,05%
gérés par des hommes	2,06%	10,30%	5,50%	4,20%	0,00%	4,01%
% des ménages avec un score de consommation alimentaire (SCA) limite	2,86%	14,30%	23,02%	13,30%	13,50%	20,45%
gérés par des femmes	3,08%	15,40%	19,50%	22,40%	12,10%	24,01%
gérés par des hommes	2,64%	13,20%	4,00%	4,20%	17,50%	17,07%
Index de stratégies d'adaptation (ISA) - Coping Strategy Index (CSI)						
% des ménages gérés par des femmes avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) alimentaire réduit/stable.	> 80%	71,60%	Inconsistance des données entre les SPR 2015 et 2016. Données non exploitables			
% des ménages gérés par des hommes avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) alimentaire réduit/stable.	> 80%	63,60%				
% des ménages avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) alimentaire réduit/stable.	> 80%	66,80%				
% des ménages avec un index de stratégie d'adaptation (ISA) matérielle réduit/stable.	= 100%	62,00%	57,00%	66,75%	80,93%	77,79%
gérés par des femmes	= 100%	55,88%	59,70%	71,90%	76,88%	70,61%
gérés par des hommes	= 100%	65,40%	55,80%	61,60%	86,40%	85,03%
Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) - Diet Diversity Score (DDS)						
Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM)	6,5	4,04	Pas de donnée	5,42	3,77	4,8
Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) gérés par des femmes	6,5	3,7		5,67	3,46	4,25
Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) gérés par des hommes	6,5	4,65		5,27	4,07	5,22
Effet direct 3.3 : Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques.						
Indice de la capacité nationale pour les programmes de nutrition			Pas mesuré		Pas mesuré	
Effet direct 4.1 : Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire.						
Taux d'adhésion du traitement antirétroviral	= 80%	60,00%	Pas de donnée	64,07%	Pas de donnée	86,66%
% des femmes enceintes ayant bénéficiées d'au moins 4 visite prénatales durant leur grossesse	= 95%	50,00%		Pas de donnée		73,17%
% des enfants de 5 à 9 mois ayant reçu tous les vaccins selon le protocole national	= 80%	44,00%		Pas de donnée		81,72%

Annexe 5 : Indicateurs de suivi des produits et des effets directs de la composante nutrition

		SPR 2015			SPR 2016		
Composante 3 : Nutrition - Indicateurs de suivi des produits							
		Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint	Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint
Produit 4.4 : Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés.							
Proportion de bénéficiaires femmes ayant reçu des informations relatives à la nutrition	individu	7 938	0	0%	7 938	Pas de donné	
Proportion de bénéficiaires hommes ayant reçu des informations relatives à la nutrition	individu	3 313	0	0%	3 313		
Proportion de bénéficiaires ayant reçu des informations relatives à la nutrition	individu	11 251	0	0%	11 251		
Proportion de bénéficiaires femmes ayant reçu des conseils relatifs à la nutrition	individu	7 938	0	0%	7 938		
Proportion de bénéficiaires hommes ayant reçu des conseils relatifs à la nutrition	individu	3 313	0	0%	3 313		
Proportion de bénéficiaires ayant reçu des conseils relatifs à la nutrition	individu	11 251	0	0%	11 251		
Proportion d'instance dans lesquelles des messages sur la santé ont été délivrés	instance	15	0	0%	15		
Produit 4.2 : Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire.							
Nombre de programme nationaux développé avec le support du PAM - nutrition, filet sociaux, alimentation scolaire	prog. National	1	0	0%	1	Pas de donné	
Nombre de politique nationales de réponse développées avec le PAM	politique	1	0	0%	1		
Nombre de soignants (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés au travers des conseils du PAM	individu	30	86	287%	30		
Nombre d'assistance d'assistance technique fourni	activité	80	2	3%	80		
Quantité d'équipement distribué	item	30	30	100%	30		

		SPR 2015		SPR 2016		
Composante 3 : Nutrition - Indicateurs de suivi des effets directs						
	Objectif fin de PP	Seuil de référence	Date des données récoltées			
Effet direct 4.1 : Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire.						
		déc-14 ministère	juin-15 PAM	déc-15 PAM	août-16 PAM	déc-16 PAM
Taux de guérison du traitement antirétroviral	> 75%	45,00%	83,39%	83,39%	Pas de donnée	
		janv-15 PAM	août-15 PAM	déc-15 PAM	août-16 PAM	déc-16 PAM
Taux de guérison du traitement contre la tuberculose	> 75%	45,00%		86,05%	Pas de donnée	
Proportion de la population cible ayant participé à un distribution correcte	> 66%	n.a	Pas de donnée			
Proportion de la population cible ayant participé au programme (couverture d'intervention)	> 70%	Pas de donnée				
Proportion des enfants qui ont un régime alimentaire au minimum acceptable	> 70%	Pas de donnée				
Effet direct 3.3 : Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques.						
Indice de la capacité nationale pour les programmes de résilience			Pas de donnée		Pas de donnée	

Annexe 5 - bis : Indicateurs de suivi des produits de la composante 4 (DC-RRC)

Composante 4 : réduc. des risques - Indicateurs de suivi des produits		SPR 2015			SPR 2016		
		Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint	Objectif prévu	Objectif atteint	% atteint
Produit 4.4 : Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés.							
Nombre d'agents partenaires formé en réduction des risque de catastrophe	individu	60	0	0%	60	Pas de donnée	
Nombre d'assistances techniques fournies	individu	5	0	0%	5		

Annexe 6 : Matrice d'évaluation

Durant l'élaboration de la matrice d'évaluation, une attention particulière a été portée au fait que les conclusions puissent être triangulées sur plusieurs sources d'information. Ainsi, plusieurs sources et /ou méthodes de collecte de données sont proposées pour chacune des questions. Le même principe de triangulation est appliqué pour la collecte de données désagrégées.

Matrice d'évaluation					
Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
Pertinence					
1. Les activités du programme pays 200648 du PAM sont-elles appropriées aux besoins et au contexte de la population en insécurité alimentaire tout en prenant en compte le genre ?	Processus et qualité des études sur lesquelles est basé le programme pour définir les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons durant sa conception Processus et qualité des études sur lesquelles est basé le programme pour définir le contexte durant sa conception Mesure dans laquelle la conception du programme a été basée sur une analyse du genre	Agents du PAM ayant participé à la conception du programme (DP) Entités étatiques ayant pris part à la conception du programme (DP) Documentation liée à la conception du programme (DS) ONG partenaires ou non partenaires du PAM intervenant dans les mêmes domaines d'activité (DP) Bailleurs (DP)	Entretiens semi-structurés Étude documentaire Observations	Qualitative	Robuste
2. Le ciblage des bénéficiaires a-t-il permis d'atteindre les personnes le plus vulnérables ?	Processus de sélection des zones d'intervention Processus de sélection des bénéficiaires / écoles au niveau communautaire	Agents du PAM ayant participé à la conception du programme Entités étatiques ayant pris part à la conception du programme Documentation liée à la conception et au suivi du programme ONG partenaires ou non partenaires du PAM intervenant dans les mêmes domaines d'activité	Entretiens semi-structurés Étude documentaire Observations	Qualitative et quantitative	Robuste

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
3. Les activités de la composante alimentation scolaire sont-elles pertinentes par rapport à l'objectif de promouvoir l'accès à l'éducation ?	Évolution des indicateurs scolaires (taux de rétention, d'abandon et de fréquentation) Perception des enseignants, directeurs d'écoles et parents	Parents des enfants bénéficiaires (DP) Agents scolaires (directeurs, enseignants) (DP) ONG International Partnership for Human Development (expérience en alimentation scolaire), ONG partenaires ou non partenaires du PAM intervenant dans les mêmes domaines d'activité (DP) Documentation (DS)	Entretiens semi-structurés Groupes de discussion Observations Revue documentaire	Qualitative	Robuste
4. Le programme a-t-il su s'adapter aux changements contextuels et au changement des besoins ?	Processus et qualité du suivi des besoins et du contexte tout au long de la mise en œuvre du programme Évolution du programme durant sa mise en œuvre	Agents du PAM mettant en œuvre le programme Documentation liée à la conception et au suivi du programme (DS) Différents ministères partenaires (DP) ONG partenaires ou non partenaires du PAM intervenant dans les mêmes domaines d'activité Bailleurs (pour connaître les changements contextuels)	Entretiens semi-structurés Étude documentaire	Qualitative et quantitative	Robuste
5. Les modalités de transfert (vivres et bons d'achat) sont-elles adaptées aux besoins et au contexte ?	Pertinence des rations alimentaires distribuées dans les écoles Niveau de participation des bénéficiaires dans la composition des rations distribuées Accès aux besoins au travers des bons Niveau de satisfaction des bénéficiaires Sécurité des bénéficiaires	Bénéficiaires (DP) Agents du PAM mettant en œuvre le programme (DP) Rapports post distribution du PAM (DS)	Entretiens semi-structurés Étude documentaire Observation	Qualitative	Robuste

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
<p>6. Les objectifs du programme pays sont-ils pertinents et cohérents avec les politiques nationales ? En outre, recherchent-ils la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement ?</p>	<p>Niveau de satisfaction des corps étatiques</p> <p>Niveau de collaboration avec les différents ministères du gouvernement, les écoles et les centres de santé</p> <p>Niveau de participation des agents de l'État aux différents niveaux (national, régional et local)</p> <p>Cohérence des zones géographiques par rapport aux autres acteurs</p> <p>Cohérence avec la stratégie sectorielle de l'éducation (2015-2025)</p> <p>Cohérence avec le Plan national de développement (2012-2016)</p>	<p>Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation</p> <p>Le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité</p> <p>Le ministère de la Santé et de la Population</p> <p>Les travailleurs des centres de santé et des écoles (DP)</p> <p>Les ONG partenaires ou non du PAM intervenant dans les mêmes domaines d'activité</p> <p>Documentations</p>	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Étude documentaire</p>	<p>Qualitative</p>	<p>Robuste</p>
<p>7. Les objectifs du programme pays sont-ils en cohérence avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM ?</p>	<p>Cohérence avec le Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (2014-2018)</p> <p>Cohérence avec la politique du PAM en matière de nutrition</p> <p>Cohérence avec la politique en matière d'alimentation scolaire (2013)</p>	<p>Organisations membres des Nations unies (UNICEF, FAO) (DP)</p> <p>Documentation</p>	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Étude documentaire</p>	<p>Qualitative</p>	<p>Robuste</p>

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	Cohérence avec la politique en matière de nutrition Cohérence avec la politique en matière de résilience Cohérence avec la politique en matière de renforcement des capacités				
Efficacité					
Pour répondre aux questions 8 et 9, tout en s'assurant que les différences de prestations entre hommes, femmes, garçons et filles des différents groupes sont considérées, l'évaluation analysera : a) le degré d'atteinte des résultats prévus compte tenu des fonds disponibles ; b) la mesure dans laquelle les produits ont permis d'atteindre des effets directs aussi bien que les effets inattendus ; c) comment les différentes activités de l'opération sont en synergie entre elles, avec d'autres opérations du PAM et avec ce que font les autres acteurs afin de contribuer à l'objectif principal du PAM dans le pays.					
8. Est-ce que la composante alimentation scolaire a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ?	Effet direct 3.1 : Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local Proportion d'aliments et d'aliments enrichis achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en	Rapport post distribution (DS) Baseline (DS) Documents de planification (DS) Rapports de projet (2015 et 2016) (DS) Bénéficiaires (DP) Partenaires de mise en œuvre (DP) Agents d'exécution du PAM	Entretiens semi-structurés Revue documentaire	Principalement quantitative	Robuste

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	<p>pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p> <p>Effet direct 4.1 : (désagrégé par sexes)</p> <p>Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments</p> <p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Effet direct 4.2 :</p> <p>Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans</p>				

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	<p>les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation : taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les établissements préscolaires aidés par le PAM</p> <p>Taux de fréquentation scolaire dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Taux de poursuite de la scolarité dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Taux d'abandon dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Effet direct 4.3 : Indice de capacité nationale : alimentation scolaire</p>				
9. Est-ce que la composante des filets sociaux a atteint les objectifs escomptés, comme indiqué dans la phase de conception ?	<p>Effet direct 3.2 : Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite, désagrégé par sexe</p>	<p>Rapport post distribution</p> <p>Baseline</p> <p>Documents de planification</p> <p>Rapports de projet (2015 et 2016)</p> <p>Bénéficiaires</p> <p>Partenaires de mise en œuvre</p>	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>Principalement quantitative</p>	<p>Robuste</p>

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	<p>Indice des stratégies de survie (alimentation) : pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé, désagrégé par sexe</p> <p>Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant, désagrégé par sexe</p> <p>Effet direct 3.3 : Indice de capacité nationale : programmes en faveur de la sécurité alimentaire</p> <p>Indice de capacité nationale : programmes en faveur de la résilience</p> <p>Effet direct 4.1 : (désagrégé par sexe) Pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'une assistance ayant effectué au moins quatre visites de suivi prénatal pendant leur grossesse</p>	Agents d'exécution du PAM			

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	Traitement antirétroviral : taux de récupération nutritionnelle (en %) Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Traitement antirétroviral : taux d'observance (en %) Traitement antituberculeux : taux de réussite (en %) Pourcentage d'enfants âgés de 9 à 15 mois ayant reçu tous les vaccins prévus dans le protocole national				
Comme indiqué dans les TdR, les composantes nutrition et développement des capacités ne seront pas évaluées dans ce rapport en termes de résultats.					
10. Quels facteurs limitent le financement et la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du programme ?	n/a	Ministères du gouvernement congolais (DP) Directeur de programme du PAM (DP) Point focal finance du PAM (DP)	Entretiens semi-structuré	Qualitative	Moyenne (sujet potentiellement sensible pour des raisons politiques)
Pour répondre à la question suivante, l'évaluation devrait réfléchir aux facteurs internes et externes principaux qui ont causé les changements observés et ont affecté les résultats obtenus. L'enquête est susceptible de mettre l'accent, entre autres, sur :					

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
<p>a) en interne (facteurs relevant du PAM) : les processus, les systèmes et les outils en place pour appuyer la conception de l'opération, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et les rapports ; la structure de gouvernance et les arrangements institutionnels (y compris les questions liées aux ressources humaines, aux capacités et aux techniques d'appui du bureau régional et du siège) ; les accords de partenariat et coordination ; etc.</p> <p>b) en externe (facteurs hors de contrôle du PAM) : l'environnement opérationnel externe ; le climat du financement ; les incitations externes et les pressions, etc.</p>					
11. Quels sont les facteurs qui influencent l'efficacité (réalisation ou non-réalisation) des programmes d'alimentation scolaire et de filets sociaux ?	Perception des différents acteurs Capacités techniques et financières de l'État	Personnel du PAM à tous les niveaux (DP) ONG partenaires (DP) Bénéficiaires (DP)	Entretiens semi-structurés	Qualitative	Robuste
Efficiences					
Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
Dans la mesure du possible, l'efficacité au niveau des produits, des effets directs et des impacts sera évaluée en plus de l'efficacité des activités.					
12. Est-ce que les activités du volet d'alimentation scolaire sont mises en œuvre de la manière la plus efficace possible ? La sélection des bénéficiaires et la livraison de nourriture sont-elles efficaces ? Les objectifs sont-ils atteints dans les délais ?	Rapidité et fluidité d'exécution comparées à la feuille de route initiale (sélection des bénéficiaires, achat des biens, acheminement des biens, stockage des biens, formation des agents d'État, formation des parents d'élèves, communication vis-à-vis du programme, distributions, suivi).	Documentation de programmation Rapports post distribution Agents d'exécution du PAM Agents de l'État (directeurs et enseignants / personnel de santé) Comités de gestion des cantines scolaires (DP) Partenaires d'exécution du PAM	Revue littéraire Entretiens semi-structurés	Quantitative et qualitative	Robuste

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
13. Les activités de la composante filets sociaux sont-elles mises en œuvre de la manière la plus efficiente possible, comparées à d'autres alternatives ?	Rapidité et fluidité d'exécution comparées à la feuille de route initiale (sélection des bénéficiaires, achat des biens, acheminement des biens, stockage des biens, formation des agents d'État, communication vis-à-vis du programme, distributions, suivi.)	Documentation de programmation Rapports post distribution Agents d'exécution du PAM Agents de l'État (directeurs et enseignants / personnel de santé) Comités de gestion des cantines scolaires Partenaires d'exécution du PAM	Revue littéraire Entretiens semi-structurés	Quantitative et qualitative	Robuste
14. Quels sont les autres facteurs qui ont contribué à l'efficacité ?	Respect du planning des activités Logistique Support du bureau régional et du siège Compétences appropriées des agents du PAM Qualité des rapports avec les partenaires Administration financière	Documentation de programmation Rapports post distribution Agents d'exécution du PAM Agents de l'État (directeurs et enseignants / personnel de santé) Comités de gestion des cantines scolaires Partenaires d'exécution du PAM	Revue littéraire Entretiens semi-structurés	Quantitative et qualitative	Robuste
Impact					
L'évaluation déterminera les effets intentionnels et non intentionnels des activités du PAM sur l'accès à l'éducation, la sécurité alimentaire, la nutrition et les revenus des bénéficiaires.					
15. Les activités du programme pays 200648 ont-elles un impact positif sur l'état nutritionnel des bénéficiaires ?	Perception des bénéficiaires sur leur état nutritionnel Perception des agents de santé sur l'état nutritionnel de leurs patients	Bénéficiaires Agents de santé Rapport internes (DS) Indicateurs de performance (DS)	Revue littéraire Entretiens semi-structurés	Quantitative et qualitative	Moyenne (manque d'indicateurs pertinents)

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	Indicateurs nutritionnels du programme				
16. Les activités du programme améliorent-elles l'accès aux services de base (éducation, santé) ?	Perception des agents de l'État Perception des bénéficiaires	Bénéficiaires Agents de l'État Agents du PAM sur le terrain	Entretiens semi-structurés	Quantitative et qualitative	Moyenne (perception)
17. Le programme s'est-il donné les moyens d'avoir un impact positif sur la place de la femme/fille (égalité, autonomisation) au sein même du programme et dans la société de manière plus générale ?	Perception et ressenti des bénéficiaires Perception des agents du PAM	Bénéficiaires Comités de gestion des cantines scolaires Agents du PAM	Entretiens semi-structurés Entretiens informels	Qualitative	Moyenne (perception)
18. Y a-t-il un impact positif sur la gestion gouvernementale des domaines d'activités mis en œuvre par le projet ?	Perception des agents de l'État	Agents de l'État Ministères Agences onusiennes (DP)	Entretiens semi-structurés	Quantitative et qualitative	Moyenne (perception)
19. Quels sont les effets non intentionnels des activités PP 200648 ?	Non prévisible	Toutes sources possibles (DP et DS)	Entretiens informels Observation	Qualitative	Moyenne (difficile à mesurer et à attribuer au programme)
20. Quelles sont les conséquences (le cas échéant) du fait que les	Non prévisible	Agents du PAM Autres agences onusiennes	Entretiens semi-structurés	Qualitatif	Moyenne (basée sur des suppositions)

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
composantes 3 et 4 n'aient pas été mises en œuvre ?		Ministères			
Viabilité et durabilité					
L'aspect de viabilité et de durabilité des activités devra prendre en compte les contraintes budgétaires liées au programme.					
21. Quelle est la probabilité que les bénéfices obtenus perdurent une fois le programme achevé ?	Perception des bénéficiaires, du PAM et des autres acteurs sur la probabilité que les bénéfices obtenus perdurent dans le temps Financements disponibles Capacité disponible au niveau des agents communautaires et étatiques	Bénéficiaires Agents du PAM ONG travaillant sur les mêmes thématiques (DP) Agents communautaires et étatiques	Entretiens semi-structurés	Qualitative	Basée sur la perception Moyenne
22. Est-ce que la conception et la mise en œuvre ont inclus un volet de développement des compétences afin d'améliorer et de permettre au gouvernement et aux communautés de s'approprier les objectifs et les résultats du programme ? Est-ce que ce volet fonctionne ?	Implication des communautés et du gouvernement dans l'élaboration du programme en vue du développement de leurs compétences Niveau de participation des communautés et du gouvernement dans la mise en œuvre du programme Nombre et qualité des compétences développées par les	Documentation de programmation Membres du gouvernement (DP) Agents de santé et d'éducation Membres de la communauté impliqués dans le programme (DP)	Revue documentaire Entretiens semi-structurés	Qualitative	Robuste

Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs / Mesure	Principales sources d'information DP : données primaires ; DS : données secondaires	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Qualité des preuves
	communautés et le gouvernement durant le programme				
23. Quel est le niveau d'appropriation du gouvernement et des communautés ?	<p>La perception des communautés sur la capacité de reproduire certains aspects du programme</p> <p>La perception des membres du gouvernement (ministères, agents de santé, agents du secteur éducatif) sur la capacité à reproduire certains aspects du programme</p>	Bénéficiaires et agents du gouvernement	Entretiens semi-structurés	Qualitative	Robuste
24. À quel point le PAM pourra-t-il mobiliser des fonds afin de finir puis de pérenniser le programme pays 200648 ? Quelle stratégie devrait-il adopter ?	<p>Possibilité / volonté des bailleurs de financer le programme</p> <p>Possibilité / volonté de l'État congolais de financer le programme</p> <p>Stratégie du PAM, des bailleurs et de l'État par rapport aux thématiques du programme</p>	<p>Ministères partenaires</p> <p>Agents de conception du PAM</p> <p>Autres agences des Nations unies</p> <p>Bailleurs</p>	<p>Entretiens semi-structurés</p> <p>Observation</p>	Qualitative	Moyenne (basée sur des suppositions)

Annexe 7 : Documents consultés / Revue documentaire

- Banque Mondiale ; République du Congo, SABER Rapport Pays ; 2015
- Blattman, C. et Niehaus, P. ; « Show Them the Money – Why Giving Cash Helps Alleviate Poverty », Foreign Affairs ; 2014.
- Ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement ; Politique nationale genre du Congo ; avril 2008
- PAM ; Alimentation et nutrition scolaires en République du Congo, Analyse SABER du 18 au 19 juin 2014, Plan d'action ; juin 2014
- PAM ; Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et Vulnérabilité ; 2014.
- PAM ; Enquête FRAT sur la consommation de la farine de manioc en République du Congo ; 2016
- PAM ; Logistic capacity assessment ; 2013
- PAM ; Programme pays – République du Congo 200648 (2015-2018) (WFP/EB.2/2014/7/3) ; 2014
- PAM ; M&E plan ; 2015
- PAM ; M&E plan ; 2016
- PAM ; Mini SPR janvier à juin 2016
- PAM ; Plan stratégique du PAM pour 2014-2017 ; 2014
- PAM ; Politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) ; 2015
- PAM ; Politique en matière d'alimentation scolaire ; 2013
- PAM ; PROGRAMME REVIEW COMMITTEE (PRC) MEETING – 16 January 2014
- PAM ; Rapport annuel nutrition, 2015
- PAM ; Rapport annuel, Programme d'alimentation scolaire du PAM au Congo, 2015
- PAM ; Rapport de la mission d'évaluation en vue de l'élaboration du Programme de Pays PAM Congo 2015-2018 ; 2013
- PAM ; Rapport de mission du 16 au 17 juin 2015 ; 2015
- PAM ; Rapport de mission de formation des gestionnaires des écoles ORA du 11 au 18 mai 2016 ; 2016
- PAM ; Rapport du premier trimestre sur les Cantines Scolaire, Année scolaire 2016-2017 ; 2017
- PAM ; Rapport M&E 1er trimestre 2016 ; mai 2016
- PAM ; Rapport SPR ; 2015
- PAM ; Rapport SPR ; 2016
- PAM ; REPUBLIC OF CONGO COUNTRY STRATEGY, 2014 – 2018
- PAM ; Republic of Congo's School Feeding Program, Investment Case, Cost-Benefit Analysis Report ; 2016

PAM ; Résumé de l'activité (alimentation scolaire, nutrition et filets sociaux) ; 2014

PAM; Update on WFP's safety nets policy ; 2012

PAM, République du Congo ; Accord de collaboration entre le PAM et les inspecteurs chefs de circonscription ; février 2016

PAM, République du Congo ; Lettre d'entente entre le gouvernement de la République du Congo et le PAM ; 2015

PAM; WFP Policy on Capacity Development: An Update on Implementation; 2009

PASEC ; Education System Performance in Francophone Sub-Saharan Africa – Competencies and Learning Factors in Primary Education ; 2014.

République du Congo ; Stratégie sectorielle de l'éducation, 2015-2025 ; mars 2015

République du Congo ; Politique nationale d'alimentation scolaire ; 2016

République du Congo ; Cadre stratégique de lutte contre la malnutrition au Congo – Horizon 2025 ; Avril 2015.

République du Congo ; Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP 2012-2016) ; 2012

Système des Nations Unies ; Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement 2014-2017

UNDAF ; Congo, Système des Nations unies, 2014-2018 ; 2014

UNICEF, Plan de réponse humanitaire, juillet- décembre 2017 ; 2017

VAM/PAM ; Résultats du suivi – Évaluation et baseline « filet de sécurité alimentaire » ; juin 2017

Annexe 8 : Outils de collecte de données

Les questionnaires ci-dessous proposent les axes à aborder lors des entretiens avec les différentes parties prenantes. La formulation, l'ordre et la priorité des questions ne sont pas définis, ils sont laissés aux soins de l'évaluateur. L'évaluateur devra systématiquement récupérer les documents auxquels les parties prenantes font référence afin de valider la fiabilité des renseignements.

Introduction (à adapter selon l'interlocuteur) :

- Présentations
- Raisons de l'évaluation – apprentissage, redevabilité, orientations futures du PAM
- Raisons de rencontrer la partie prenante – compréhension de certains aspects du programme, avis de la partie prenante, possibilité de faire évoluer les programmes futurs, plainte, etc.
- Confidentialité des entretiens (anonymat), égalité des sexes dans le cadre de l'évaluation
- Possibilité de refuser de répondre à toutes ou une partie des questions
- Rôle de la partie prenante dans le programme (le cas échéant)

Conclusion :

- Remerciements
- Question ou point supplémentaire que souhaite aborder l'interlocuteur

Fiches pour chaque type de partie prenante :

Ministères du gouvernement partenaires du PAM	
Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
MEN : ministère de l'Enseignement ; MAS : ministère des Affaires sociales ; MSA : ministère de la Santé ; MAG : ministère de l'Agriculture ; MEC : ministère de l'Économie ; MPL : ministère du Plan	
Quel a été votre niveau d'implication aux différents stades du programme (conception, mise en œuvre, suivi, etc.) ?	Partenariat/ Transversal
Quelle est la pertinence des activités du programme par rapport aux stratégies nationales ? En quoi sont-elles en accord ou non ?	Pertinence / Q. 6
En quoi le contexte a-t-il évolué depuis le début du programme ? Le programme a-t-il su s'adapter à cette évolution du contexte ?	Pertinence / Q. 4
Selon vous, le programme a-t-il atteint les objectifs escomptés ? Pourquoi ? Sinon, comment pourrait-on y remédier ?	Efficacité / Q. 8 et 9 Viabilité / Q. 22
Quels facteurs limitent le financement et la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du programme ? Le programme a-t-il opté pour les bonnes priorités ?	Efficacité / Q. 10
Selon vous, quels facteurs internes au PAM influencent de manière positive ou négative l'efficacité du PAM ? Et quels sont les facteurs externes ?	Efficacité / Q.11
À votre avis, la mise en œuvre du programme a-t-elle su optimiser les intrants par rapport aux résultats obtenus ?	Efficiency / Q. 12, 13 et 14
Êtes-vous satisfait du rapport qualité / coût du programme ?	Efficiency / Q. 15
(MEN, MSA) Les programmes ont-ils eu un impact sur l'état nutritionnel des bénéficiaires, l'accès à la santé, l'accès à l'éducation ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?	Impact / Q. 16 et 17
Trouvez-vous que ce programme essaye d'avoir une influence sur la place que la femme y occupe ? Avez-vous des exemples concrets ?	Genre / Transversal
Avez-vous remarqué des effets non intentionnels (positifs ou négatifs) du programme ?	Impact / Q. 19
Ce programme a-t-il eu un impact sur la capacité du gouvernement à mieux gérer l'alimentation scolaire et les filets sociaux (transfert de capacité / développement des compétences / viabilité) ?	Impact / Q. 18 Viabilité / Q. 22 et 23
Compte tenu des restrictions budgétaires, le programme a-t-il pu créer des changements qui seront durables ?	Viabilité / Q. 21
(MN, MSA) Votre ministère va-t-il pouvoir s'approprier certains aspects du programme ? Lesquels ?	Viabilité / Q. 23
Quels sont les facteurs qui ont limité les financements du gouvernement envers le programme ? Que pourrait/devrait faire le PAM pour y remédier ?	Viabilité / Q. 24
(MSA) Quelles sont les conséquences, selon vous, du fait que les composantes « nutrition » et « développement des capacités » n'aient pas été mises en œuvre ?	Impact / Q. 20
(MAG, MEC) En matière de d'approvisionnement local, pensez-vous que le programme du PAM a une répercussion positive sur les marchés locaux et/ou nationaux ?	

Agents terrain du PAM et partenaires de mise en œuvre (sous-bureaux, ONG partenaires)	
Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
Quel est votre avis sur la pertinence des programmes par rapport aux besoins de la population en insécurité alimentaire compte tenu de ce que vous voyez sur le terrain (composantes 1 et 2) ? L'accent mis sur le genre est-il pertinent ?	Pertinence / Q. 1 Genre / Transversal
Quels ont été les changements (contextuels et/ou des besoins) majeurs sur le terrain entre la conception du projet et aujourd'hui ?	Pertinence / Q. 4
Les modalités de transfert sont-elles adaptées aux besoins des populations bénéficiaires ?	Pertinence / Q. 5
Quel est le niveau de collaboration et de cohérence avec les activités des autres acteurs de l'humanitaire et du développement (partage géographique, critères de sélection des bénéficiaires, harmonisation des transferts, etc.) ?	Pertinence / Q. 6 Partenariat / Transversal
Quels facteurs ont influencé la bonne mise en œuvre ou non du programme ? Points positifs et points négatifs.	Efficacité / Q. 11
Quels facteurs ont influencé l'efficacité du programme (intrants versus résultats) : compétences, partenariat, support du bureau, etc. ? Points positifs et points négatifs.	Efficacité / Q. 14
La mise en œuvre des programmes a-t-elle été efficace (résultats obtenus par rapport aux intrants) : ciblage, achat, stockage, livraison, distribution, etc. ?	Efficacité / Q. 12 et 13
À votre avis, les coupons/bons sont-ils la modalité la plus efficace ? Pourquoi ?	Efficacité / Q. 13
Quels sont les impacts des programmes que vous avez pu voir sur le terrain (positifs, négatifs, intentionnels et non-intentionnels) ?	Impact / Q. 16, 17, 18 et 19
Quel est votre ressenti sur le niveau d'appropriation du programme par les agents de santé et les agents d'éducation ?	Viabilité / Q. 23
Parmi les bénéfices tirés du projet, lesquels selon vous auront un impact sur le long terme ?	Viabilité / Q. 21
Selon vous, à quel point le gouvernement s'est-il approprié le programme (agents / ministères) ?	Viabilité / Q. 23 Partenariat / Transversal
Quel est votre ressenti sur la durabilité des résultats obtenus une fois le programme arrêté ?	Viabilité / Q. 18
Quel est votre ressenti par rapport à la sécurité et à la protection des bénéficiaires par rapport aux transferts monétaires en particulier et au programme en général ?	Protection / Transversal
Comment le PAM a-t-il réussi à mettre en avant la problématique du genre dans la mise en place de ces activités ?	Genre / Transversal
Pouvez-vous me donner des exemples où le programme a permis une réflexion sur le genre au sein de la communauté et/ou des agents de l'État ?	Genre / Transversal
Pouvez-vous me donner des exemples où le programme a permis une transformation de la place des femmes/filles dans la société ? Exemple concret.	Genre / Transversal

**Agents techniques du PAM
(alimentation scolaire, nutrition, suivi et évaluation, finance, logistique, etc.)**

Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
Quel est votre avis sur la pertinence des programmes par rapport aux besoins de la population en insécurité alimentaire compte tenu de ce que vous voyez sur le terrain (composantes 1 et 2) ? L'accent mis sur le genre est-il pertinent ?	Pertinence / Q. 1 Genre / Transversal
Trouvez-vous pertinent le lien établi entre l'alimentation scolaire et l'accès à l'éducation ?	Pertinence / Q. 3
En quoi le programme vous paraît-il cohérent avec les stratégies actuelles du gouvernement ?	Pertinence / Q. 6
En quoi le programme vous paraît-il cohérent avec les stratégies, les politiques et les orientations du PAM dans le pays et dans la région ?	Pertinence / Q. 7
À votre avis, à quel degré les objectifs escomptés ont-ils été atteints ?	Efficacité / Q. 8 et 9
L'efficacité des différentes composantes du programme est-elle optimale (résultats obtenus par rapport aux intrants) ? (Selon l'agent technique interviewé.)	Efficacité / Q. 12 et 13
Le rapport qualité/coût vous paraît-il raisonnable ? Sur quoi vous basez-vous ?	Efficacité / Q. 15
Quels sont les principaux impacts du programme pays par composante selon vous (positifs, négatifs, intentionnels et non-intentionnels) ?	Impact / Q. 16, 17, 18 et 19
À votre avis, quelles sont les conséquences du fait que les composantes 3 et 4 n'aient pas été mises en œuvre ? Pourquoi avoir choisi de privilégier certaines composantes par rapport à d'autres ?	Impact / Q. 20
Quelle importance accordez-vous au développement des compétences du gouvernement et des communautés dans un programme tel que le programme pays 200648 ? Ce développement de compétences a-t-il été inclus dans le programme dès sa conception ?	Viabilité / Q. 22
Quel est votre ressenti par rapport à la viabilité du programme une fois celui-ci terminé ? Quelles est votre stratégie de retrait ?	Viabilité / Q. 21
Pensez-vous que les agents de santé et les agents d'éducation ont pu s'appropriier le programme ?	Viabilité / Q. 22
Pensez-vous que les communautés ont pu s'appropriier le programme ?	Viabilité / Q. 22
À votre avis, le PAM fait-il le bon choix quant à l'allocation du peu de fonds qu'il a réussi à collecter ?	Viabilité / Q. 24
Comment percevez-vous le côté sécurité et protection des bénéficiaires par rapport aux transferts monétaires ?	Protection / Transversal
Selon vous, comment le PAM a-t-il réussi à prendre en compte le genre dans la mise en œuvre des activités ?	Genre / Transversal
Quel est votre avis sur la pertinence du programme pays par rapport aux composantes 3 et 4 ?	Pertinence / Q. 6 et 7

Agents de l'État et comités de gestion	
Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
Avez-vous participé au ciblage des bénéficiaires ?	Pertinence / Q. 2
Voyez-vous une augmentation de la fréquentation scolaire (ou une évolution d'autres indicateurs scolaires) due au programme du PAM ?	Pertinence / Q. 3 Efficacité / Q. 8
Comment le programme pourrait-il mieux fonctionner ? Quels sont les éléments qui font que le programme ne fonctionne peut-être pas bien ?	Efficacité / Q. 11 Efficience / Q. 12 et 13
Quels sont les aspects du programme qui ont moins bien fonctionné ? Quels sont les aspects du programme qui ont bien fonctionné ?	Efficience / Q. 9 et 10
Quels sont selon vous les impacts positifs les plus importants du programme ?	Impact
Quels sont selon vous les impacts négatifs du programme ?	Impact / Q. 19
Pensez-vous que vous ou le gouvernement en général êtes mieux disposés à mettre en place de tels programmes dans l'avenir ?	Impact / Q. 18 Viabilité / Q. 23
Les effets positifs du programme vont-ils perdurer, selon vous, dans l'avenir ?	Viabilité / Q. 21
Comment la répartition hommes/femmes s'est-elle instaurée au sein des comités de gestion des cantines scolaires ?	Genre / Transversal
Le nombre ainsi que la qualité de repas que vous servez est-il égal à ce qui a été initialement prévu ?	Efficacité / Q. 8
Le nombre de bénéficiaires du programme est-il celui initialement prévu ?	Efficacité / Q. 9
Quels sont les objectifs du programme qui n'ont pas pu être abordés ?	Efficacité / Q. 8 et 9
Pouvez-vous me donner des exemples de cas où le programme a permis une réflexion sur le genre au sein de la communauté et/ou des agents de l'État ?	Genre / Transversal
Vous sentez-vous bien impliqué dans le projet ? Vous l'êtes-vous approprié ? Qu'en avez-vous retiré ?	Partenariat / Transversal Viabilité / Q. 23
Les besoins spécifiques des populations autochtones ont-elles été prise en compte ? Comment ? Exemples.	

Bailleurs	
Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
Quels sont les besoins des bénéficiaires que vous priorisez dans le pays ?	Pertinence / Q. 1
Quels ont été les principaux changements contextuels durant ces 2 dernières années ? Avez-vous dû vous y adapter ? Comment ?	Pertinence / Q. 4 Viabilité / Q. 24
Quel est votre politique par rapport au financement de programmes d'alimentation scolaire, de filets sociaux et de nutrition ?	Pertinence Viabilité / Q. 24
Y a-t-il des zones d'intervention dans le pays qui sont prioritaires ? Pourquoi ?	Pertinence
Y a-t-il des thématiques d'intervention qui vous sont prioritaires ? Lesquelles ? Pourquoi ?	Pertinence
Selon vous, comment le PAM peut-il continuer à mener des activités sachant que le gouvernement connaît des coupes budgétaires importantes ?	Viabilité / Q. 24
Collaborez-vous beaucoup avec le PAM ? Si oui, sous quelle forme ?	Partenariat / Transversal Viabilité

Bénéficiaires (ou parents et familles de bénéficiaires)	
Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
Les bons/coupons électroniques ont-ils permis de subvenir aux besoins ? Y a-t-il eu des problèmes par rapport à la sécurité ? Auriez-vous préféré autre chose que des bons ?	Pertinence / Q. 5
Les repas distribués conviennent-ils ? Pourquoi ?	Pertinence / Q. 5
S'il n'y avait pas de repas, les enfants iraient-ils à l'école ?	Efficacité / Q. 8
Vos besoins aujourd'hui sont-ils les mêmes qu'il y a 2 ans ?	Pertinence / Q. 4
Quels sont les bénéfices premiers que vous tirez du programme ?	Efficacité / Q. 8 et 9 Impact / Q. 19 Transversal
Quels sont les aspects du programme qui selon vous ne fonctionnent pas très bien ?	Efficacité / Q. 11
Si vous avez à rapporter quelque chose à propos du programme, savez-vous à qui vous adresser et comment faire ?	Protection / Transversal
Que feriez-vous pour améliorer le programme ?	Efficacité / Q. 11 Viabilité
Votre état nutritionnel (de santé) s'est-il amélioré ?	Impact / Q. 16
Ce programme a-t-il causé des problèmes ?	Impact / Q. 19
Une fois le programme fini, qu'en restera-t-il ? Les bénéfices que vous en avez tirés resteront-ils ?	Viabilité / Q. 21
Pensez-vous que le gouvernement ou les agents de santé/éducation sont mieux armés pour vous aider grâce au programme ?	Viabilité / Q. 23
Savez-vous pourquoi vous êtes bénéficiaire du programme ?	Protection / Transversal Pertinence / Q. 2
Ce programme a-t-il créé des conflits entre certaines personnes ?	Protection / Transversal Genre / Transversal
Ce programme vous paraît-il plus bénéfique pour les filles / plus bénéfique pour les garçons, / autant pour les filles que pour les garçons ? Pourquoi ?	Genre / Transversal
(Spécifique femmes) Du fait de la mise en place du programme pensez-vous que vous avez une place un peu différente dans la communauté ? Précisez.	Genre / Transversal

Partenaires de mise en œuvre du PAM	
Questions à aborder	Questions sur la matrice d'évaluation
Le programme du PAM vous paraît-il cohérent avec les besoins et le contexte de la population en insécurité alimentaire ?	Pertinence / Q. 1
Les besoins et le contexte ont-ils changé ces deux dernières années ? Si oui, en quoi le programme s'est-il adapté à ces changements ?	Pertinence / Q. 4
Avez-vous participé au ciblage des bénéficiaires ? Vous paraît-il approprié ?	Pertinence / Q. 2
Les objectifs du PAM recherchent-ils la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement et plus particulièrement avec les vôtres ?	Pertinence / Q. 6
Les objectifs du programme pays sont-ils en cohérence avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM ? (Pour autres agences onusiennes.)	Pertinence / Q. 7
Les objectifs escomptés ont-ils été atteints ?	Efficacité / Q. 8 et 9
Selon vous, quels sont les facteurs internes et externes au PAM qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de ses programmes ? Que feriez-vous pour améliorer l'efficacité du programme ?	Efficacité / Q. 11
La mise en œuvre du PAM vous paraît-elle efficiente ? À quel niveau ?	Efficience
Quels sont les impacts les plus importants du programme selon vous ?	Impact Transversal
Y a-t-il, selon vous, un impact positif sur la gestion gouvernementale des domaines d'activité mis en œuvre par le projet ?	Impact / Q. 18
Quels bénéfices pourraient perdurer une fois le programme achevé ?	Viabilité / Q. 21
Compte tenu du manque de fonds, quelle stratégie selon vous devrait adopter le PAM pour la suite de son programme ?	Viabilité / Q. 23
Comment le programme a-t-il pris en compte le genre ? Avez-vous des exemples concrets ?	Genre / Transversal
Comment le programme a-t-il pris en compte la population autochtones ? Avez-vous des exemples concrets ?	

Annexe 9 : Parties prenantes interviewées

	Nom	Position	Organisation	Méthode utilisée	Date	Ville / Département
1	Groupe de référence				3-oct.-17	Brazzaville
2	OKO Corneille	Responsable de programme	PAM	Entretien semi-structuré	4-oct.-17	Brazzaville
3	MANIKA Ckrishna	Resp. des approvisionnements de vivres et non-vivres	PAM	Entretien semi-structuré	4-oct.-17	Brazzaville
4	OKOMBO Rodolphe	Assistant programme - alimentation scolaire	PAM	Entretien semi-structuré	4-oct.-17	Brazzaville
5	LOUMPANGO Alice	Chef de sous bureau d'Owando	PAM	Entretien semi-structuré	4-oct.-17	Brazzaville
6	AYENOUE Anjel	Assistante programme - Filets sociaux / Nutrition. Référente problématique hommes-femmes	PAM	Entretien semi-structuré	4-oct.-17	Brazzaville
7	MBEDI Jean-Didier	Resp. des opérations logistiques	PAM	Entretien semi-structuré	4-oct.-17	Brazzaville
8	GAILY Hyacinthe	Inspecteur de circonscription (Ngo)	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	5-oct.-17	Ngo / Plateaux
9	AMBOUAMPION Luc Clotaire	Directeur d'école à Ngo	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien individuel	5-oct.-17	Ngo / Plateaux
10	ONTSOUELZILA Marie-Rose	Inspectrice de circonscription de Gamboma 2	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	5-oct.-17	Gamboma / Plateaux
	ELOALI Pascal	Inspecteur de circonscription de Gamboma 1				

11	EDZENE Joachim	Docteur de l'hôpital de Gamboma	Ministère de la Santé et de la population	Entretien semi-structuré	5-oct.-17	Gamboma / Plateaux
12	LENDJIKI Basil	Inspecteur de circonscription Owando 1	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	6-oct.-17	Owando / Cuvette
	Mr Michel	Inspecteur de circonscription Owando 2				
13	LALOI Prévoyant	Directeur d'école à Owando	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien individuel	6-oct.-17	Owando / Cuvette
14		Institutrice à Owendo	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien individuel	6-oct.-17	Owando / Cuvette
15		parent d'élève d'Owando		Entretien individuel	6-oct.-17	Owando / Cuvette
16	OKENE Herman	Vis président d'une association de parent d'élève d'Owando		Entretien individuel	6-oct.-17	Owando / Cuvette
17	MICKYA Gilles	Services administratif et financier des affaires sociales de la direction départementale Cuvette (mise en œuvre des filets sociaux) et tuteur de bénéficiaires des filets sociaux	Ministère de des Affaires sociales et de l'action humanitaire Tuteur de bénéficiaires des filets sociaux	Entretien semi-structuré	6-oct.-17	Owando / Cuvette
18	MAKONDZU Peya	Collaborateur de la direction et tuteur de bénéficiaires des filets sociaux				
19		Responsable d'une boutique		Entretien individuel	6-oct.-17	Owando / Cuvette
20	Groupe de discussion	12 femmes bénéficiaires des filets sociaux (femmes enceintes, femmes allaitantes)		Groupe de discussion	6-oct.-17	Owando / Cuvette
21	EBENI Germaine	Vice-présidente de l'association Pro vie santé	Association Pro vie santé qui soutient les	Groupe de discussion	6-oct.-17	Owando / Cuvette

	LEKAKA Gustave	Président	personnes atteintes du VIH et/ou de la tuberculose.			
		4 bénéficiaires nutrition / filets sociaux				
22		3 bénéficiaires des filets sociaux dans leur maison respective	Visites à domicile	Entretien individuel	7-oct.-17	Owando / Cuvette
23		3 gérants (2 femmes 1 homme) des boutiques de distribution de nourriture		Entretien individuel	7-oct.-17	Owando / Cuvette
24	MBALA Lucien	Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	9-oct.-17	Betou / Likouala
	OFOUA-NDINGA Jean Frédérique	Conseiller technique de l'alphabétisation et re-scolarisation				
25	FAURE Lucien	Coordinateur zone nord Sanga / Likouala	L'association de Pères spiritains du Congo	Entretien semi-structuré	9-oct.-17	Betou / Likouala
	MATANA Hughes	Responsable des cantines scolaires				
	HUGLOBANE Narcisee	Superviseur de la zone de Betou pour les écoles ORA				
26	NGANDO BOMGO Aïcha	Directrice d'école ORA	L'association de Pères spiritains du Congo	Entretien semi-structuré	9-oct.-17	Mokpeteme / Likouala
27	NGAHONE Bienvenue	Vice-président d'association de parents d'élèves		Entretien semi-structuré	9-oct.-17	Mokpeteme / Likouala
28	AYANGAYOLO Rémi	Président du comité de village		Entretien individuel	9-oct.-17	Mokpeteme / Likouala
29		12 hommes parents d'élèves		Groupe de discussion	9-oct.-17	Mokpeteme / Likouala
30	NGALALI Serge	Magasinier	PAM	Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Betou / Likouala
31	MOUHOUELO Gildas	Assistant chargé de suivi	PAM	Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Betou / Likouala
32	MAMADOU Rolland	Chef de base	PAM	Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Betou / Likouala
33	GODARD Louis	Directeur d'école ORA		Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Makodi / Likouala

34	Jean Pierre	Enseignant ORA	L'association de Pères spiritains du Congo			
35		Vice-président du comité de gestion		Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Makodi / Likouala
36		5 femmes parents d'élèves		Groupe de discussion	10-oct.-17	Makodi / Likouala
37		3 femmes d'enseignants		Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Makodi / Likouala
38	MOSSOKANDO Herman	Superviseur de la zone d'Enyelle	L'association de Pères spiritains du Congo	Entretien semi-structuré	10-oct.-17	Enyelle / Likouala
39	DUDA Romain	Ethnologue		Entretien individuel	10-oct.-17	Enyelle / Likouala
40	BINDOUMOU Bruno	Représentant du sous bureau de Nkayi	PAM	Entretien individuel	13-oct.-17	Nkayi / Bouenza
41	PINDA Prosper	Chef de CAS	Ministère de des Affaires sociales et de l'action humanitaire	Entretien semi-structuré	13-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
42	OLLINON Marcel	Directeur départemental de la santé	Ministère de la Santé et de la population	Entretien semi-structuré	13-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
	ONDEMBA Prosper	Médecin chef de secteur				
	NGANDZOHO Bernard	Pharmacien du district sanitaire				
	ZOULOU Adèle	Collaboratrice du dir. Dép.				
43	MOUKIAMA Jean Jacques	Secrétaire général	Association vie et espoir	Entretien semi-structuré	13-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
	SUALA Eric	Contrôle et vérification				
	MBANI Gustave	Contrôle et vérification				
44	NGONO-DIELE Ruffin	Propriétaire	Boutique Delta	Entretien semi-structuré	13-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
	NGDISSI Signele	Gérant				
45	NGOUMA-MOUANDZA Georges	Propriétaire	Boutique Belle pensée	Entretien semi-structuré	13-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
46		Propriétaire	Boutique	Entretien semi-structuré	13-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
47		4 femmes bénéficiaires autochtones		Groupe de discussion	14-oct.-17	Sibiti / Lekoumou

48	OKOTON Ernest Didace	Directeur départemental de l'éducation	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	14-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
49	ISSANGA	Tuteur des bénéficiaires des filet sociaux	Ministère de des Affaires sociales et de l'action humanitaire	Entretien individuel	14-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
50	HAMPEME Bernard	Directeur d'école	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	16-oct.-17	Mayéyé / Lekoumou
51	MAPONGI Levis	Vice-président du comité de gestion des cantines scolaires		Entretien semi-structuré	16-oct.-17	Mayéyé / Lekoumou
	MOAMBELE NOBI Jacques	Secrétaire				
	MAKITA Marcial	Trésorier				
	ZAMANA Brachard	Président du comité de contrôle et de vérification				
	MANCA Patrice	Secrétaire				
52	MGOMA Jean-Bruno	Directeur adjoint de l'école	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	16-oct.-17	Migelé / Lekoumou
53	MFOUTOU Nadèje	Présidente du comité des cuisinières		Entretien semi-structuré	16-oct.-17	Migelé / Lekoumou
	NDIELE Jacqueline	Vice-présidente du comité des cuisinières				
54	MOUSSIESSI Mafouma Alain	Président du comité de gestion des cantines scolaires		Entretien semi-structuré	16-oct.-17	Migelé / Lekoumou
	POUKI Jean	Vice-président				
55	TCHICOU Lazare	Responsable finance	Airtel Money	Entretien semi-structuré	16-oct.-17	Téléphone / Brazzaville
56		2 femmes bénéficiaires		Groupe de discussion	16-oct.-17	Sibiti / Lekoumou

57	NGOULOU Alexandre Alain	Tuteur des bénéficiaires des filet sociaux	Ministère de des Affaires sociales et de l'action humanitaire	Entretien individuel	16-oct.-17	Sibiti / Lekoumou
58	DIHOULOU Bernard	Responsable zone du projet d'appui aux petits producteurs de haricots (PAPPH)	PAM	Entretien semi-structuré	17-oct.-17	Loudima/Bouenza
59		Trésorière d'un groupement d'agriculteur du projet PAPPH		Entretien semi-structuré	17-oct.-17	Loudima/Bouenza
60		Président d'un groupement d'agriculteur du projet PAPPH		Entretien semi-structuré	17-oct.-17	Loudima/Bouenza
61		Membre (femme) d'un groupement d'agriculteur du projet PAPPH		Entretien semi-structuré	17-oct.-17	Loudima/Bouenza
62	AMBOU Pugols	Chargé de sous bureau	PAM	Entretien individuel	17-oct.-17	Loudima/Bouenza
63	KITEMBO Lambert	Dir. Général de l'épidémiologie (point focal nutrition au ministère)	Ministère de la Santé et de la population	Entretien semi-structuré	18-oct.-17	Brazzaville
64	NGOUALA Pierre	Dir. général de l'éducation de base	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Entretien semi-structuré	18-oct.-17	Brazzaville
	WANDO Raphaël	Directeur de l'enseignement primaire				
65	AKOLI EKOLOBONGO Raphaël	Directeur des études et de la planification	Ministère de des Affaires sociales et de l'action humanitaire	Entretien semi-structuré	18-oct.-17	Brazzaville
66	MFOUKOU MOKO Alexis	Administrateur éducation	UNICEF	Entretien semi-structuré	18-oct.-17	Brazzaville
	NIMANO Richard	Spécialiste en nutrition				
67	ACKONDJO Thibaut	Assistant programme (transferts monétaires)	PAM	Entretien semi-structuré	18-oct.-17	Brazzaville

68	WONGA Meldace	Logisticien	PAM	Entretien semi-structuré	18-oct.-17	Brazzaville
69	SY-DAFF Seynabou	Business transformation officer	PAM	Entretien individuel	18-oct.-17	Brazzaville
70	GAUTIER Josias	Agent VAM	PAM	Entretien semi-structuré	19-oct.-17	Brazzaville
71	BALAN Cristian	Directeur pays	IPHD	Entretien individuel	19-oct.-17	Brazzaville / téléphone
72	MBEMBA TSO Ornella Sulverine	Assistante de projet petit fermier	FAO	Entretien individuel	19-oct.-17	Brazzaville
73	KAYA Victor		Consortium : Plate-forme dette et développement du Congo	Entretien individuel	19-oct.-17	Brazzaville
74	KHAN Gabriel	Agent spécialisé dans le genre	PAM	Entretien individuel	20-oct.-17	Brazzaville / téléphone
75	Groupe de référence				20-oct.-17	Brazzaville

Annexe 10 : Calendrier de la mission terrain

Dates	Activités	Lieux
Lundi 2 octobre	<p>PM : Arrivée de Ian Pinault, chef de l'équipe d'évaluation en fin de journée.</p> <p>Rencontre avec Jean Pepin Pouckoua, consultant national.</p>	Brazzaville
Mardi 3 octobre	<p>AM : Rencontre avec le gestionnaire d'évaluation et le directeur du PAM.</p> <p>AM : Rencontre et réunion de travail avec groupe de référence</p> <p>PM : Briefing de sécurité</p>	Brazzaville
Mercredi 4 octobre	<p>AM : Rencontre avec agents du PAM (responsables des composantes : alimentation scolaire, filets de sécurité sociale et nutrition)</p> <p>PM : Rencontre avec agents du PAM (responsables des opérations et la logistiques)</p>	Brazzaville
Jeudi 5 octobre	<p>AM : Route vers Ngo</p> <p>AM : Rencontre et entretien avec l'inspecteur de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation à Ngo.</p> <p>AM : Visite de l'école de l'intégration à Ngo et entretien avec le directeur de l'école primaire intégration de Ngo</p> <p>PM : Entretien avec les inspecteurs de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Ngo 1 et Ngo 2 pour la composante alimentation scolaire.</p> <p>PM : Rencontre et entretien avec le médecin de l'hôpital de base de Ngo dans le cadre de la composante nutrition</p>	Nuit à Ngo
Vendredi 6 octobre	<p>AM : Route vers Owando</p> <p>AM : Entretien avec les inspecteurs de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation d'Owando 1 et Owando 2, le directeur de l'école primaire Eliginawe à Owando pour le programme d'alimentation scolaire.</p> <p>AM : Entretien avec une femme institutrice, une femme parent d'élèves et le vice-président de l'association des parents d'élèves de l'école primaire Eliginawe à Owando</p> <p>PM : Rencontre avec les agents de la Direction départementale des Affaires sociales pour le volet filet de sécurité sociale</p> <p>PM : Entretien avec un groupe de femmes bénéficiaires du programme filet de sécurité sociale</p> <p>PM : Entretien avec une femme responsable d'une boutique du programme de filet de sécurité sociale</p> <p>PM : Rencontre et entretien avec les membres de l'ONG Pro vie santé dans le cadre de la composante de filet de sécurité sociale</p>	Nuit à Owando
Samedi 7 octobre	<p>AM : Rencontre avec 3 familles ayant participé au programme de filets sociaux à Owando.</p>	Nuit à Ouesso

	<p>AM : Entretien avec 3 gestionnaires des boutiques du programme filet social à Owando</p> <p>PM : Trajet vers Ouesso</p>	
Dimanche 8 octobre	Trajet vers Betou	Nuit à Betou
Lundi 9 octobre	<p>AM : Visite à la sous-préfecture de Bétou.</p> <p>Visite à la mairie de Bétou</p> <p>Entretien avec l'inspecteur de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation de Bétou.</p> <p>Entretien avec les responsables de l'Association des pères spiritains du Congo (APSC)</p> <p>PM : Visite d'une école ORA Mokpetene dans la Likouala.</p> <p>Entretiens individuels avec le directeur et des enseignants</p> <p>Entretien individuel avec le vice-président de l'association des parents d'élèves.</p> <p>Entretien individuel avec le président du comité de village de Mokpetene</p> <p>Groupes de discussion avec des parents d'élèves (hommes et femmes séparés).</p>	Bétou
Mardi 10 octobre	<p>AM : Entretien individuel avec un agent technique du PAM chargé de la gestion des magasins du PAM à Bétou</p> <p>Entretien individuel avec un agent technique du PAM chargé du suivi des activités dans la Likouala</p> <p>Entretien individuel avec le chef de bureau par intérim du PAM à Bétou.</p> <p>PM : Trajet vers Enyelle</p> <p>Visite d'une école ORA Makodi à Enyelle</p> <p>Entretien avec le directeur de l'école et un enseignant</p> <p>Groupe de discussion avec les femmes autochtones parents d'élèves.</p> <p>Entretien avec trois femmes chargées de la cuisine à la cantine scolaire de l'école.</p> <p>Entretien avec un superviseur de l'Association des pères spiritains du Congo (APSC) en charge des écoles ORA de la zone d'Enyelle.</p> <p>Entretien avec un ethno écologiste à Enyelle</p>	Betou et Enyelle / Nuit à Enyelle
Mercredi 11 octobre	<p>AM : Synthèse des activités</p> <p>PM : Retour par vol UNHAS vers Brazzaville puis vol vers Pointe-Noire.</p>	Trajet Enyelle / Brazzaville / Pointe-Noire Nuit à Pointe-Noire
Jeudi 12 octobre	<p>AM : Travail au bureau PAM de Pointe-Noire</p> <p>PM : Trajet vers le sous-bureau PAM de Nkayi.</p> <p>Entretien avec l'agent technique du PAM chargé du suivi des programmes filets sociaux et alimentation scolaire</p>	Pointe-Noire/ Nkayi Nuit à Nkayi dans la Bouenza
Vendredi 13 octobre	<p>AM : Entretien avec le chef du sous-bureau du PAM à Nkayi</p> <p>Trajet vers Sibiti dans la Lékoumou</p> <p>Entretien avec le responsable de la circonscription d'action sociale de la Lékoumou</p> <p>PM : Entretien avec le Directeur départemental de la Santé</p> <p>Entretien avec les membres de l'association Vie et espoir qui assiste les personnes vivant avec le VIH.</p> <p>Visite de 3 boutiques en charge du programme filets sociaux</p>	Bouenza à Nkayi/ Lekoumou à Sibiti Nuit à Sibiti

Samedi 14 octobre	<p>AM : Rencontre avec 4 femmes autochtones ayant bénéficié des filets sociaux.</p> <p>Entretien avec un tuteur de la circonscription des affaires sociales de Sibiti</p> <p>Entretien avec le Directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation dans la Lékoumou.</p> <p>PM : Synthèse des rencontres effectuées et planification du travail de la semaine du 16 au 20 octobre 2017</p>	<p>Lékoumou Nuit à Sibiti</p>
Dimanche 15 octobre	Repos	<p>Lékoumou Nuit à Sibiti</p>
Lundi 16 octobre	<p>AM : Visite de 2 écoles à Mayeye ayant développé le programme d'alimentation scolaire avec le PAM (entretiens avec le directeur, groupe de discussion avec les membres du comité de gestion de cantine – hommes / femmes séparés).</p> <p>PM : Entretien avec les bénéficiaires directs du programme de filets sociaux de sécurité</p>	<p>Lékoumou Nuit à Sibiti</p>
Mardi 17 octobre	<p>AM : Entretien avec le responsable PAM de zone du projet d'appui aux petits producteurs des haricots dans la Bouenza</p> <p>Visites des activités liées aux petits producteurs des haricots dans la Bouenza pour le soutien des cantines scolaires à Loudima</p> <p>Entretien avec deux femmes agricultrices du groupement Base vie de Loudima</p> <p>Entretien avec le président du groupement Louvila de Loudima</p> <p>PM : Retour vers Pointe-Noire</p> <p>Entretien avec le responsable PAM de la logistique à Pointe-Noire</p>	<p>Lékoumou Nuit à Pointe-Noire</p>
Mercredi 18 octobre	<p>AM : Retour vers Brazzaville.</p> <p>Entretien avec le directeur général de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies au ministère de la Santé</p> <p>Entretien avec le directeur général de l'éducation de base au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation</p> <p>Entretien avec le directeur des études et de la planification au ministère des Affaires sociales</p> <p>Entretien avec un assistant du PAM chargé des transferts monétaires du projet filet social de sécurité</p> <p>PM : Entretien avec 2 représentants de l'UNICEF</p>	<p>Brazzaville</p>
Jeudi 19 octobre	<p>AM : Entretien avec Plateforme dette et développement du Congo</p> <p>Entretien avec un agent technique du PAM chargé du VAM</p> <p>Entretien avec l'assistante FAO du Projet d'appui aux petits producteurs de haricots</p> <p>Analyse des données collectées.</p>	<p>Brazzaville</p>

	<p>Finalisation de l'exposé de restitution.</p> <p>PM : Entretien avec le gestionnaire de l'évaluation du PAM</p> <p>Entretien avec le directeur adjoint du PAM et responsable d'évaluation.</p>	
Vendredi 20 octobre	<p>AM : Débriefing avec le PAM et le groupe de référence.</p> <p>PM : Débriefing de l'équipe d'évaluation.</p> <p>Départ de Ian Pinault, chef de l'équipe de l'évaluation en soirée.</p> <p>Fin de mission de terrain.</p>	Brazzaville

Annexe 11 : Cadre logique

Le cadre logique est l'annexe 2 du Programme de pays – République du Congo 2100648 (2015-2018)

CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes	Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes	
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats	Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement) Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires	
Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité	Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)	
Objectif stratégique 3 : Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
Effet direct 3.1 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local	Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local Proportion d'aliments enrichis achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays	
Effet direct 3.2 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance	Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Indice des stratégies de survie (alimentation) : pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite	L'opérateur de téléphonie mobile MTN fournit des services de qualité. Les disponibilités alimentaires et les prix des denrées ne subissent les répercussions d'aucun choc majeur. L'approvisionnement est assuré sans interruption

	Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Indice des stratégies de survie (alimentation) : pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé	pour le traitement antirétroviral et le traitement de brève durée sous surveillance directe.
Effet direct 3.3 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques	Indice de capacité nationale : programmes en faveur de la sécurité alimentaire Indice de capacité nationale : programmes en faveur de la résilience	
Produit 3.1 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants	Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes) Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes) Nombre d'organisations paysannes ayant bénéficié d'une formation sur l'accès aux marchés et les traitements après récolte	
Produit 3.2 Quantité accrue d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés par le PAM à des fournisseurs locaux	Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés à des fournisseurs locaux	
Produit 3.3 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue	
Produit 3.4 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés	Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure	
Produit 3.5 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés	Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM	
Produit 3.6 Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience	Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation	

Produit 3.7 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité	Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité) Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle	
Objectif stratégique 4 : Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments Pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'une assistance ayant effectué au moins quatre visites de suivi prénatal pendant leur grossesse Traitement antirétroviral : taux de récupération nutritionnelle (en %) Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable Traitement antirétroviral : taux d'observance (en %) Traitement antituberculeux : taux de réussite (en %) Pourcentage d'enfants âgés de 9 à 15 mois ayant reçu tous les vaccins prévus dans le protocole national	
Effet direct 4.2 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation	Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation : taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les établissements préscolaires aidés par le PAM Taux de fréquentation scolaire dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de poursuite de la scolarité dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux d'abandon dans les écoles primaires aidées par le PAM	
Effet direct 4.3 Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire	Indice de capacité nationale : alimentation scolaire	La situation politique et économique demeure stable.
Produit 4.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue	
Produit 4.2 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés	Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM	

<p>Produit 4.3 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p>	
<p>Produit 4.4 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	<p>Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité) Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle</p>	

Annexe 12 : Questionnaire de ciblage des bénéficiaires des filets de sécurité alimentaire

Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité

World Food Programme

Questionnaire de ciblage

Projet de renforcement des capacités du gouvernement pour la mise en œuvre d'un projet de filet de sécurité visant à réduire la faim et promouvoir l'accès aux services sociaux

Tuteur : [redacted] CAS : GIBITI Secteur : II
 Téléphone : 06 974 30 89 Centre de prise en charge :

A. Identification du chef du ménage

1. Chef du ménage (NOM, Prénom)	[redacted]
2. Age	<u>30 ans</u>
3. Sexe	<u>F</u>
4. Adresse	<u>Quartier n°3</u>
5. N° Carte d'identification	
6. N° Tel	<u>05.587.41.11</u>
7. Situation matrimoniale	Marié, <u>célibataire</u> , divorcé; veuf-ve

B. Description du ménage

8. Taille du ménage (nombre total des personnes vivant dans le ménage)	<u>5</u>
9. Nombre total d'enfants à charge nombre total des enfants vivant dans le ménage)	<u>4</u>
10. Nombre d'enfants de 0-24 mois (moins de 2 ans)	<u>1</u>
11. Nombre d'enfants en âge scolaire (6 à 14 ans)	<u>2</u>

C. Situation professionnelle

12. Quelle activité exercez-vous?	<u>Cultivatrice</u>
13. Avez-vous une qualification professionnelle? Avez-vous appris un métier?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Si oui, précisez :
14. Si non : quelle activité souhaiteriez-vous exercer?	<u>Griffure</u>

D. Ressources

15. Quel est le montant du revenu mensuel de votre ménage (toute source) ?	<u>19 000 F</u> est-il fixe et régulier? <u>Non</u>
16. Recevez-vous des dons ?	<u>Non</u>

E. Dépenses

17. Combien dépensez-vous par mois pour la nourriture de votre ménage ?	<u>17 000 F</u>
18. Combien dépensez-vous pour la	

observations :

scolarité des enfants ?	2000 F
19. Combien dépensez-vous pour les soins médicaux de toute la famille ?	Rien (Tisane)

F. Sécurité alimentaire

20. Combien de repas prenez-vous par jour dans votre ménage ?	<input checked="" type="radio"/> 1, 2 3, plus de 3
21. Quels sont les aliments de base que vous consommez le plus (tous les jours ou presque tous les jours) ?	Foufou, <u>Manioc</u> riz (encercler la réponse) autres (précisez) _____
22. Quels sont les aliments complémentaires que votre ménage consomme le plus (au moins deux fois dans la semaine) ?	Fruits, lait, les œufs, le sucre, le poulet, viande, <u>poisson (Rakouah)</u> autre _____

G. Scolarisation : identification des enfants non-scolarisés entre 6 et 12 ans

23. Nombre des enfants de 6 à 12 ans non-scolarisés	2
-----------------------------------------------------	---

Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Age	Dernière année de scolarisation	Dernière classe
[REDACTED]	F Saingy 29/05/2001	F	13ans	2014	6 ^e
[REDACTED]	08/09/2008	M	6ans	2014-2015	CP1

H. Femmes enceintes, femmes allaitantes

24. Y a-t-il une femme allaitante dans votre ménage ? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Si oui, se fait-elle suivre dans un CSI ? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
25. Si oui, quel est le nom du Centre de santé intégré (CSI) du suivi de l'enfant ?	CSI Quartier no 4
26. Nombre d'enfants en allaitement au sein :	1
27. Age des enfants allaités :	16 mois
28. Y a-t-il une femme enceinte dans votre ménage ? <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui, se fait-elle suivre dans un CSI ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
29. Si oui, quel est le nom du Centre de santé intégré (CSI) du suivi /grossesse	
30. Age de la grossesse	
31. Nombre de consultations prénatales déjà effectuées	

AVOIRS DES MENAGES

De Quels biens productifs votre ménage dispose (encercler la réponse)

Bœuf, moutons, porcs, moto, vélo, télévision, machette, hache, houe hectares de manioc

I. PVVIH/ TUBERCULEUX

Quelle est votre centre de prise en charge ?

Préciser le nom du centre :

A quel rythme vous rendez- vous dans votre centre ?

1 fois/ semaine	Tous les 15 jours	1 fois par mois	Tous les deux mois	Par trimestre

Prenez-vous régulièrement vos médicaments (tous les jours) ?

Non

OUI

Si non : pourquoi ? expliquer

Si non : La durée d'arrêt du traitement ?

quelques jours

des semaines

Plus d'un mois

Recevez-vous un complément nutritionnel ?

Non

Oui

Si oui préciser le nom du complément et sa source :

a) Nom du complément

b) Source

Par rapport à votre statut, recevez-vous des conseils sur la nutrition

Non

Oui

Si oui indiquez le nom du partenaire

Nom et prénom du médecin ou agent de santé chargé du suivi

Date

Signature du Tuteur

Liste des sigles et acronymes

ANJE	Alimentation et hygiène du nourrisson et du jeune enfant
AS	Alimentation scolaire
ASPC	Association des pères spiritains du Congo
CAS	Circonscription d'action sociale
DC-RRC	Développement des capacités et réduction des risques de catastrophe
EMOP	Opération d'urgence (Ang. Emergency Operation)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Ang. Food and Agriculture Organisation)
FEFA	Femme enceinte et/ou femme allaitante
FIDA	Fonds international de développement agricole
FSA	Filet de sécurité alimentaire
GENU	Groupe d'évaluation des Nations Unies (Ang. United Nations Evaluation Group - UNEG)
IPHD	International Partnership for Human Development
ISA	Index de stratégie d'adaptation
MEPSA	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation
ONG	Organisation non gouvernementale
ORA	Observer Réfléchir Apprendre (écoles)
PAM	Programme alimentaire mondial
PAPPH	Projet d'appui aux petits producteurs de haricots
PDM	Monitoring post-distribution (Ang. Post distribution monitoring)
PND	Plan national de développement
PP	Programme pays
SPR	Rapport standard de projet (Ang. Standard projet report)
TdR	Termes de référence
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance (Ang. United Nations of International Children's Emergency Fund)

Bureau pays de la République du Congo
<http://www1.wfp.org>

